

cyberpresse.ca
LA PRESSE



EURO 2004
ROONEY BAT STIEL ET LA SUISSE
SPORTS, PAGES 8 ET 9

ACTUEL
MAGASINE
PAPA A-T-IL
ENCORE
RAISON?



LE « MONSTRE DE CHARLEROI » COUPABLE



Sabine Dardenne, l'une des victimes du pédophile et tueur de 47 ans Marc Dutroux, exprime sa joie après avoir reçu un message sur son téléphone cellulaire à la suite du verdict de culpabilité prononcé contre celui qu'on a surnommé le « monstre de Charleroi », dont les actes ont horrifié la Belgique en 1995 et 1996. « Maintenant, je peux tourner la page », a dit Sabine, l'une des rescapées avec Laeticia Delhez. A lire en page A19.

PALAIS DE JUSTICE
BÂTIMENT B
TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE
PARQUET DU PROCUREUR DU ROI

Selon le maire
de Longueuil
La
défusion
rendra
les élus
illégitimes

SÉBASTIEN RODRIGUE

La légitimité du maire de Longueuil et de tous les élus de la Rivière-Sud sera remise en question par la reconstitution d'anciennes municipalités, selon le maire Jacques Olivier, qui suggère la tenue d'élections le plus rapidement possible après d'éventuelles défusions. Dans une entrevue à *La Presse*, il remet en question sa propre légitimité si d'anciennes villes passent le test la défusion. « S'il y a une déconcentration majeure, il doit y avoir des élections », dit-il. M. Olivier soutient qu'il lui sera impossible d'administrer Longueuil pendant près de 15 mois, soit jusqu'à la reconstitution des villes, prévue le 1^{er} janvier 2006. « Si j'en perds deux, parce que c'est une perte, comment est-ce légitime de prendre des décisions pour ces gens-là ? » se demande-t-il. Il s'agit d'une position opposée à celle du maire de Montréal, Gérald Tremblay qui estime avoir toute la légitimité pour diriger la métropole, même s'il y a de nombreuses défusions.

► Voir DÉFUSION en A2

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
Ma blague à propos de Myriam Bédard a disparu.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 10
Bandes dessinées	ARTS 9
Bridge	AFFAIRES 12
Décès	AFFAIRES 12 et 13
Feuilleton	ARTS 9
Forum	A 20 et 21
Horaire télévision	ARTS 8
Loteries	A 11
Mots croisés	ARTS 9 et SPORTS 12
Mot mystère	ARTS 9
Observateur	AFFAIRES 8
Petites annonces	AFFAIRES 8 et AFFAIRES 2

Météo
Averses isolées, maximum 23, minimum 16, plus de détails en page SPORTS 16



La défense aérienne des États-Unis n'était pas prête le 11 septembre

FRANÇOIS BERGER

La surprise créée par les attentats du 11 septembre 2001 a été tellement grande que les autorités américaines et la défense aérienne des États-Unis ont été jetées dans la confusion et n'ont pu qu'improviser des mesures d'urgence inefficaces, conclut le dernier rapport préliminaire publié hier par la commission d'enquête sur ces événements, qui a mis fin à ses travaux, commencés il y a un an et demi.

L'inefficacité de la réaction américaine est illustrée par le fait que le vice-président Dick Cheney a donné l'ordre d'abattre tout avion suspect une heure et demie après l'écrasement, sur le World Trade Center de New York, du premier des quatre avions détournés. En fait, cet ordre est arrivé après que tout eut été terminé, le dernier avion s'étant déjà écrasé. Selon le rapport, qui met l'accent sur l'improvisation de la réaction américaine, la riposte ne pouvait

pas être adaptée parce que les autorités civiles comme militaires n'avaient jamais envisagé l'utilisation d'un avion de ligne comme missile. Le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), dont est membre le Canada, n'a été avisé du premier détournement par les contrôleurs aériens que neuf minutes avant que l'avion portant le numéro de vol 11 d'American Airlines, transportant 92 passagers et 90 000 litres de

combustible, percuta le World Trade Center. Les avis transmis à la défense aérienne ont été encore plus courts pour les trois autres détournements — un autre avion s'est aussi jeté sur le World Trade Center, un sur le Pentagone et un dernier s'est écrasé au sol en Pennsylvanie après l'intervention des passagers. Les chasseurs n'avaient aucune chance de s'interposer. Ce mardi matin fatidique, les plus hauts dirigeants de l'aviation civile américaine (Federal Aviation Administration, FAA) ont eux-mêmes appris par la télévision (!) qu'un avion avait été détourné et venait de heurter le plus haut gratte-ciel new-yorkais.

► Voir DÉFENSE en A2

QUEBECOR ACCUSÉE DE BAFUER LES DROITS DES TRAVAILLEURS
John Kerry semonce Pierre Karl Péladeau



ALEXANDRE SIROS

WASHINGTON — Faisant état d'un climat de peur dans l'une des usines de Quebecor World aux États-Unis, l'aspirant démocrate à la Maison-Blanche, John Kerry, somme Pierre Karl Péladeau de respecter les droits des employés améri-

cains de son entreprise. M. Kerry, qui devance actuellement le président américain George W. Bush dans les sondages, a expédié une lettre à M. Péladeau le 10 juin pour lui faire part de ses préoccupations. Les allégations contenues dans cette missive, rendue publique hier, ont été fermement réfutées par l'entreprise. « Je vous encourage fortement à vous abstenir de porter atteinte aux droits des travailleurs de Quebecor tels que garantis par la loi nationale des relations du travail », écrit M. Kerry. Une copie

de la lettre a été expédiée à l'ancien premier ministre canadien Brian Mulroney, président du conseil de Quebecor World. Dans la lettre, le candidat à la présidence exprime son soutien aux travailleurs américains de Quebecor World qui souhaitent se syndiquer et qui affirment qu'on leur met des bâtons dans les roues. Tous les travailleurs doivent pouvoir former un syndicat et s'y joindre « sans être embarrassés par l'interférence de l'administration », indique-t-il.

► Voir KERRY en A2

Le régime public de santé est menacé, insinue le chef libéral

Martin accuse Harper de préparer un coup fourré avec Klein

JOËL-DENIS BELLAVANCE

CHATHAM, Ontario — Le premier ministre Paul Martin a déclaré la guerre au premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, hier, pour mieux attaquer son adversaire conservateur Stephen Harper au moment même où le Parti libéral est engagé dans une dure bataille pour conserver le pouvoir à Ottawa. Désirant se présenter comme le gardien du régime de soins de santé au pays, M. Martin a en effet affirmé qu'il prendra tous les moyens nécessaires pour empêcher le gouvernement conservateur de l'Alberta de permettre au secteur privé de jouer un rôle accru

► Voir MARTIN en A2

ÉLECTIONS 2004
LAPIERRE FRAPPE UN BLOC DANS OUTREMONT
PAGE A13
HARPER INQUIÈTE LES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES
PAGE A14

AUJOURD'HUI

Finis les quotas pour les omnibus
Si les finances publiques le permettent, les plafonds de rémunération des médecins omnipraticiens seront levés, a assuré hier le ministre de la Santé, Philippe Couillard.
PAGE A3

25 ans pour Michael Brière
Michael Brière, un programmeur-analyste originaire de Montréal, a plaidé coupable hier à Toronto du meurtre de la petite Holly Jones, 10 ans.
PAGE A7

Avestor en retard
Le coentreprenneur de Hydro-Québec, Avestor, n'a pas réussi à mettre au point une batterie pour équiper la voiture électrique de Dassault-Heuliez.
LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1

DU BUREAU DE : Pierre « Einstein » Laroche
M.B.A., D.A., Ph. D. Détenteur d'un Forfait Latitude

Être futé, ça rapporte. Voici le Forfait Latitude Rapidair^{MD} et le Forfait Latitude pour l'Ouest. Économisez jusqu'à 30% sur les vols entre Toronto et Montréal ou Ottawa, ainsi que sur les vols entre Vancouver et Calgary ou Edmonton. Il suffit de vous procurer un livret de 10 ou 20 crédits de vol pour profiter d'économies et de toute la flexibilité de nos tarifs Latitude. Être futé peut vous mener loin. Pour en savoir davantage, visitez aircanada.com ou appelez votre agent de voyages.

aircanada.com

LE QUÉBEC QU'ON AIME

Pour la deuxième année, l'équipe d'Actuel vous propose son cahier Le Québec qu'on aime : des rencontres avec des gens allumés, leurs coups de coeur et leurs bonnes adresses, des chroniques d'Yves Boisvert et de Rafaële Germain, des palmarès ludiques et un quiz pour tester vos connaissances sur le Québec. Bon été !

À lire, demain, dans Actuel **LA PRESSE**



POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques,
Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT (514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement 1 800 361-7453

PETITES ANNONCES (514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca 1 866 987-8363

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Martin accuse Harper de préparer un coup fourré avec Klein

MARTIN

suite de la page A1

dans le régime de soins de santé.

Dans un discours passionné devant les membres de la Chatham Kent Health Care Alliance, le chef libéral a soutenu qu'il est le seul à pouvoir mettre au pas une province comme l'Alberta si elle adopte des mesures qui vont à l'encontre de la Loi canadienne sur la santé, soulignant que Ralph Klein et Stephen Harper ont toujours prôné un rôle accru du secteur privé dans le domaine de la santé.

Le gouvernement albertain doit déposer le 30 juin, soit deux jours après le scrutin fédéral, une réforme des soins de santé qui, de l'aveu même de M. Klein, pourrait violer certains principes de la Loi canadienne sur la santé.

« Ralph Klein a annoncé (mercre-

di) qu'il pourrait favoriser le secteur privé dans le système de santé de l'Alberta mais qu'il attendrait après les élections fédérales. Il a même dit que ces changements pourraient aller à l'encontre de la Loi canadienne sur la santé. C'est certain que les Canadiens vont s'attendre à ce que leur premier ministre réagisse. Ils veulent que la loi soit respectée », a déclaré M. Martin.

Manifestement en mode « attaque », M. Martin a ensuite affirmé que son adversaire, Stephen Harper, n'aura jamais le courage de dire non à son cousin conservateur et qu'il fermera tout simplement les yeux si le gouvernement albertain propose des mesures qui violent cette loi.

« Le système de santé public est une valeur à laquelle les Canadiens tiennent et elle est mise en péril.

M. Harper, lui, n'est pas prêt à défendre la loi. Il l'a dit clairement au cours du débat de mardi soir. C'est peut-être pour cela que M. Klein veut attendre après les élections pour dire ce qu'il veut faire. Ce qu'il espère, c'est d'avoir un ami silencieux à Ottawa qui laissera tout passer. Mais ce ne sera pas mon cas. Contrairement à M. Harper, je vais dire non à Ralph Klein. Contrairement à Stephen Harper, je vais protéger notre système de santé public », a-t-il ajouté.

En point de presse après son discours, M. Martin n'a pas voulu préciser les mesures qu'il serait prêt à prendre, s'il est reporté au pouvoir, afin de rappeler à l'ordre le gouvernement Klein. Dans le passé, Ottawa a retenu des paiements de transfert destinés à financer des programmes sociaux afin de punir l'Alberta.

Le gouvernement Klein n'a pas tardé à réagir aux attaques de M. Martin. Le ministre albertain de la Santé, Gary Mar, a affirmé que le chef libéral tentait de se faire du capital politique en Ontario sur le dos de l'Alberta. « Il est important que le gouvernement fédéral fasse campagne en fonction de son propre programme afin de permettre aux électeurs de décider pour qui ils veulent voter. Mais c'est totalement indécent de la part des libéraux fédéraux de mener une telle campagne de peur sur cette question, qui relève de la spéculation », a tonné le ministre Mar.

« Le Parti libéral tente par tous les moyens de ne pas faire la promotion de l'unité du pays. Il cherche à diviser le pays en dressant les régions les unes contre les autres. C'est la raison pour laquelle il attaque la province de l'Alberta pour

marquer des points politiques de bas étage dans d'autres régions du pays », a-t-il ajouté.

Dans son discours, M. Martin a répété pour la deuxième journée de suite qu'il croit en un « gouvernement national fort » afin de déminer les défis nationaux que le pays doit relever en santé et au chapitre de l'économie. Un tel discours plaît généralement aux électeurs de l'Ontario, qui compte maintenant 106 sièges à la Chambre des communes.

M. Martin a aussi promis de mettre autant d'énergie et d'efforts à réduire les listes d'attente dans les hôpitaux qu'il en a mis pour éliminer le déficit dans les années 1990 lorsqu'il était ministre des Finances. « Aujourd'hui, nous pouvons investir dans la santé, dans nos familles, dans nos villes, dans l'environnement. Mais tout cela est mis en péril par un chef conservateur qui croit plus à laisser-faire qu'au savoir-faire, un chef conservateur qui promet un retour au déficit, une situation qui ne laisse rien présager de bien pour le Canada », a dit M. Martin qui semblait hier avoir la fougue d'autrefois.

La défusion rendra les élus illégitimes

DÉFUSION

suite de la page A1

Dimanche prochain, il y aura des référendums sur la défusion dans cinq des huit villes formant Longueuil. M. Olivier dit avoir bon espoir de maintenir Brossard et Greenfield Park dans la ville actuelle, malgré un fort courant défusionniste. Il est toutefois moins optimiste pour Saint-Lambert et Saint-Bruno et plutôt indécis quant à Boucherville.

« Si j'ai Brossard et Greenfield Park, on se retrouve avec 78 % de la population, 66 % de la richesse, et, dans ce sens, on est capable de continuer à bâtir quelque chose avec une ville-centre solide sur le plan de la richesse (foncière) », fait-il remarquer. Les électeurs des anciennes villes de Longueuil, LeMoyne et Saint-Hubert ont pour leur part déjà choisi de demeurer dans le nouveau Longueuil.

M. Olivier admet que les groupes défusionnistes ont une solide organisation parfois difficile à contrer. Il jette d'ailleurs un blâme sévère à l'endroit des libéraux à ce sujet.

« L'élection du Parti libéral a été une brique pour nous. Ça a donné de l'oxygène aux comités du Oui », fait-il valoir. Il constate que les défusionnistes ont créé à partir de l'élection des libéraux un élan quasi insurmontable à certains endroits.

Il garde d'ailleurs une rancœur évidente envers le ministre des Affaires municipales et certains députés de la Rive-Sud (Michel Audet et Fatima Houda-Pepin, notamment), à qui il reproche de ne pas avoir défendu la loi 9 sur la défusion. « Jean-Marc Fournier n'a jamais reconnu ma ville, il n'est jamais venu à Longueuil officiellement », souligne-t-il. M. Olivier va jusqu'à promettre une farouche opposition au député de Marguerite-d'Youville, Pierre Moreau, parce qu'il a appuyé la défusion. « Il aura été de passage, d'ailleurs on va y voir », laisse-t-il tomber.

Le maire Olivier concède que ses méthodes et ses déclarations peuvent parfois brusquer les électeurs, mais il soutient détenir une bonne cote de popularité parmi les Longueuillois. « J'ai l'air des fois d'un *lumberjack* qui

arrive avec sa hache, mais mon but premier, c'est de réussir. Je ne m'attendais pas, quand je me suis présenté, à ce que quelqu'un fasse une promesse avec des conséquences énormes qui vont aller plus loin qu'on pense », dit-il.

Émotive à fleur de peau

Il croit que l'émotivité de la campagne sur les défusions aura semé une zizanie similaire à celle vécue lors du référendum sur la souveraineté du Québec en 1980. « Il y a des gens à Saint-Bruno qui ne sont plus capables de se parler. Des gens qui ont été amis pendant 25 ans se détestent », fait-il remarquer.

M. Olivier croit maintenant que l'idée de nombreux électeurs est désormais arrêtée pour le scrutin du 20 juin. « Je répète qu'ils ne retrouveront pas leur ville, mais ils sont convaincus que la loi va être changée. C'est difficile de se battre contre des gens comme ça », affirme-t-il.

En fait, les partisans de la nouvelle ville se sont souvent heurtés à un mur en tentant d'approcher les défu-

sionnistes. « J'ai rencontré des gens qui m'ont dit que le coeur leur lève quand ils entendent le nom de Longueuil », dit-il, l'air désespéré.

Jacques Olivier estime toutefois que le gouvernement ne pourra pas changer la loi 9 puisque les électeurs qui auront préféré le statu quo à la défusion l'auraient alors fait sur des assises différentes. « Le PQ a mangé une bonne tape à quelque part, la loi 9 a concrétisé encore plus les ressentiments négatifs à toutes modifications des municipalités, je pense que je ne vivrai pas assez vieux pour voir un gouvernement rembarquer dans ces modifications », dit-il.

M. Olivier fustige également les défusionnistes qui souhaitent retrouver leur ancien conseil municipal, soulignant que des élus municipaux y régnaient sans partage pendant de longues périodes de temps, notamment à Saint-Bruno. « À Saint-Lambert, c'était un *boy's club*, ils étaient six, ils décidaient ce qu'ils feraient et, le lundi soir, ils prenaient un scotch ensemble. C'est ça, la tradition qu'ils avaient », ajoute-t-il.

La défense aérienne des États-Unis n'était pas prête le 11 septembre

DÉFENSE

suite de la page A1

Le rapport souligne le manque de coordination entre la FAA et NORAD, une situation apparemment corrigée depuis, selon le général Ralph Eberhart, de NORAD, qui témoignait hier devant la commission d'enquête. « Nous aurions aujourd'hui au moins 17 minutes pour intercepter un avion détourné, dont huit minutes en position de tirer ; le temps nécessaire pour décider s'il s'agit d'un acte hostile », a déclaré le général Eberhart.

Ex-cadre de la FAA, Jeff Griffith a pour sa part informé les enquêteurs qu'une « ligne de communication directe » existe désormais

entre la FAA, le Pentagone et NORAD.

L'absence totale de préparation des Américains a aussi été soulignée, hier, dans une lettre écrite à la commission d'enquête par le chef d'état-major interarmées des États-Unis, le général Richard Myers. Il note que les indices sur une menace terroriste reçus par les militaires américains avant le 11 septembre 2001 présageaient des attaques plutôt qu'en sol américain.

Des membres des familles des quelque 3000 victimes des attentats étaient présents, hier, dans la salle des travaux de la commission. Ils ont pleuré lorsque la présentation du rapport a été ponctuée d'enregistrements des dialogues tendus

des pilotes avec les tours de contrôle et des propos cassants des pirates.

La commission, qui doit publier un volumineux rapport final dans environ un mois, précise que les contrôleurs aériens n'ont rien à se reprocher. À un certain moment, un seul contrôleur a dû s'occuper simultanément de deux avions détournés. Le personnel de l'aviation civile a d'ailleurs fait atterrir sans incident, en deux heures et demie, 4500 avions qui se trouvaient dans le ciel américain au moment des attentats.

La commission d'enquête, composée de cinq républicains et de cinq démocrates, a également publié des extraits d'une conversation téléphonique entre Dick Cheney, qui

se trouvait à la Maison-Blanche, et le président Bush, en visite dans une école primaire de Floride, le matin du 11 septembre. Réagissant à chaud, le président a dit à son vice-président : « Nous sommes en guerre... Quelqu'un va payer ! »

M. Bush a par ailleurs insisté hier pour affirmer encore une fois que le gouvernement déchu de Saddam Hussein et le groupe terroriste Al-Qaeda avaient bel et bien eu des « contacts nombreux ». La commission sur le 11 septembre a pourtant montré, dans un rapport publié mercredi, que des tentatives de contacts n'ont eu aucune suite, Bagdad ne tenant aucun compte des appels d'Al-Qaeda. M. Bush a en partie justifié l'invasion de l'Irak par de présumés liens terro-

ristes entre Saddam Hussein et Oussama ben Laden.

Dans un éditorial virulent, l'influent quotidien *The New York Times* a appelé hier le président Bush à présenter « ses excuses au peuple américain », estimant que l'argument « le plus malhonnête » avancé par M. Bush pour obtenir le soutien de la population à l'invasion de l'Irak avait été celui de la lutte contre le terrorisme dans le monde. Moins acerbe, le quotidien *The Washington Post* considère que l'administration Bush a « exagéré » l'importance des liens entre l'Irak et Al-Qaeda et a eu tort de les associer aux attentats du 11 septembre.

Avec *The New York Times*, AFP, Reuters et *The Washington Post*

John Kerry semonce Pierre Karl Péladeau

KERRY

suite de la page A1

M. Kerry se dit « profondément préoccupé » par ce qu'il a entendu lors d'une rencontre récente avec Larry Johnson, un travailleur de l'usine de Quebecor World à Olive, au Mississippi. « M. Johnson a décrit un climat de peur dans l'usine du Mississippi, créé par les administrateurs pour empêcher les travailleurs de former un syndicat », signale le politicien démocrate.

M. Johnson aurait été suivi par ses superviseurs, réprimandé pour avoir parlé à des collègues de former un syndicat et forcé à assister à des réunions antisyndicales. M. Kerry dit que M. Johnson l'a assuré que ses collègues de « toutes les usines de Quebecor où les travailleurs tentent de se syndiquer sont l'objet d'atteintes similaires à leurs droits », rapporte-t-il à M. Péladeau.

M. Johnson, 51 ans, est responsable de l'entretien de certains systèmes de l'usine d'Olive, comme le chauffage et la ventilation. Joint par *La Presse*, il a dit tenter de mettre sur pied un syndicat depuis plus d'un an et considère qu'il est victime de harcèlement : « C'est très difficile de faire avancer les choses. (...) Nous faisons face à de l'intimidation, nous faisons face à gens qui tentent d'être cruels envers nous et qui essaient de nous surveiller », a-t-il déclaré.

Deux fois au cours du dernier mois, M. Johnson aurait été convoqué par ses supérieurs, qui lui ont reproché de distribuer de la documentation syndicale à l'intérieur de l'usine. « Je leur ai dit que ce n'était pas vrai, mais ils ont continué à mettre de la pression et à m'intimider », a-t-il raconté.

Quebecor nie

Quebecor estime en revanche que c'est M. Johnson qui a tort. « C'est totalement faux. Ça n'a aucun fondement », a répliqué le porte-parole de l'entreprise, Luc Lavoie, au sujet de l'existence d'un climat de peur. « Il n'y a aucun harcèlement de notre part pour empêcher des syndicats d'entrer chez nous », a-t-il ajouté.

M. Lavoie a indiqué que 32 % des travailleurs de l'entreprise en sol américain sont syndiqués. Or, dans les usines des deux grands rivaux de Quebecor World, QUAD et RR Donnelly, il n'y a aucun syndicat. « Nous n'avons jamais eu de conflit de travail dans nos usines américaines. Ni lock-out ni grève dans aucun cas. Nous avons le plus haut taux de syndicalisation de l'industrie de l'imprimerie dans le monde », a-t-il dit.

Ce qui se passe, a estimé M. Lavoie, c'est que l'AFL-CIO et le

GCIU, deux syndicats qui coordonnent l'offensive des travailleurs de Quebecor World (ils ont formé en décembre dernier le groupe Justice@Quebecor) cherchent désespérément à recruter de nouveaux membres.

Ils feraient pression sur l'entreprise pour qu'elle accepte qu'un syndicat soit créé dans une usine aussitôt qu'un nombre suffisant de signataires ont été recueillis, comme c'est le cas au Québec. La loi américaine prévoit cependant qu'un vote secret doit être organisé après l'obtention des signatures, ce qui donne la chance aux entreprises de contrer la tentative des employés.

C'est aussi dans le cadre de cette campagne, a expliqué M. Lavoie, que des plaintes ont été déposées contre Quebecor World auprès du Conseil national des relations du travail (NLRB) des États-Unis au cours des derniers mois. Ces 54 plaintes

pour « pratiques injustes » proviennent de cinq usines, selon des informations recueillies auprès de l'organisme Justice@Quebecor. Ce problème a été cité par M. Kerry dans sa lettre.

Quant au geste de M. Kerry, il est politique, a estimé M. Lavoie. « Les liens historiques entre le Parti démocrate et l'AFL-CIO sont bien connus, a-t-il dit. M. Kerry, qui est un homme éminemment respectable, a besoin de tous les votes possibles pour gagner son élection en novembre. Et il a dû se dire que c'était bon pour lui de faire des gestes comme celui-là. »

Ce n'est pas la première fois que M. Kerry se prononce en faveur des travailleurs de Quebecor World qui se disent lésés. Le sénateur du Massachusetts avait interpellé Quebecor en février, alors que la course à la direction du Parti démocrate battait son plein. Il soutenait des travailleurs de l'usine de l'entreprise à Covington, au Tennessee, qui voulaient se syndiquer. À l'époque, il s'était contenté de publier un communiqué de deux paragraphes et de demander à Quebecor de « rester neutre ».

ACTUALITÉS

La ménopause démystifiée

Des chercheurs affirment pouvoir déterminer le nombre d'années qu'il reste à une femme pour avoir des enfants

PASCALE BRETON

Des chercheurs britanniques affirment avoir mis au point une méthode de calcul permettant de prévoir la ménopause, et ainsi déterminer le nombre d'années qu'il reste à une femme pour avoir des enfants.

Publiée dans l'édition de juillet de *Human Reproduction*, l'étude du Dr Hamish Wallace et du Dr Thomas Kesley, chercheurs à l'Université St. Andrews, présente une méthode de calcul de l'horloge biologique des femmes.

Les chercheurs se sont basés sur le volume des ovaires, la quantité de follicules — un amas de cellules contenant les futurs ovules — et leur déclin à mesure que l'âge avance, pour créer un programme informatique qui permet de prévoir la ménopause.

« Nous essayons de mettre au point un guide en calculant le volume de l'ovaire et la quantité de follicules afin de déterminer combien d'années les femmes disposent pour avoir un enfant », explique le Dr Kelsey en précisant toutefois que d'autres étapes doivent encore être franchies avant que cette méthode ne soit accessible dans les cabinets de médecin.

Les avancées scientifiques ont permis d'importants progrès en ce qui a trait à la fertilité et aux techniques de reproduction, mais le vieillissement inévitable du système reproducteur reste encore un mystère pour les chercheurs.

L'étude britannique est un premier pas vers la démystification de ce phénomène, mais on est encore loin de décoder l'horloge



PHOTO AP, ARCHIVES LA PRESSE ©

Les chercheurs se sont basés sur le volume de l'ovaire, la quantité de follicules et leur déclin à mesure que l'âge avance pour mettre au point un programme informatique qui permet de prévoir la ménopause. D'autres étapes doivent toutefois être franchies avant que cette méthode ne soit accessible dans les cabinets de médecin.

biologique des femmes. Responsable des questions de fertilité à l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec, le Dr François Bissonnette se montre d'ailleurs sceptique face à la méthode de calcul des chercheurs britanniques, basée sur une extrapolation.

Dès la naissance, le corps contient en effet un nombre déterminé de follicules qui diminuent ensuite avec l'âge. Le volume des ovaires rétrécit lui aussi à mesure que la femme vieillit, comme s'ils se ratatinaient.

« Le volume ovarien est un élément prédictif, mais malheureu-

sement, il y a plusieurs éléments qui peuvent entrer en ligne de compte. Par exemple, un kyste sur les ovaires peut augmenter le volume de celui-ci et à la rigueur, le résultat peut même être l'inverse, c'est-à-dire de diminuer le pronostic », croit le Dr Bissonnette.

Le décompte des follicules et le volume de l'ovaire sont cependant des voies d'avenir lorsqu'il est question de déterminer de combien d'années encore une femme dispose pour avoir des enfants. C'est d'autant plus pertinent que de plus en plus de femmes retardent le moment d'avoir un enfant pour se consacrer d'abord à leur carrière.

« L'évaluation de la réserve ovarienne intéresse de plus en plus parce que c'est notre indice pour regarder la fertilité des femmes. Malheureusement, sur le vieillissement, nous avons encore très peu de choses à offrir et comme plusieurs femmes retardent leur projet parental, on se retrouve avec énormément d'infertilité liée à l'âge », commente le spécialiste.

Les ovaires sont programmés pour s'autodétruire à partir d'un certain âge. Le processus commence généralement vers l'âge de 35 ans pour devenir réellement significatif sur la capacité de reproduction vers l'âge de 42 ans.

Déjà, à 35 ans, une femme a perdu environ la moitié des capacités reproductrices qu'elle avait à 20 ans. Cette décroissance s'accélère de façon exponentielle par la suite, explique le Dr Bissonnette. À 38 ans, les capacités sont encore réduites de moitié comparativement à ce qu'elles étaient à 35 ans et à 40 ans, elles ont encore diminué de moitié par rapport à ce qu'elles étaient à l'âge de 38 ans.

La ménopause survient même de façon précoce dans un cas sur 10, principalement chez les femmes qui ont des gènes héréditaires en ce sens ou qui ont subi un cancer lorsqu'elles étaient enfants ou adolescentes.

Québec modifiera les quotas des omnipraticiens

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Philippe Couillard veut lever l'un des derniers plafonds de rémunération des médecins omnipraticiens. Les quotas sur la pratique en cabinet privé disparaîtront, selon certaines conditions toutefois, comme c'était le cas pour les médecins spécialistes l'an dernier.

Le ministre de la Santé a assuré hier à Québec, en marge d'un rassemblement de médecins de famille, que la levée du plafond devra « tenir compte de l'état des finances publiques » en plus de représenter une « amélioration tangible de l'offre de services ».

Depuis un an, la levée du plafond des spécialistes a amené une dépense additionnelle d'environ 20 millions par année, a appris *La Presse*, tandis que les derniers plafonds touchant les omnipraticiens pourraient représenter une somme supplémentaire variant entre 5 et 10 millions. L'enveloppe totale de rémunération des médecins au Québec s'élève à 2 milliards de dollars.

« On en est au stade où il faut abolir totalement les plafonds, d'autant plus que les sommes en cause ne sont pas très impressionnantes », affirme Renald Dutil, pré-

sident de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).

« C'est assez aberrant, ajoute-t-il, dans un contexte où l'on a une pénurie d'omnipraticiens, qu'on ait encore des plafonds qui s'appliquent en cabinet privé. »

Le gouvernement se dit prêt à négocier la levée de ce plafond de rémunération avec les omnipraticiens à la condition de ne pas privilégier une pratique axée sur les consultations « sans rendez-vous » en cabinet privé, ce qui n'assure aucun suivi aux malades.

« Il faut que ça rehausse l'offre de services et il faut que ça rejoigne les objectifs de prise en charge des patients, particulièrement les clients vulnérables et les personnes âgées », explique Cathy Rouleau, attachée de presse du ministre Couillard.

Le président de la FMOQ rétorque qu'il n'y a « pas de divergence d'opinion avec le ministre » sur le suivi des patients. « Mais, ajoute-t-il, si le médecin n'est pas là le samedi soir pour traiter l'amygdalite ou l'otite, le patient va consulter à l'urgence à un coût 10 fois plus élevé, sans compter l'encombrement. »

Beaucoup d'allègements ont été apportés aux plafonds de rémunération des omnipraticiens au cours des dernières années. En 1999, les plafonds aux urgences et dans les établissements des régions éloignées ont été enlevés. Et depuis 2001, le calcul des plafonds ne tient plus compte des pratiques des médecins dans les hôpitaux, les centres d'hébergement et les soins à domicile.

Ces changements s'inscrivent dans la révision du mode de rémunération des médecins omnipraticiens. Québec veut notamment modifier les règles du jeu afin de prendre en compte le temps que nécessitent, en consultation et en soins, les personnes vulnérable et âgées.

De son côté, la FMOQ veut également convaincre le ministre Couillard de lever les plafonds pour les échelles de rémunération pour les jeunes médecins, ainsi que sur les heures supplémentaires des médecins qui travaillent à tarif horaire et honoraires fixes.

« Les 45 heures c'est insuffisant, souligne M. Dutil, dans les CLSC ou les centres d'hébergement. Après 45 heures, ils ont 30 % de moins d'honoraires. Dans tous les

autres secteurs de la société, on est payé davantage pour les heures supplémentaires, mais nous sommes pénalisés. »

Le président de la FMOQ ajoute qu'il ne comprend pas que le Québec recrute des médecins à l'étranger tout en maintenant des plafonds trimestriels pour les omnipraticiens qui veulent travailler plus longtemps.

Le ministre Couillard a indiqué hier qu'il faudra attendre 2007-2008 pour voir augmenter le nombre de médecins de famille au Québec. Il accuse le gouvernement péquiste précédent d'avoir causé la pénurie avec le gel des admissions en médecine et la mise à la retraite de 1500 médecins.

Présent aussi à Québec, mais pour participer à un congrès de l'UPA, l'ancien premier ministre Lucien Bouchard lui a pratiquement donné raison.

« Cela a été dur, difficile. Il y a eu beaucoup de retraites. Dans les hôpitaux, cela n'a pas été bon, je crois. Beaucoup d'infirmières sont parties. Cela a été très dur, mais on était dans une opération de salut public », a-t-il avoué devant quelques centaines d'agriculteurs.

POINTS SAILLANTS

> Les quotas, ou plafonds de rémunération, des médecins omnipraticiens existent depuis 1976. Ce n'est qu'en 1999 que le gouvernement du Parti québécois a entrepris de les alléger.

> Les plafonds sont des modalités en vertu desquelles les médecins ne peuvent pas facturer davantage qu'une certaine somme prévue par patient et sur une période de temps déterminée, sur une base trimestrielle ou semestrielle.

> L'an dernier, Québec a modifié le plafond des médecins spécialistes. Auparavant, ceux-ci voyaient leur rémunération amputée de 75 % après l'atteinte d'une somme de 152 000 \$ en moyenne par semestre. Cette somme diffère selon la spécialité exercée et le lieu de pratique.

> Dorénavant, les plafonds d'activité des spécialistes ne se basent que sur la moitié des gains effectués par les médecins à l'hôpital. Cette mesure s'applique à tous les spécialistes qui ont une pratique mixte, soit hôpital et cabinet.

Alerte au rachitisme

En deux ans, la Société canadienne de pédiatrie a recensé 84 cas

PAUL JOURNET

Dans les années 60, le Québec était, après l'Éthiopie, la deuxième capitale mondiale du rachitisme. On croyait la maladie disparue. Mauvaise surprise, elle réapparaît, selon une étude de la Société canadienne de pédiatrie.

Vingt-cinq cents par jour pour une goutte de supplément de calcium, c'est pourtant tout ce qu'il faut à un jeune enfant pour éviter le rachitisme. Sur une photo, on distingue le

squelette courbé, l'abdomen gonflé et la petite taille des jeunes rachitiques. Convulsions et fractures font partie de leur quotidien.

En deux ans, la Société a recensé 84 cas. « Ce nombre n'est pas banal. Nous voulons prévenir une maladie grave mais facilement contrôlable, comme nous l'avons fait avec la polio », expose le Dr Charles Scriver, pédiatre et généticien membre du temple médical canadien de la renommée.

« Ce n'est que la pointe de l'iceberg, affirme le Dr Leanne Ward, endocrinologue pédiatrique à

l'Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario. Plusieurs autres cas sont mal diagnostiqués ou ne se rendent pas à nous. » Elle s'attend à en relever une quinzaine d'autres d'ici la fin de l'étude.

Manque de vitamine D

Le rachitisme atteint surtout les jeunes de 6 à 18 mois. Causé par un manque de vitamine D, il s'attaque au squelette de l'enfant et laisse chez lui de graves séquelles. Les jeunes puisent surtout cette vitamine dans le lait et l'exposition au soleil.

De son côté, le lait maternel reste très pauvre en vitamine D. À preuve, 97 % des enfants rachitiques sont nourris au sein.

« L'allaitement demeure toutefois la meilleure source de nutrition pour un bébé », rassure le Dr Ward. Pour éviter les risques de rachitisme, les mères n'ont qu'à fournir une goutte de calcium par jour à leur enfant.

Mylène Schryburt, de la Ligue Leche, un organisme pour la promotion de l'allaitement, est du même avis. « On conseille aux femmes d'évaluer avec leur mé-

decin les risques pour leur bébé », affirme-t-elle.

La malnutrition n'est pas le seul problème. Le manque d'exposition au soleil pose aussi une menace. Les enfants à la peau foncée sont les plus affectés. Près de neuf enfants rachitiques sur 10 ont la peau foncée. Leur peau bloque les rayons solaires et les empêche de pénétrer leur corps pour y produire de la vitamine D.

À cause du manque d'ensoleillement, les enfants des régions nordiques sont aussi plus vulnérables.

ACTUALITÉS

Mobilisation pour sauver le golf de Beloeil

La Ville veut l'amputer pour construire un centre hospitalier de soins de longue durée

CHARLES CÔTÉ

La population de Beloeil se mobilise contre un projet municipal qui menace un terrain de golf, un véritable îlot de verdure situé au cœur de cette ville.

Le débat a attiré plus de 200 personnes lundi à la séance du conseil municipal, où le projet a été discuté pour la première fois. Trop nombreux, la plupart des citoyens n'ont pu entrer dans la salle du conseil.

La Ville veut acquérir une partie du terrain appartenant au Club de golf Beloeil pour permettre la construction d'un centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD).

Selon le directeur général de la Ville, Daniel Desroches, cela fait au moins deux ans que la Corporation d'hébergement du Québec, qui gère les immeubles abritant les CHSLD, cherche un terrain pour bâtir un tel hôpital de 230 lits qui desservirait toute la région. Le terrain accueillerait aussi le CLSC.

« Le CHSLD a besoin de 550 000 et 700 000 pieds carrés, dit M. Desroches. La Ville a proposé d'acquérir 700 000 pieds carrés dans le golf, soit le champ d'exercice et les trous 9 et 10. Il est prévu aussi de réaménager ces trous sur des terrains adjacents appartenant à la Ville. »

La Ville a fait cette proposition aux propriétaires du golf lundi. La réponse est venue mercredi et c'est non. Les « besoins exprimés par la Ville signifient la fin des opérations comme club de golf », écrit le président du club, Michel St-Laurent, au maire Marcel Bédard.

M. St-Laurent a affirmé à *La Presse* que la Ville ne lui a pas parlé de lui céder des terrains adjacents, mais plutôt de réaménager les deux trous à l'intérieur des limites actuelles du golf. Ce qui est impossible, selon lui.

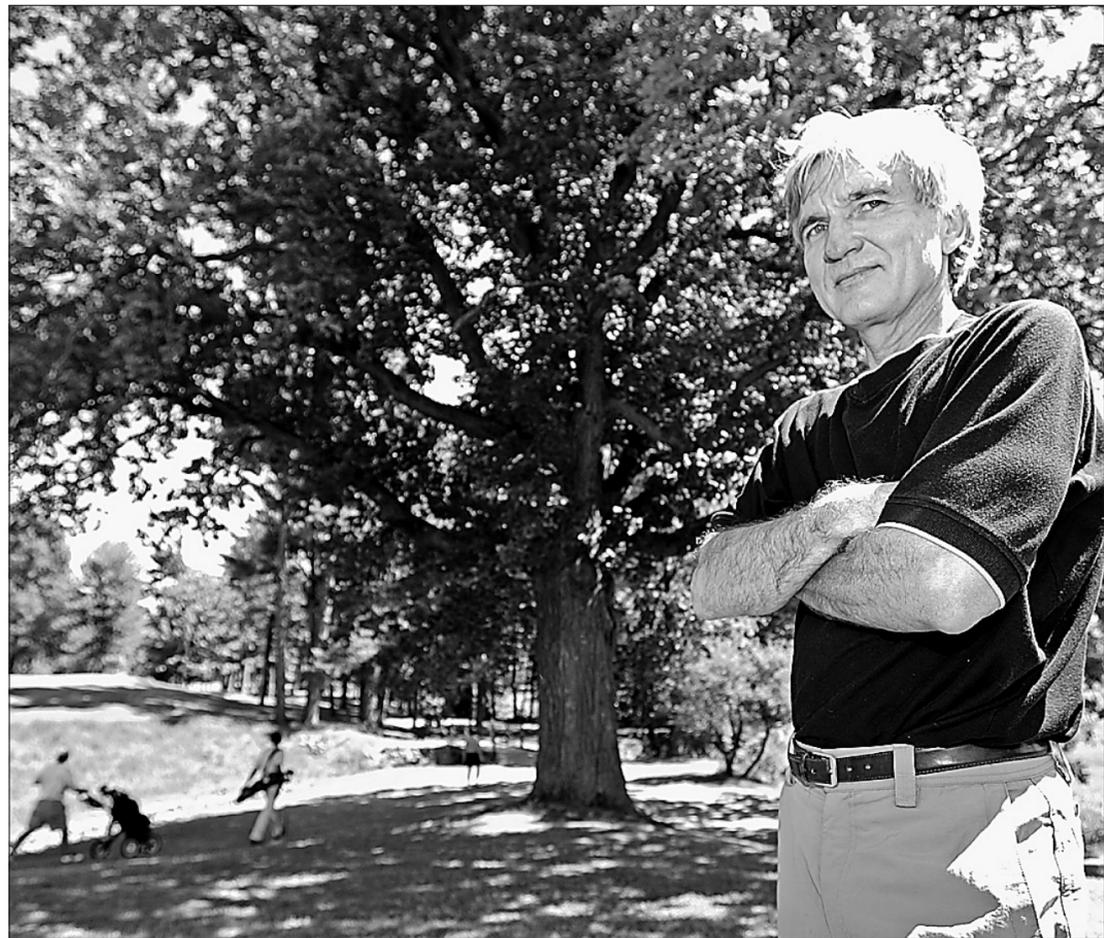


PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

François Bousquet s'oppose à l'expropriation par la Ville de Beloeil d'un terrain de golf abritant une flore et une faune remarquables, dont des chênes centenaires.

M. St-Laurent s'attend maintenant à recevoir un avis d'expropriation. « C'est la prochaine carte de la Ville, dit-il. Mais s'ils nous exproprient, c'est tout ou rien. Des terrains de golf de 16 trous, ça

n'existe pas. » D'ailleurs, précise-t-il, la Ville a désigné l'ensemble du terrain dans son avis de réserve, un préalable à l'expropriation.

M. St-Laurent n'est pas le seul à s'opposer au projet. Gaëtan Ouel-

let, avocat à la retraite qui réside à Beloeil et s'y connaît un peu en matière d'expropriation, affirme que la Ville n'aura d'autre choix que d'acheter tout le terrain à un coût qui pèsera lourd, selon lui,

« dans le compte de taxes ». « Le golf va demander que la Ville devienne propriétaire de l'ensemble du terrain, dit-il. C'est une affaire de deux ou trois millions. Ça veut dire des frais pour les contribuables de Beloeil, alors que c'est une infrastructure régionale. »

Mais ce qui inquiète le plus les citoyens de Beloeil, c'est de perdre un îlot de verdure : 59 % d'entre eux s'opposent au projet, selon un sondage Léger Marketing, qui a été payé par un donateur anonyme. Et les trois quarts tiennent à conserver l'espace vert du golf dans son intégralité, et ce, même si le golf est réservé aux membres six jours sur sept.

François Bousquet ne joue pas au golf, mais il est l'un des citoyens qui s'opposent activement au projet, au sein du Comité de protection des espaces verts de Beloeil. « Si on ampute 20 % d'un terrain de golf, le terrain devient non fonctionnel, dit-il. La partie résiduelle serait abandonnée par les golfeurs et serait vendue, peut-être à des promoteurs. »

Les membres du comité soulignent que le terrain de golf, qui date des années 30, abrite 200 chênes à gros fruits, dont un spécimen de 175 ans, et sert de refuge à des éperviers de Cooper, une espèce rare.

Selon une autre résidente de Beloeil, Danielle Saint-Laurent, le terrain de golf sert de véritable parc municipal l'hiver. « Il y a du ski de fond et on parle pour l'hiver prochain d'aménager des patinoires sur les étangs », dit-elle.

Pour l'instant, la Ville tente de rassurer les citoyens. « Il n'est pas question de transformer le terrain en 16 trous, assure M. Desroches. Ça n'a pas d'allure. Pour nous, c'est une priorité de conserver et le golf, et le CHSLD. Le conseil veut préserver au maximum les espaces verts présents. »

Kanesatake : la médiation vacille

JUDITH LACHAPPELLE

La médiation proposée par Femmes autochtones du Québec serait-elle mort-née ? Hier soir, à la veille de la première rencontre, un seul participant avait confirmé sa présence : le ministère de la Sécurité publique du Québec.

La présidente de FAQ, Ellen Gabriel, n'a pas caché sa déception. James Gabriel ne pourra pas être présent à la réunion de demain, mais il se dit toujours d'accord avec la médiation. Steven Bonspille et les deux autres chefs opposants ont rejeté cette médiation, qui consiste à régler les conflits qui minent le conseil de bande avec l'aide d'un organisme spécialisé dans ce genre de situation.

« Leurs mandats se terminent tous le 13 juillet, dit Ellen Gabriel. Nous estimons qu'il aurait été à leur avan-

tage d'y participer. » FAQ a proposé que l'Institute for Conflict Management and Negotiation, de l'Université Concordia, s'occupe de rapprocher les parties, qui ne se sont pas assises à la même table depuis six mois.

Ellen Gabriel n'a pas l'intention de se mêler directement de la médiation. Certaines personnes à Kanesatake ont laissé sous-entendre que M^{me} Gabriel, cousine de James Gabriel, avait déjà un parti pris... Elle hausse le ton. « Il faut être totalement ignorant de la situation pour faire une telle affirmation, dit-elle franchement. Je suis aussi parente avec Robert Gabriel (NDLR : l'un des plus féroces opposants à James Gabriel), et ça ne veut pas dire que je suis de son côté. »

« C'est malheureux qu'à cause de leur ego, les chefs ne veulent pas participer, poursuit-elle. À un mo-

ment, les vrais leaders doivent laisser leur ego de côté et travailler au nom de la paix et des enfants. »

L'agent secret était un criminel

Pendant ce temps, James Gabriel a dû s'expliquer encore une fois hier au sujet d'un événement peu reluisant survenu au tout début de son règne de grand chef. Au mois de novembre 1997, James Gabriel et le chef de police de l'époque, Barry Commando, s'étaient mis d'accord pour retenir les services d'un agent double afin d'effectuer une surveillance des producteurs et des revendeurs de drogue dans la communauté.

« J'ai suggéré une personne qui a été acceptée par le directeur de police, expliquait-il à *La Presse* en novembre 1999. Dès le début de l'opération secrète, il a été convenu que

très peu de gens devaient être au courant afin d'en assurer le succès. »

Ce que James Gabriel n'a pas révélé à l'époque, c'est que cet « agent double », Richard Walsh, avait un dossier criminel, a révélé hier l'hebdomadaire *Photo Police*. Cette information est toutefois connue depuis longtemps à Kanesatake. Walsh a été condamné une vingtaine de fois en Ontario pour fraude, supposition de personne et bris de condition.

« Nous l'avions appris environ six mois après l'avoir embauché », a commenté hier James Gabriel. Ils ont ensuite demandé aux procureurs de la Couronne si le dossier criminel de leur agent l'empêchait de faire une collecte de renseignements. Ils se seraient fait répondre que tant qu'il ne s'impliquait pas directement dans les activités criminelles, « il n'y avait aucun impact ».

« Évidemment, admet James Gabriel, ça aurait été une bonne idée de vérifier avant de l'embaucher. Mais c'était la responsabilité du chef de police de le faire. Nous avions un tout nouveau corps de police et les règles pour gérer des informateurs n'étaient pas bien établies. »

Walsh a amassé des renseignements pendant un peu plus d'un an. Le secret a été levé lorsque le chef de police Commando a été démis de ses fonctions en janvier 1999 avant d'être accusé de fraude. Selon James Gabriel, c'est M. Commando qui a informé certains des individus qui faisaient l'objet de cette enquête secrète.

James Gabriel avait d'ailleurs déclaré que Robert Gabriel, ancien chef du conseil de bande, avait agi par vengeance à cause de cet événement lorsqu'il avait déposé contre lui une plainte pour fraude à la Sûreté du Québec à l'automne 1999. À la suite de l'enquête de la SQ, James Gabriel a été informé que la Couronne n'avait rien à lui reprocher.



La petite vache bleue se trouve sur des produits laitiers fabriqués avec le lait de chez nous, un lait fait selon des standards de qualité parmi les plus élevés au monde.



Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne



YVES BOISVERT

Les vieilles habitudes

Sur la question de la nomination des juges à la Cour suprême, les conservateurs, comme tous les autres, sont pour la vertu. Du moins, entre les élections. Mais voilà qu'ils approchent du pouvoir... et que les nuances rendent leur position légèrement plus nébuleuse.

Je le rappelle : des neuf sièges à la Cour suprême du Canada, deux sont déjà à pourvoir de l'Ontario, et un troisième le sera avant longtemps des Prairies (l'Albertain John Major doit prendre sa retraite dans au plus un an et demi). Trois juges sur neuf à nommer, voilà de quoi influencer fortement le plus haut tribunal au pays.

Il n'y a actuellement aucun processus transparent de nomination des juges. Le premier ministre et ses délégués entreprennent des consultations auprès du barreau, de certains avocats et font faire des études au ministère de la Justice sur les divers candidats.

Un comité des communes a recommandé des changements à ce processus — mais chaque parti a fait des recommandations différentes. Les libéraux recommandaient un comité de sélection indépendant composé de

membres des différents partis, de juges, de représentants des barreaux et du public. Une courte liste serait dressée, dans laquelle le cabinet ferait son choix. Choix qui devrait être défendu par le ministre de la Justice devant des parlementaires — au lieu que le candidat lui-même ait à se présenter.

Les conservateurs, eux, promettent de consulter les provinces, puis de soumettre le candidat choisi à un comité parlementaire.

Il s'agit en fait de deux étapes distinctes : 1. Comment choisir le candidat ; 2. comment faire confirmer ou ratifier sa nomination par les élus.

Quant au choix, tous s'accordent pour dire qu'il faut un processus de consultation formel et plus contraignant. Quant à la confirmation, un grand nombre de juristes au Canada craignent les « dérives » américaines, ayant notamment en tête le cas de Clarence Thomas, choisi par George Bush père, et soumis à un véritable procès pour harcèlement sexuel, avant d'être finalement confirmé.

Ce qu'on dit moins, c'est que des milliers de confirmations de nominations, à tous les niveaux, se passent sans scandale et sans dérive au

Sénat américain. Le cas de Thomas n'est pas la règle mais une exception, due en bonne partie au fait qu'il était un candidat fort contestable dès le départ.

Quoi qu'il en soit, les conservateurs de Stephen Harper défendent un processus qui ressemble davantage au modèle américain.

Mais voilà qu'en entrevue au *Globe and Mail*, mercredi, le critique

Avez-vous remarqué combien, se rapprochant du pouvoir, il devient plus difficile de se défaire des vieilles prérogatives, qu'hier encore on dénonçait ?

conservateur en matière de justice, le Manitobain Vic Toews, y est allé de certaines précisions personnelles. D'abord, a-t-il dit, le nouveau gouvernement, s'il n'en tient qu'à lui, ne traînerait pas et voudrait nommer les deux juges manquants dès cet été, pour que, dès le mois d'août, l'affaire soit réglée.

Un comité des Communes serait créé rapidement pour que les nominations soient « ratifiées » le plus rapidement possible.

Sauf que ce processus de ratification, que l'on considérerait comme un

contrepois au pouvoir extraordinaire du premier ministre de choisir les juges de la Cour suprême, n'aurait aucun pouvoir juridique. Autrement dit, contrairement au système américain, où le Sénat peut carrément bloquer une candidature du président, le Parlement canadien n'aurait aucun droit de veto. Le premier ministre pourrait passer outre.

« Si le premier ministre refuse

de respecter le vote de la Chambre, bien sûr, il le fera à ses propres risques politiques », dit M. Toews. Il ajoute cependant que les juges de la Cour suprême, comme c'est presque toujours le cas, devraient avoir une expérience judiciaire, donc provenir d'une cour de première instance ou d'appel.

Autre détail important, les recommandations des provinces concernées par la nomination ne seraient pas obligatoires. « Ce serait un processus assez officieux », dit Vic Toews.

Au fond, sauf pour l'exposition politique du candidat, on se demande ce qui changerait profondément avec ce qui se passe actuellement, où le processus est totalement officieux. Le changement ne serait que cosmétique et plus visible, nullement plus serré.

Les juristes reconnaissent que, généralement, les nominations à la Cour suprême sont d'excellente qualité, et relativement peu idéologiques. Mais cela pourrait changer.

Qu'arrive-t-il, fait-on valoir, si les libéraux provinciaux ontariens recommandent uniquement des candidats fervents d'une interprétation très progressiste de la Charte ? De toute évidence, M. Harper veut plus d'une porte de sortie. Pas une réforme digne de ce nom. On risque fort d'avoir le pire de deux mondes : aucun contrôle sérieux du Parlement et du public, et beaucoup de bruit politique superficiel autour des candidatures.

Avez-vous remarqué combien, se rapprochant du pouvoir, il devient plus difficile de se défaire des vieilles prérogatives, qu'hier encore on dénonçait ?

100 professeurs de moins à la Commission scolaire de Montréal

MARIE ALLARD

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) comptera 100 enseignants de moins à la rentrée, étant donné une baisse prévue de 1400 élèves sur son territoire. « Nous sommes en alerte, a dit hier à *La Presse* Pierre Saint-Germain, président de l'Alliance des professeurs. Ces chiffres remis par l'employeur doivent être pris avec des pincettes, puisque la situation pourrait changer en septembre. »

De 4652 cette année, le nombre d'enseignants passera à 4552 l'an prochain, selon ce qu'a indiqué Serge Fontaine, le nouveau directeur général associé de la CSDM. Bien que ce nombre respecte la

convention collective, les professeurs sont inquiets. « Quand on voit les coupes qui ont été faites dans les postes de professionnels et le personnel de soutien, on a des craintes », a confirmé M. Saint-Germain.

Près de 50 postes de professionnels — orthopédagogues, conseillers en orientation, etc. — ont récemment été abolis par la CSDM dans le cadre d'un vaste exercice de réduction des dépenses. L'enveloppe budgétaire réservée aux enseignants a quant à elle été réduite de 2 millions de dollars, et tout surplus éventuel sera géré par les regroupements et non plus par les écoles.

« Le déficit de la CSDM étant énorme, il fallait procéder rapidement », fait valoir un rapport pré-

senté mercredi au conseil des commissaires.

L'effort a porté fruit, puisque le déficit anticipé de la commission scolaire est passé de 27 à 20 millions et que le budget adopté pour 2004-2005 est équilibré, du jamais vu depuis 1998. « Nous avons relevé le défi », a dit hier Diane De Courcy, la présidente de la CSDM, entrée en poste en novembre.

Ce budget ne fait cependant pas que des heureux. « On va avoir à vivre serrés, a commenté hier Lyn Faust, la seule commissaire qui ait voté contre l'adoption du budget. Tant et aussi longtemps que les élèves ne sont pas pénalisés, je n'ai rien contre ce budget, mais j'en doute fort. Y croire, ce serait croire au père Noël. »

« Oui, ce budget est équilibré, mais

au détriment de quoi ? a corroboré Lyne Lefebvre, présidente du comité central des parents de la CSDM. Les services aux élèves sont touchés, ce qu'on trouve bien plate. »

Une orthopédagogue dont le poste sera occupé en septembre par une collègue détenant plus d'ancienneté a témoigné hier sous le couvert de l'anonymat. « Au bout du compte, ce sont les enfants qui vont écopier, puisqu'ils seront moins nombreux à recevoir des services », a-t-elle dit.

Elle-même espérait obtenir un nouveau poste au cours de la réunion d'affectation, qui se déroulait hier en fin d'après-midi. Près de 70 personnes y étaient attendues. « Le syndicat nous a cependant avertis que la situation était assez sombre », a précisé l'orthopédagogue.

L'avenir est plus rose du côté des cadres. La nouvelle directrice générale, Micheline Pothier, touchera, à partir du 1^{er} juillet, un salaire annuel de près de 150 000 \$, tandis que M. Fontaine gagnera 123 000 \$. Il s'agit, dans les deux cas, du maximum prévu par la loi. « C'est un choix que nous avons fait, parce que ces gens ont de gros défits devant eux », s'est défendue Mme De Courcy. Des primes ont également été offertes à sept cadres d'expérience pour les inciter à prendre leur retraite.

À long terme, la situation financière de la CSDM reste par ailleurs problématique. « Nous avons absolument besoin d'aide », a reconnu la présidente, qui invite le ministère de l'Éducation à adapter son financement « aux réalités mont-réalisées ». Au total, la CSDM réclame 10 millions supplémentaires pour financer les repas aux élèves défavorisés, les programmes de prévention de la violence, les services de francisation et les services de garde, sans compter 30 autres millions pour faire l'entretien de ses immeubles.

Manger moins augmente la longévité

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Des chercheurs ont pu montrer comment, génétiquement, une alimentation réduite peut augmenter la longévité, dans des études sur le rat publiée hier aux États-Unis.

On savait déjà que la consommation d'une quantité réduite de calories peut augmenter la durée de vie tant chez les mammifères que chez les insectes ou les levures, en limitant la mort cellulaire programmée, appelée apoptose.

Les nouvelles études montrent comment un gène (SIRT1) pourrait aider à combattre le vieillissement en contrôlant la réponse cellulaire au stress, ce qui permet de réduire l'apoptose.

Les chercheurs, sous la direction de Haim Cohen de l'école de médecine de Harvard (Massachusetts), ont établi que des rats suivant un régime basses calories à long terme exprimaient plus de protéines SIRT1 dans certains tissus (cerveau, foie, reins) que des rats recevant des quantités illimitées de nourriture.

Des expériences sur des cellules humaines ont montré que la SIRT1 fait en sorte que les cellules bloquent l'action d'une protéine appelée Bax qui elle-même provoque la mort cellulaire en perçant des trous dans la mitochondrie (membrane) des cellules. La restriction calorique peut ainsi augmenter la durée de vie des mammifères en stimulant le gène SIRT1.

Une autre équipe a établi que ce gène, quand il est présent en haute quantité dans l'organisme en raison d'une restriction de l'alimentation, empêche des cellules indifférenciées de former de la graisse.

En outre, cette équipe a montré que le gène SIRT1 peut forcer des cellules grasses à éliminer leur graisse. Les deux études sont publiées dans l'édition du 18 juin de la revue américaine *Science*.



FÊTE DES PÈRES
20 juin

31



LE PULL TUNIQUE MARRAKECH 29.95
À rabais de 45%, un cadeau exclusif de notre collection de pulls en fin tricot de coton de poids idéal pour la belle saison, encolure à lacet de suède et billes de bois. Blanc, lin, bleu, vert, cannelle. P.m.g.tg.ttg. Rég. 55.00



LE TEE-SHIRT CIBLE 19.99
La forme sans manches, une forme clé pour papa cet été. Un cadeau exclusif du 31, un tee-shirt tricot pur coton avec logo chiffre en plein coeur de la cible. Blanc, gris, noir. P.m.g.tg.



LE MAILLOT FINES RAYURES 39.95
Une économie de 27% sur un maillot en fin tricot moulant nylon et spandex ultra-stretch, ultra-confort, qui sèche rapidement. Une bonne idée pour papa. Noir rayures charbon. 30 à 36. Rég. 55.00



LA CHEMISE SPORT STRETCH 29.95
Économisez 25% sur une chemise en mélange confort coton-nylon-spandex pour une chemise manches courtes avec découpe profilée devant-derrrière. Bleu, noir, blanc, sable, café au lait, vin. P.m.g.tg.ttg. Rég. 40.00

Le certificat-cadeau Simons !
C'est le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. D'une valeur de votre choix, disponible à toutes nos caisses.



Les taxis à Laval, une denrée rare

TRISTAN PÉLOQUIN

Évoquant une baisse d'affluence, la coopérative des propriétaires de taxis de Laval, qui détient le monopole du taxi dans l'île Jésus, vient de mettre à pied 70 de ses chauffeurs indépendants, avec le résultat qu'il y a deux fois moins de voitures sur les routes lavalloises les soirs de semaine et pendant la nuit.

Cette vague de mises à pied a été décidée en assemblée générale, en mai dernier, par les 170 membres de la coopérative. À cette occasion, les membres ont tout simplement

décidé d'interdire la pratique du « doublage » qui permet aux propriétaires de taxis de louer (pour environ 50 \$ par période de 12 h) leur véhicule à un chauffeur indépendant pendant les heures où ils ne s'en servent pas. Cette interdiction fait qu'il n'y a qu'un seul conducteur autorisé à prendre le volant par période de 24 heures.

« Cela n'a aucun bon sens ! » déplore Johanne Labrosse, une propriétaire qui a tenté en vain, avec l'aide du syndicat des Métallos, d'obtenir une injonction devant la Cour supérieure pour empêcher l'interdiction du doublage. « Depuis que les nouvelles règles sont en vi-

gueur, le temps d'attente est souvent de plus de 20 minutes. Les clients se plaignent sans arrêt, mais les propriétaires font la sourde oreille simplement parce que ça fait plus d'argent dans leurs poches au bout de la semaine », affirme M^{me} Labrosse qui vient de perdre son unique employée.

Parmi les centaine de chauffeurs indépendants qu'employait la coop, seuls 40 ont jusqu'à maintenant été épargnés par la modification réglementaire, en parvenant à louer le véhicule d'un propriétaire en congé le vendredi, le samedi ou le dimanche. Mais comme l'interdiction du doublage rend la rentabilisation des

voitures (environ 20 000 \$) et des permis (160 000 \$) plus difficile pour les propriétaires, le coût de location exigé par les propriétaires a considérablement augmenté, passant dans certains cas à plus 100 \$.

Aucun des chauffeurs contactés par *La Presse* hier n'a voulu faire de commentaire. « Ils ont peur des représailles », croit M^{me} Labrosse, qui affirme que les menaces et le tabassage sont fréquents dans le milieu du taxi.

Selon le président de la coopérative, Jean-Noël Quessy, le nombre d'appels de clients enregistrés par la centrale d'appel aurait diminué de 20 à 25 % au cours des derniers

mois. « Par nature, l'industrie du taxi permet aux chauffeurs de faire leur propre horaire et comme nous n'avons pas de moyens de contrôler efficacement notre offre de service, l'interdiction complète du doublage était la seule solution », a soutenu M. Quessy.

« Certains auraient voulu qu'on crée un système de rotation, ce qui aurait permis de maintenir quelques emplois de chauffeur, mais l'idée a été rejetée par une majorité de propriétaires », a-t-il ajouté.

Actuellement, on trouve précisément 210 voitures de taxi dans l'île Jésus, pour environ 360 000 habitants.

Cités grouillantes Fourmi-réalité à l'Insectarium



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Depuis hier, il est possible d'observer la vie sociale des fourmis et des bourdons à l'Insectarium de Montréal. Intitulée *Cités grouillantes*, cette nouvelle exposition estivale permet aux visiteurs de jeter un coup d'oeil sur une bourdonnière et une fourmière, une première à l'Insectarium. C'est l'occasion idéale de jouer au voyeur et ainsi en apprendre davantage sur le comportement et les astuces de ces insectes sociaux.

Quatre réseaux de trafiquants de drogue démantelés à Cornwall

PRESSE CANADIENNE

CORNWALL, Ontario — Les membres d'une douzaine de corps de police et d'agences d'application de la loi ont réussi à démanteler hier matin quatre réseaux criminels internationaux impliqués dans la contrebande transfrontalière de cannabis dans un périmètre touchant le Québec, l'Ontario et l'État de New York.

L'opération a mené à l'arrestation d'au moins 20 personnes.

Les organisations faisaient transiter la drogue par la réserve mohawk d'Akwesasne, qui chevauche le Québec, l'Ontario et l'État de New York.

« Le Projet Outstay a été amorcé en 2002 par les policiers de l'Unité mixte d'enquête contre le crime organisé (UMECO) de Cornwall à la suite d'une information transmise par les policiers de l'État de New York concernant les activités illicites d'un réseau canadien d'exportation de cannabis vers la région de Syracuse et de New York », a précisé la GRC dans un communiqué, hier.

« L'enquête de l'UMECO (...) a permis d'identifier trois réseaux criminels distincts, lesquels s'approvisionnaient en cannabis au Québec et transportaient la drogue vers Cornwall. La drogue était ensuite passée en contreban-

de aux États-Unis par la région d'Akwesasne.

« Une enquête parallèle (...), réalisée communément avec le Drug Enforcement Administration de la région de Plattsburgh, a quant à elle permis de démanteler un quatrième groupe criminel organisé qui était impliqué dans l'importation et l'exportation de drogues du Canada vers les États-Unis. »

Une dizaine de perquisitions, réalisées par plus de 70 policiers, ont permis de saisir une grande quantité de marijuana et de champignons hallucinogènes, plusieurs armes et munitions de fort calibre, des véhicules et des propriétés. Les policiers ont également mis la main sur 600 000 \$US en argent liquide.

Les perquisitions ont été réalisées hier matin à Cornwall, Les Côteaux, St-Calixte, Maitland, Montréal, Mirabel, Laval et St-Jérôme.

Les suspects proviennent de tous les niveaux des réseaux démantelés, des têtes dirigeantes aux livreurs et trafiquants de rue. Ils feront face à une kyrielle d'accusations, dont possession de drogues en vue d'en faire le trafic, complot en vue de trafic et complot en vue d'exportation.

L'enquête se poursuit. D'autres arrestations sont à prévoir, a indiqué la GRC.

EN BREF

Les douaniers manifestent

Les douaniers ont manifesté à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal, hier après-midi, paralysant la circulation dans le secteur et forçant des passagers à effectuer un détour afin d'entrer dans l'aéroport. Les autorités aéroportuaires ont toutefois indiqué qu'aucun vol n'avait été reporté en raison de la manifestation. Le porte-parole des douaniers a expliqué que ces derniers voulaient une reclassification de leur rémunération en raison de l'augmentation de la tâche.

Presse Canadienne

Controverse pour un motivateur

L'Agence des Douanes et du revenu du Canada défraiera une partie des coûts de la présence, demain, d'un populaire motivateur américain, Phillip MacGraw, qui livrera une conférence sur l'inspiration et la motivation devant des fonctionnaires de l'agence, à Ottawa. Phillip MacGraw, un psychologue très connu aux États-Unis pour ses publications et ses apparitions à la télévision, livrera sa performance devant quelque 45 employés de l'agence. Le médecin a publié des livres tirés à 18 millions d'exemplaires, dans 34 langues.

Presse Canadienne

Sous l'effet du calmant, les patients du Dr Lussier ne pouvaient pas se souvenir des faits, dit un expert

Le procès du pédiatre ajourné jusqu'à l'automne

JEAN-PIERRE BOISVERT
LA TRIBUNE

DRUMMONDVILLE — Après avoir entendu le témoignage du psychiatre Louis Morrissette, portant essentiellement sur les effets du Versed, le juge Conrad Chapdelaine a procédé hier midi à l'ajournement du procès du Dr Jocelyn Lussier jusqu'au 20 septembre au palais de justice de Drummondville.

À l'évidence, le procès du pédiatre accusé d'avoir agressé sexuellement 14 de ses patients âgés de 12 à 17 ans, est plus long et plus litigieux que prévu.

Témoin-expert de la défense, titre reconnu par la Couronne avec une réserve sur le plan de la psychopharmacologie, M. Morrissette, âgé de 48 ans, de l'Institut Philippe-Pinel, président de l'Association des méde-

cins-psychiatres de l'adolescence dans les années 80, a été interrogé par l'avocat de la défense Pierre Poupart sur les effets que peut avoir sur de jeunes patients l'injection d'un sédatif comme le Versed.

M. Morrissette a dit qu'il faut bien faire attention quand on demande à un jeune garçon de raconter des événements qui se sont déroulés la veille sous l'effet de ce psychotrope, à plus forte raison s'il s'agit d'un événement anxiogène tel qu'un examen des organes génitaux, qui peut même être traumatisant pour certains.

« L'interprétation sur des perceptions datant de la veille peut varier, dépendant du contexte intérieur de l'individu. L'histoire qui semblera vraie à ses yeux ne sera pas nécessairement le reflet de la réalité. Le Versed crée une sédation conscien-

te, provoquant une diminution de la vigilance et non pas une incapacité de répondre aux ordres verbaux. Le Versed affecte la mémoire de différentes façons, n'enlève pas la douleur et n'ira pas jusqu'à ce qu'un patient se laisse faire s'il perçoit quelque chose d'incorrect », a-t-il déclaré.

Le psychiatre a donné un exemple : si une personne à qui on a administré seulement du Versed, à dose normale, vient se faire opérer au genou gauche et qu'une fois sur la table d'opération elle réalise qu'on prépare une intervention à son genou droit, elle sera capable de le dire.

Quant à la mémoire du lendemain, c'est autre chose. Il a raconté des expériences aux interprétations contradictoires : « Après avoir injecté du Versed à de jeunes patients

agités, question de les faire revenir au calme, certains se disaient convaincus d'avoir été battus alors que d'autres disaient simplement que les infirmiers avaient fait ce qu'ils avaient à faire ».

Selon lui, le Versed est un beau produit pour des interventions courtes, inventé justement pour réduire la durée des contraintes physiques. Il a précisé que l'effet le plus rapide, obtenu par intraveineuse, se produit en 15 minutes, dure une heure environ et disparaît après 90 minutes.

Quelle est donc cette dose normale ? Quinze milligrammes pour un garçon de 14 ans qui pèserait 130 livres. Pour sa part, le pédiatre Lussier utilisait environ huit milligrammes dans ses interventions auprès de ces patients âgés de 12 à 17 ans.

Le procureur de la Couronne, André Rompré, n'est pas intervenu souvent auprès du témoin. « Nous reconnaissons la qualité du témoin, mais nous maintenons certaines réserves sur ses connaissances dans le domaine de la psychopharmacologie », a-t-il dit au juge d'entrée de jeu.

Soumettra-t-il un autre témoin qui saurait contredire les explications de M. Morrissette ? La suite du procès, à compter du 20 septembre et pour une période trois semaines, nous donnera la réponse. Avant l'ajournement, le juge Conrad Chapdelaine a pris soin d'indiquer qu'il s'attendait à ce que la période de trois semaines en septembre soit pour lui permettre de délibérer par la suite, ce que n'a pu lui promettre M^e Poupart.



PHOTO SAUL PORTO ©

Maria Jones, mère de Holly Jones (à droite), regarde sa fille Shauna en sortant de la Cour de Toronto.

La pornographie sur Internet aurait provoqué le meurtre de Holly Jones

MARLENE HABIB
PRESSE CANADIENNE

TORONTO – Michael Brière, un programmeur-analyste originaire de Montréal, a plaidé coupable, hier à Toronto, à l'accusation de meurtre prémédité de Holly Jones, 10 ans, il y a près d'un an.

L'homme de 36 ans ne possédait pas de casier judiciaire lorsqu'il a consulté de la pornographie infantile dans Internet un certain soir de mai 2003. Il a aussitôt été excité par ce qu'il a vu et, quelques minutes plus tard, il sortait dans la rue et enlevait la petite Holly Jones pour l'agresser sexuellement, l'étrangler et la démembrer. Tout cela en moins d'une heure.

Hier, Brière a demandé pardon pour ce qu'il a fait et a plaidé coupable en Cour supérieure de l'Ontario devant les membres de la famille de la victime.

« Il faut absolument envoyer en prison un homme qui commet ce genre de crime et il faut l'envoyer en prison pour toujours », a dit Brière en versant des larmes de remords alors que la mère de Holly Jones, Maria, se trouvait à quelques mètres de lui dans la salle d'audience. « Je suis un échec », a-t-il ajouté.

Brière a automatiquement écopé une peine d'emprisonnement à vie sans droit de libération conditionnelle avant 25 ans.

« Si ce triste épisode ne pousse pas les gouvernements et les autorités responsables à prendre des mesures pour enrayer la pornographie

infantile dans Internet, un véritable cancer pour la société, je ne vois pas ce qui pourra le faire », a commenté Paul Culver, procureur de la Couronne.

Maria Jones, la mère de Holly, était perturbée au point de ne pas pouvoir s'exprimer très longuement après le verdict. Elle a toutefois affirmé que sa fille ne sera pas morte en vain si les lois canadiennes sont resserrées à la suite de ce meurtre.

Tim Danson, l'avocat de la famille Jones, incite maintenant le gouvernement fédéral à changer la loi sur la pornographie infantile. « Ottawa doit adopter une politique de tolérance zéro envers la pornographie infantile en accordant aux enfants les droits appropriés », dit-il. « Le Canada doit agir en leader en ce sens auprès de la communauté internationale afin d'enrayer la pornographie dans Internet. »

Brière a sidéré les gens qui assistaient à son témoignage, hier, lorsqu'il a précisé les détails entourant son crime. En décrivant les faits, il a raconté qu'il s'était débarrassé des différentes parties du corps de la fillette en trois jours. Il a notamment lancé dans le lac Ontario des sacs contenant la tête, les bras et le torse de sa victime. « Je reconnais le tort que j'ai causé et je réalise que je dois être puni pour ce que j'ai fait », a dit Brière.

Le juge David Watt a ensuite tenu des propos durs envers Brière. « Le crime que vous avez commis secoue profondément la communauté. Il n'existe aucune limite à la vulnérabilité de nos enfants. »

Rattrapé par son passé, l'ex-docteur Ménard comparaît pour meurtre

CHRISTIANE DESJARDINS

Rattrapé par son passé, François Ménard ne pourra pas redevenir médecin comme il l'espérait. Du moins pour un moment.

Hier, au palais de justice de Sorel, l'ex-omnipraticien de 46 ans a plutôt été accusé d'un meurtre vieux de huit ans, celui de Tranh Chi An, et devrait vraisemblablement répondre, avec deux autres individus, du meurtre de Richard Poirier, assassiné il y a cinq ans.

Hier, à Sorel, cette nouvelle a surpris tout le monde, même si on savait qu'il avait connu une période trouble dans les années 90. La drogue et le jeu, dit-on. Issu d'une famille de notables, Ménard semblait malgré tout apprécié du temps qu'il était médecin. « C'est bien de valeur. C'était un excellent médecin, qui ne prescrivait pas de médicaments sans te faire passer un check-up, soutient Gilles Mathieu, 63 ans, patient du Dr Ménard pendant six ans. J'ai eu bien de la difficulté à le remplacer quand il a arrêté », a-t-il dit à La Presse.

En l'an 2000, le médecin a été radié à vie de la profession en raison des accusations criminelles qui pesaient contre lui. Il avait battu un patient pour lui extorquer 10 000 \$. Sa victime avait dû recevoir 75 points de suture. Ménard avait aussi été condamné pour avoir enlevé, avec plusieurs autres individus, un homme qu'ils avaient séquestré, attaché et effrayé, dans le but de retracer son frère, qui leur avait prétendument volé de la drogue. Le Dr Ménard était à l'époque aux prises avec de sérieux problèmes de drogue, d'alcool et de jeu. En fait, il traînait ces problèmes depuis les années 80. Avec un ami, qui est mort d'une surdose en 1991, ils écumaient les bars. Devant le juge qui devait imposer sa peine à Ménard, en 2001, son avocat faisait valoir que son client avait été un véritable « cocktail de drogues ambulants », et que tous ses problèmes venaient de là. Mais il avait entrepris une cure de désintoxication, et il était sur la bonne voie. Le médecin était déjà fort puni, puisqu'il avait brisé sa carrière, et les ris-

ques de récidive apparaissaient inexistantes, faisait-il valoir. Ménard s'en était tiré avec une peine de deux ans moins un jour à purger dans la collectivité.

Il s'est par la suite établi à Montréal, où il menait apparemment une existence paisible, en compagnie de sa conjointe. Il disait étudier en urgence.

Mercredi dernier, il devait passer devant ses pairs du Collège des médecins pour tenter de se faire réadmettre dans la profession. Il devait présenter ses arguments et les convaincre qu'il avait changé. Dans de rares cas, des médecins radiés à vie peuvent être réadmis, a indiqué Nathalie Savoie, porte-parole du Collège des médecins. Mais les policiers de la Sûreté du Québec ont plutôt arrêté Ménard pour meurtre ce jour-là. Les expertises pratiquées sur un corps découvert en 1999 en Estrie avaient finalement démontré qu'il s'agissait de Tran Chi An, disparu depuis mai 1996. Il s'agissait d'une connaissance de Ménard. L'argent serait le mobile du crime. Ménard est accusé de l'avoir tué le 20 mai 1996, à Sorel.

Mercredi, sur la foi d'informations, les policiers se sont rendus à Saint-Louis, où ils ont découvert le cadavre décomposé de Richard Poirier, qui avait 36 ans quand il a été porté disparu par sa famille en octobre 1999. La police croit que Poirier a été assassiné le 2 septembre 1999 par René Barnabé, 38 ans, Paul-Noël Arsenault, 46 ans, et un autre homme de 46 ans que la SQ ne nomme pas. Hier, Barnabé a été formellement accusé de crime. Arsenault, qui est détenu pour une autre affaire, sera accusé de ce meurtre la semaine prochaine, et on ignore pour le moment quand « l'autre homme de 46 ans » sera accusé. Arsenault et Barnabé, des connaissances de Ménard, sont aussi accusés d'avoir commis des vols qualifiés dans des résidences en 1999 et en 2000.

Ménard reviendra devant le tribunal le 12 juillet pour dire s'il désire une enquête préliminaire. Son avocat compte demander sa remise en liberté sous cautionnement.

SUPER SOLDE de DÉMÉNAGEMENT



3 jours seulement !
18-19-20 juin

* 10% DE RABAIS

SUR TOUS LES :

- Appareils photos
- Caméras vidéo
- Flashes
- Imprimantes
- Numériseurs
- Objectifs



15% DE RABAIS

SUR TOUS LES :

- Trépieds
- Accessoires photo
- Sacs photo
- Jumelles



20% DE RABAIS

SUR TOUS LES :

- Cadres
- Livres
- Albums



Valide du 18 juin au 20 juin 2004
Sur marchandise en magasin seulement
* Limite de un produit escompté à 10% par client
Certains items en quantité limitée
Photos peuvent différer 1-800-363-3535

L.L. Lozeau
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE
(514) 274-6577 | 6224, St-Hubert
www.lozeau.com | Montréal, Québec

POUR UN MARCHÉ ÉQUITABLE

Nous, agricultrices et agriculteurs du Québec, contribuons avec fierté à nourrir la population et participons activement à la vitalité de toutes les régions. Nous avons à cœur de préserver nos racines tout autant que nos ressources.

À travers nos actions collectives, nous défendons des valeurs de solidarité et d'équité. Nous sommes partisans et ardents promoteurs d'une agriculture fondée sur un approvisionnement en produits de haute qualité, la protection des ressources, la transformation chez nous.

Nous dénonçons que plusieurs denrées agricoles sont payées moins que ce qu'il en coûte pour les produire, si bien que nous voyons fondre nos revenus et disparaître un nombre croissant de nos fermes.

Cette situation ne peut plus durer !

Nous en appelons à la solidarité de nos concitoyennes et concitoyens pour l'instauration d'un marché équitable fondé sur :

La transparence des prix
entre les différents maillons de la filière agroalimentaire ;

Une rémunération juste et équitable
pour notre travail et nos familles ;

Le maintien de nos fermes à dimension humaine
et la relève pour la génération montante ;

La pérennité d'une agriculture sous le signe
de **l'action collective** ;

Une profession qui témoigne, de la terre à la table,
du **respect des uns envers les autres**.

Les agricultrices et agriculteurs du Québec



**L'Union des
producteurs
agricoles**

MORT D'UN ÉLÈVE DANS UN GYMNASSE

Le coroner critique un installateur d'équipements

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Le coroner qui a enquêté sur la mort d'un écolier qui avait reçu sur le crâne une partie d'un mur de béton, auquel était attaché un panier de basketball, s'est fait critique à l'égard de l'installateur.

« La compagnie Kelly Construction n'a pas été trop perspicace », a commenté le coroner Claude Paquin dans son rapport rendu public hier.

Le Dr Paquin « trouve étrange l'installation d'un panier de basketball juste au-dessus d'une porte d'entrée de gymnase : il y a risque d'accident entre les joueurs et ceux qui entrent et sortent du gymnase ».

Mais il y a pire : selon les expertises menées par des ingénieurs à la demande du coroner, les murs de béton sur lesquels avaient été installés d'autres paniers ne pouvaient pas non plus supporter des charges appliquées aux paniers, parce qu'ils ne comportaient aucun élément de renforcement.

L'installation avait été parachevée le 19 mai 2003 et l'accident fatal est survenu le 12 juin, quand Aditya Pathak s'est amusé à se suspendre à l'anneau du nouveau panier de basketball fixé au-dessus de la porte du gymnase de l'école Saint-Bernard, à Dollard-des-Ormeaux. Il avait 15 ans.

Le coroner n'attribue aucune part de responsabilité au jeune. Même si les règles de la Fédération internationale de basketball interdisent aux joueurs de s'accrocher à l'anneau du panier. « Peu importe le règlement officiel, le fait de voir les professionnels de la NBA (National Basketball Association) se suspendre à l'anneau conduit nos enfants à faire de même, soumet-il. Ça fait partie du jeu. On ne peut critiquer la victime ou les autres enfants d'avoir agi de la sorte. Se suspendre à l'anneau est tellement inhérent à ce sport que c'est aux adultes à installer les paniers en conséquence », indique-t-il.

Plus généralement, le coroner déplore que la sécurité des équipements sportifs dans les gymnases des écoles, comme les paniers de basket-

ball, les buts de soccer et de football ou les murs d'escalade, soit assurée si inégalement d'une école à l'autre, d'une commission scolaire à l'autre.

Il signale que des expertises menées à sa demande dans 14 écoles secondaires et les 44 écoles primaires de la commission scolaire Lester B. Pearson démontrent que « certaines installations sont similaires en ce qu'elles sont fixées dans des blocs de ciment tandis que d'autres sont fixées dans des structures portantes ».

À cet égard, le coroner recommande que lorsque la composition du mur de blocs de béton, son épaisseur et son renforcement ne sont pas connus, il vaudrait mieux recourir à des câbles d'acier pour consolider le tout.

Finalement, le coroner estime que le ministère de l'Éducation devrait établir des règles uniformes de façon que la sécurité des enfants ne varie pas selon l'école ou la commission scolaire.

« Il n'y a aucune supervision obligatoire par une firme d'ingénieurs en structures après l'installation d'équipements sportifs », ajoute-t-il.

Des taux d'ozone largement au-dessus de la limite au Canada

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — L'ozone troposphérique — une des plus nocives composantes du smog — dépasse de 30 % en moyenne, dans les villes canadiennes, la limite sanitaire fixée par les ministres de l'Environnement, révèle un rapport de l'Institut Fraser.

Et la situation se détériore de plus en plus, dit le document basé sur des données d'Environnement Canada auxquelles le public ne peut avoir accès sous une forme compréhensible. Les niveaux ambiants du polluant ont donc augmenté de 32,7 % entre 1975 et 2001, dit le rapport.

Les statistiques démontrent clairement que la qualité de l'air se détériore, affirme Ted Boadway, de l'Association médicale de l'Ontario, ajoutant que la question devrait attirer l'attention durant la campagne électorale.

L'ozone troposphérique, ou mauvais ozone, n'a ni couleur, ni odeur ; il se forme lorsque les polluants des pots d'échappement des voitures et d'autres sources réagissent avec la lumière du jour. Il augmente le malaise des asthmatiques, détériore les pou-

mons et peut endommager le cœur. Toutes les villes citées dans le rapport de l'Institut Fraser avaient, durant la période couverte, des taux annuels moyens d'ozone supérieurs à la limite acceptable de 15 parties par milliard fixée par les ministres fédéral et provinciaux de l'Environnement.

En 2001, c'est le secteur d'Ottawa-Hull qui enregistrait les taux d'ozone les plus élevés, à 25 parties par milliard. Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary et Winnipeg avaient toutes des taux supérieurs à 20.

Selon M. Boadway, le gouvernement fédéral cache de l'information au sujet de la qualité de l'air. L'augmentation des niveaux d'ozone est par ailleurs mystérieuse parce que certains des produits chimiques qui en sont à l'origine sont en déclin, a affirmé Kenneth Green, un expert de l'environnement et coauteur du rapport. Ironiquement, un des principaux thèmes du rapport est que les préoccupations environnementales ne sont pas justifiées par les données scientifiques. M. Green a toutefois précisé que l'ozone de la basse atmosphère (ozone troposphérique) est une exception.

L'agence d'examen des partenariats devra être indépendante de Québec

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La nouvelle agence qui aura à scruter les partenariats public-privé sera indépendante du gouvernement, a indiqué hier la titulaire du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget.

Toutefois, le ministre sectoriel restera responsable des projets devant l'Assemblée nationale, a-t-elle ajouté, en déposant hier le projet de loi créant l'Agence des partenariats public-privé du Québec à l'Assemblée nationale.

Du même souffle elle a déposé le projet de loi qui, une fois adopté à l'automne, créera Service-Québec, l'agence responsable de la mise en place d'un guichet unique de renseignement à la population.

Service-Québec aura des fonctionnaires comme employés, mais il en ira autrement de l'agence mandatée pour surveiller les partenariats avec le secteur privé. Selon M^{me} Jérôme-Forget, ses employés — une quinzaine de personnes au maximum — conserveront une marge de manoeuvre à l'endroit du gouvernement.

« Ce sera une agence exécutive, mais elle devra faire montre de transparence, car ce sont des fonds publics », a-t-elle expliqué. La « mode de la privatisation » avait fait oublier les obligations du gouvernement ; or, Québec compte garder la maîtrise d'œuvre dans les partenariats public-privé, a-t-elle dit.

Évaluer les risques

Ces spécialistes devront évaluer les risques relatifs pris par Québec et le secteur privé dans les projets « et s'assurer que des choses comme le métro de Laval ne se reproduisent plus », a-t-elle insisté.

Elle n'a pas voulu s'engager toutefois à ce que les contrats scrutés par cette agence ne puissent avoir « d'avenants » d'augmentation d'honoraires, qui sont monnaie courante dans la construction routière et dans les projets d'immobilisations gérés par Québec.

« Il y aura beaucoup de détails explicites dans les contrats. Dans un contrat comme celui de Girès (le mégalogiciel ou Québec a englobé inutilement 160 millions), il y avait plein de portes ouvertes », a-t-elle observé.

SANS-FIL À TOUS PRIX



LG 4010	
MAINTENANT 0\$*	<ul style="list-style-type: none"> • Sonneries polyphoniques • Son de qualité supérieure • Accès Internet sans fil
*Après remise postale, dans le cadre d'un abonnement de deux ans - Sans abonnement: 299**	
Forfaits Méga-minutes à partir de 25 \$ par mois*	
<ul style="list-style-type: none"> • 1 000 minutes soirs et week-ends • 100 minutes de jour en semaine 	
PLUS 3 MOIS D'APPELS LOCAUX ET DE MESSAGERIE TEXTE ILLIMITÉS**	
EN PRIME: POUR UN TEMPS LIMITÉ, OBTENEZ	
100 MINUTES DE JOUR SUPPLÉMENTAIRES/MOIS	
POUR LA DURÉE DE VOTRE ENTENTE**!	

Treo ^{MC} 600 — Gestionnaire Palm, courriel et téléphone intégrés	
	Exclusif à Rogers^{MC} Sans-fil 599⁹⁹\$*1 *1 Avec un abonnement de deux ans à un forfait voix et transmission de données Sans abonnement: 874**
	<ul style="list-style-type: none"> • Courriel et messagerie texte • Affichage des pièces jointes • Accès Internet sans fil • Sans-fil photo avec assistant numérique personnel intégré
POUR UN TEMPS LIMITÉ: 3 MOIS DE COURRIEL ET DE SERVICE INTERNET ILLIMITÉS***	

Offre d'une durée limitée!
Chez les concessionnaires autorisés participants seulement.



CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ

*Offre en vigueur jusqu'au 30 juin 2004. L'offre du LG 4010 à 0\$ est applicable à tout nouvel abonnement de deux ans à un forfait mensuel de 25\$ ou plus de Rogers^{MC} Sans-fil. **Les forfaits Méga-minutes sont offerts dans le cadre d'un abonnement de deux ans. ***Offre en vigueur jusqu'au 9 août 2004. L'offre de trois mois d'appels locaux et de messagerie texte s'applique à tout nouvel abonnement de deux ans pour les forfaits mensuels de 20\$ et plus. L'offre de trois mois comprend le temps d'antenne local et la messagerie texte illimités à l'exception des messages surfacturés (en déplacement ou internationaux, les alertes MSN et les messages relatifs aux concours et aux promotions). **Après remise postale de 200\$, dans le cadre d'un abonnement de 24 mois à un forfait voix et données. Des frais uniques de mise en service s'appliquent. Les frais d'accès au système et au service d'urgence 911, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes s'appliquent et seront facturés mensuellement. Une fois la période promotionnelle écoulée, les services de messagerie texte seront facturés à l'utilisation. Les appareils illustrés peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. **Après remise postale de 200\$, dans le cadre d'un abonnement de 24 mois à un forfait voix et données. Des frais uniques de mise en service s'appliquent. Les frais d'accès au système et au service d'urgence 911, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes s'appliquent et seront facturés mensuellement. *** L'offre de trois mois de courriel et de service Internet illimités est applicable à tout nouvel abonnement de deux ans à un forfait voix et données de 40\$ ou plus par mois de Rogers^{MC} Sans-fil. ©2004 palmOne, Inc. Tous droits réservés. palmOne, Treo, les logos palmOne et Treo ainsi que Blazer font partie des marques de commerce ou des marques déposées appartenant à ou sous licence exclusive de palmOne, Inc. ou de ses filiales. Palm, Palm OS, HotSync et le logo Palm Powered sont des marques déposées autorisées de palmOne, Inc. Utilisés sous licence. **Rogers, Rogers Sans-fil, le ruban de Möbius et «VOTRE MONDE. MAINTENANT.» sont des marques de commerce de Rogers Communications Inc. Utilisés sous licence.

- MONTRÉAL**
- 2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
- Place-Ville-Marie (514) 394-0000
- 8984, boul. de l'Acadie (514) 387-9999
- 1201, avenue Greene (514) 933-8000
- 5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
- Place Alexis-Nihon (514) 865-9949
- Place Versailles (514) 355-0003
- Les Galeries d'Anjou (514) 356-0356
- 3339L, boul. des Sources (514) 683-3333
- 2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
- Place Vertu (514) 745-0745
- BOUCHERVILLE**
- Promenades Montarville (450) 449-4998
- BROSSARD**
- 7005, boul. Taschereau, bur. 150 (450) 926-3111
- Mail Champlain (450) 671-3300
- Place Portobello (450) 671-4744
- GATINEAU**
- 360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
- JOLIETTE**
- 517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 755-5000
- LAVAL**
- 2142, boul. des Laurentides (450) 629-6060
- 241C, boul. Samson (450) 969-1771
- LONGUEUIL**
- 1490, chemin de Chambly (450) 442-1566
- REPENTIGNY**
- Les Galeries Rive-Nord (450) 581-7756
- ROSEMÈRE**
- Place Rosemère (450) 971-2000
- SAINTE-EUSTACHE**
- 360E, boul. Arthur-Sauvé (450) 974-9299
- SAINTE-HUBERT**
- 5245, boul. Complexe Cousineau (450) 926-5656
- SAINTE-JÉRÔME**
- 60, rue Bélanger (450) 431-2355
- SHERBROOKE**
- 2980, rue King O. (819) 566-5555
- TERREBONNE**
- 1270, boul. Moody, bur. 10 (450) 964-1964

CAHIER SPÉCIAL LIVRES D'ÉTÉ

À lire, dimanche dans **LA PRESSE** | LECTURES



ARRONDISSEMENT DE BROSSARD

L'hôtel de ville au centre du débat

Pour mieux cerner les enjeux des référendums sur les défusions, *La Presse* a visité quelques arrondissements qui devront décider de leur avenir, le 20 juin prochain. Voici un tour d'horizon de la situation dans l'arrondissement de Brossard.

SÉBASTIEN RODRIGUE

Derrière les apparences tranquilles des rues de Brossard sommeille toujours une rancœur envers la fusion municipale qui laisse aux citoyens le sentiment d'avoir été dépossédés de leur administration municipale.

Les défusionnistes rechignent notamment pour la « substitution » d'un véritable symbole de cette ancienne municipalité autrefois classée parmi les mieux gérées de la province : l'hôtel de ville.

Le soir de la divulgation des résultats des registres, un militant défusionniste bien connu là-bas, Pierre Sénécal, en a d'ailleurs profité pour haranguer le maire de Longueuil, Jacques Olivier, à ce sujet. « Nous allons mettre Jacques Olivier à la porte de notre hôtel de ville, peu importe le nombre de vote que ça va prendre », lui a-t-il lancé. C'est qu'au lendemain des défusions, la nouvelle Ville de Longueuil a aménagé ses bureaux dans l'ancien hôtel de ville de Brossard.

Les défusionnistes se plaignent d'avoir dû céder leur hôtel de ville à une administration qu'ils n'avaient pas choisie et qui ne leur a pas offert de compensation. L'aversion répandue à l'égard du nom de Longueuil qui se retrouve aujourd'hui sur l'imposant hôtel de ville ajoute aussi à l'insulte plus de deux ans après les fusions municipales sur la Rive-Sud.

En mai dernier, un peu plus de 12 000 électeurs ont exigé la tenue d'un référendum dans cette ancienne ville dimanche prochain. Brossard représente un enjeu important dans cette campagne référendaire pour le maire Olivier en raison de l'importante richesse foncière de

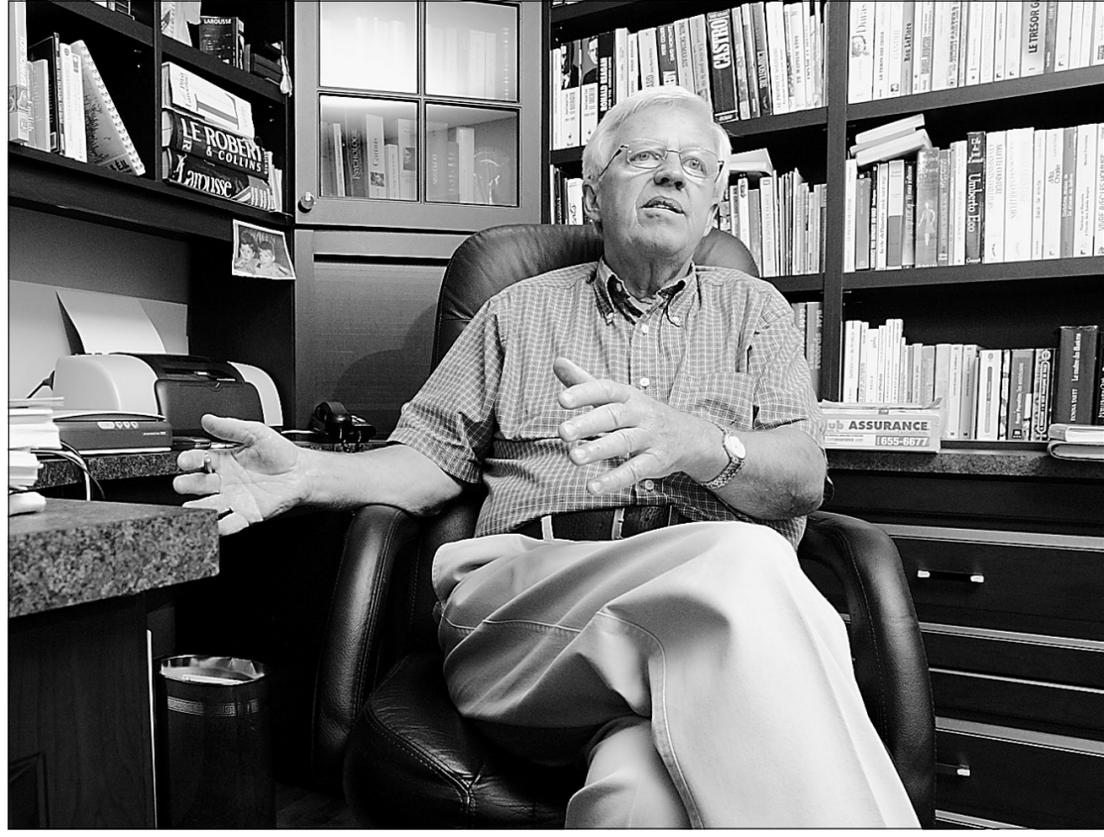


PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE ©

L'ancien maire de Brossard, Paul Leduc, supporte la défusion, ce qui ramènera plus de démocratie sur la Rive-Sud, selon lui.

cette ancienne municipalité sur le territoire de la nouvelle ville de Longueuil.

La campagne référendaire prend d'ailleurs des allures d'opération anti-Olivier pour les militants défusionnistes. « Il a créé une machine bureaucratique menée selon les prérogatives du maire, une sorte de Louis XIV du municipal qui octroie des privilèges à la petite noblesse », soutient M. Sénécal.

Les militants défusionnistes vont toutefois plus loin encore. « On peut se débarrasser d'Olivier avec le vote, mais on attend toujours que quelqu'un nous prouve que la grande ville fonctionne », dit Gilles Larin, du comité du Oui de Brossard.

Les défusionnistes se plaignent surtout d'avoir perdu l'accès et l'écoute de leurs conseillers municipaux. « On s'est fait avoir, ils sont entrés au pouvoir et maintenant ils disent la

même chose que le maire Olivier », affirme M. Sénécal. Les citoyens déplorent également le peu de chance qu'ils ont de s'adresser aux élus lors des assemblées publiques.

Les électeurs de Brossard ont eu droit à une campagne référendaire particulière où les anciens maires ont tour à tour effectué des sorties publiques pour influencer leurs concitoyens. Alphonse et Georgette Lepage (maires de 1978 à 1990) ont invité les citoyens à voter pour le statu quo, tandis que le dernier maire de Brossard, Paul Leduc, favorise la défusion.

Dans une lettre adressée à un hebdomadaire local, le couple d'anciens maires soutient que la Ville de Brossard défusionnée deviendrait moins puissante que des villes voisines comme Candiac ou LaPrairie et dominée par le conseil d'agglomération de Longueuil. « Les défu-

sionnistes ont tout intérêt à s'ouvrir aux autres et à penser à l'avenir plutôt qu'aux charmes du passé », écrivent-ils.

De son côté, M. Leduc croit que la défusion permettra de rétablir un meilleur équilibre démocratique sur la Rive-Sud. « Au conseil municipal de Longueuil, l'opposition est pratiquement muette et Brossard dispose de sept élus municipaux, tous du même parti politique qui doivent suivre la ligne de parti », dit-il. Le maire Olivier apparaît également indélogeable aux yeux de Paul Leduc, qui ne ferme pas la porte à un retour en politique.

Il estime que la reconstitution de Brossard permettra aux élus locaux de s'exprimer publiquement et de s'opposer à certaines décisions prises par Longueuil. « Si le maire décide de baisser la dotation de Brossard, il peut le faire comme bon lui

BROSSARD

- > 67 027 habitants
- > Pourcentage de représentants au conseil municipal de Longueuil : 17 %
- > Pourcentage de voix au futur conseil d'agglomération : 18 %
- > Nombre actuel d'élus municipaux : sept conseillers municipaux
- > Nombre d'élus municipaux en cas de reconstitution : un maire et 10 conseillers municipaux
- > Nombre d'électeurs : 50 539
- > Vote requis pour la défusion (35 % de Oui) : 17 689
- > Coût de la défusion (scrutin, transition et besoins additionnels en ressources humaines et matérielles) : 1 651 068 \$
- > Compétence de proximité : 23 % du budget
- > Compétence d'agglomération : 77 % du budget

semble, le maire a une puissance exagérée », soutient-il.

La présidente de l'arrondissement de Brossard, Nicole Carrier, affirme pour sa part que contrairement aux idées reçues, les élus de Brossard disposent d'une influence auprès de l'administration. « Les gens comprennent quand on leur dit qu'il vaut mieux pouvoir voter pour le maire de Longueuil qui va contrôler 77 % de leur budget », dit-elle.

Paul Leduc ajoute toutefois qu'une défusion permettra de ramener une gestion plus serrée des finances publiques. Avant les fusions, Brossard se vantait d'avoir éliminé sa dette et payé comptant la construction de son hôtel de ville. M^{me} Carrier réplique que les défusionnistes véhiculent de fausses informations sur des dépenses extravagantes faites à l'hôtel de ville.

La bataille est vraisemblablement féroce entre les camps du Oui et du Non. Reste à voir qui, des anciens maires de Brossard, auront le plus de poids dans la balance le 20 juin prochain.

Love-in: c'est reparti comme en 1995!

FRANÇOIS CARDINAL

« Banlieusards, we love you! Ne nous quittez pas... »

Tel pourrait être le cri de ralliement des centaines et des centaines de personnes qui sont attendues demain à Westmount pour déclarer leur amour débordant à la grande ville... et aux défusionnistes qui s'apprêtent à faire voler Montréal en éclats.

Clin d'oeil au rassemblement pro-Canada qui a eu lieu à Montréal à la veille du référendum sur la souveraineté de 1995, cet événement porte un nom tout désigné : « Let Love In ». Bien qu'il soit de moindre envergure (on attend 1000 personnes plutôt que 100 000), il rassemblera bon nombre de personnalités en faveur du regroupement des villes de l'île.

À partir de 13 h dans le parc Westmount, à l'angle des rues Sherbrooke et Melville, les Montréalais de tous horizons sont invi-

tés à se joindre au maire Gérald Tremblay, au président de l'Union des artistes, Pierre Curzi, à l'humoriste Yvon Deschamps, au président de Coalition Montréal, Benoît Labonté, et aux autres partisans de la nouvelle ville.

En fait, tout le monde est invité, sauf « les fauteurs de trouble et Jean Lapierre », selon l'invitation envoyée par courriel.

« Avant que (les défusionnistes) ne passent au vote, il serait important de leur faire savoir à quel point la ville-centre tient à eux », écrit-on. Un groupe de citoyens inquiets des quartiers Villieray, Rosemont, Plateau Mont-Royal, de la Petite-Italie... a jeté son dévolu sur un arrondissement emblématique, soit celui de Westmount, pour exprimer de manière concrète son attachement. »

Initiative citoyenne, ce « love in » est une idée de Dominic Turgeon, psychologue scolaire et écrivain à ses heures, et de ses amis. À la fin

du mois de mai, après avoir constaté que personne ne se levait pour défendre le grand Montréal, ils ont décidé d'organiser eux-mêmes quelque chose.

« Aidé par le bouche à oreille contemporain, le courriel, on a joint plusieurs milliers de personnes, explique M. Turgeon. On les invite à venir tout l'après-midi dans le parc en affichant des marques d'affection sur de grands cartons. »

Avec des slogans comme « Westmount, ne me quitte pas ! » et « All we are saying is give Montreal a chance ! », les organisateurs espèrent convaincre certains défusionnistes de ne pas voter pour le démembrement, dimanche.

Par ailleurs, les partisans de la grande ville ont été galvanisés, hier, par un éditorial du quotidien *The Gazette*. Contre toutes attentes, ce journal anglophone invite ses lecteurs à voter contre les défusions, dimanche, dans les 22 réfé-

rendums qui se tiendront dans l'île. Non pas parce que la fusion est la panacée, mais plutôt parce que la défusion est pire.

Qualifiant le démembrement de « situation perdante-perdante », le quotidien souligne qu'un vote pour la défusion de Montréal ne punira ni le Parti québécois ni le Parti libéral du Québec. « La défusion ne punira que les banlieues », écrit-on avant de vanter le modèle de décentralisation de l'administration Tremblay.

Les principaux lieutenants du maire Gérald Tremblay, les maires d'arrondissement George Bossé (Verdun) et Frank Zampino (Saint-Léonard), se sont réjouis de la décision du quotidien maintenant installé rue Sainte-Catherine.

« Le PQ et le PLQ sont arrivés avec des propositions qui suscitent plus de controverse que d'allégeance, a noté M. Bossé. Les deux projets sont mauvais. Or ce n'est pas en pénalisant les fusions for-

cées qu'on va régler le problème. »

« Ça réaffirme ce qu'on dit depuis plusieurs mois », a renchéri M. Zampino en faisant notamment référence à la perte d'influence des villes reconstituées.

Les deux élus ont tenu une conférence de presse, hier, pour rappeler que les arrondissements actuels ont suffisamment de ressources financières pour faire face aux défis de n'importe quelle ville dûment constituée. Ainsi, ont-il dit, 26 des 27 arrondissements affichent des surplus depuis la création de la nouvelle Ville de Montréal.

« Ces mêmes surplus ont augmenté globalement de 50 % durant les deux premières années d'existence de la nouvelle ville, passant de 66 millions au 1^{er} janvier 2002 à 99 millions au 31 décembre 2003. Il est donc faux d'affirmer que les arrondissements sont sous-financés », selon le président du comité exécutif, Frank Zampino.

COLS BLEUS

La grogne gagne de nouveaux arrondissements

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le mouvement de grève illégale des cols bleus montréalais s'est étendu un peu plus au cours des derniers jours, cette fois dans les arrondissements de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce et de Beaconsfield—Baie-d'Urfé où les employés refusent de franchir des piquets de grève.

Environ 400 cols bleus refusent ainsi de travailler dans six arrondissements de la métropole. Dans Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, 13 cols bleus ont été suspendus mardi dernier. Le lendemain, environ 80 employés ont refusé de travailler, ce qui nuit au

nettoyage des rues, à l'entretien des conduites d'aqueduc et aux travaux de voirie, selon le maire de l'arrondissement, Michael Applebaum.

Les arrondissements doivent recourir à l'entreprise privée pour faire certains travaux. À Côte-des-Neiges, on a craint un certain temps pour la collecte des ordures hier, mais les cols bleus ont repris le travail normalement en soirée.

Cet imbroglio a pris naissance avec l'application de mesures disciplinaires à l'endroit des cols bleus qui avaient échangé des camions entre différents arrondissements il y a trois semaines.

Les cols bleus suspendus protestent systématiquement contre ces sanctions en érigeant des piquets de grève et leurs confrères refusent alors de travailler par solidarité. L'arrondissement de Verdun a été le premier victime de cette situation, qui a aussi gagné les arrondissements de Ahuntsic—Cartierville, de Kirkland et de Dollard-des-Ormeaux—Roxboro.

La Ville de Montréal a déjà porté plainte pour outrage au tribunal contre un peu plus de 450 cols bleus qui ont participé à l'échange de camions. L'administration municipale estime qu'ils ont outrepassé une ordonnance du Conseil des services essentiels (CSE)

interdisant l'utilisation de camions pour manifester.

Selon une porte-parole de la Ville de Montréal, Amélie Régis, une autre plainte pour outrage au tribunal est envisagée concernant l'arrêt de travail illégal des cols bleus. Le Conseil des services essentiels a d'ailleurs statué qu'une ordonnance imposée en septembre dernier interdisait déjà un tel moyen de pression aux cols bleus. La Ville compte également obtenir des indemnités de la part des cols bleus pour ces moyens de pression par l'entremise du Conseil.

Entre-temps, le syndicat des cols bleus regroupés et les négociateurs de la Ville de Montréal poursui-

vent des audiences intensives devant un arbitre nommé par le ministère du Travail. Cet arbitre doit entendre les deux parties jusqu'au 4 juillet. Il dispose ensuite de deux mois pour imposer une convention collective aux deux parties.

La convention collective des cols bleus est échue depuis 2002. Le prochain contrat de travail doit harmoniser les 29 conventions collectives qui étaient en vigueur chez les cols bleus lors des fusions municipales. Par ailleurs, le comité exécutif de la Ville de Montréal a approuvé hier une nouvelle entente avec le syndicat représentant les brigadiers scolaires.

Plus jamais gouvernement du Québec ne piétinera les droits des citoyens, clame Charest

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Plus jamais un gouvernement du Québec n'osera « faire ce que le gouvernement du Parti québécois a fait, en piétinant les droits des citoyens sur ce choix d'avenir pour leur communauté », a lancé le premier ministre Jean Charest à propos de la fusion forcée des municipalités, au moment où il dressait le bilan de la session parlementaire qui vient d'être ajournée pour l'été.

Quoi qu'il en soit, si le chef du PQ, Bernard Landry, demeurait à la barre de sa formation et reprenait le pouvoir aux prochaines élections, il n'entreprendrait rien pour regrouper les municipalités qui auront décidé de quitter les grands ensemble par le vote de dimanche.

Le chef péquiste s'est en effet défendu hier d'avoir déclaré devant l'Union des municipalités du Québec, à son dernier congrès, qu'il fe-

rait en sorte de regrouper ces municipalités, comme le lui fait dire à répétition Jean Charest. M. Landry a expliqué hier qu'il avait dit qu'il appartenait à Québec de fixer les limites des municipalités et que, sur le plan institutionnel, il « n'avait commis aucune erreur démocratique ».

« Je dis qu'on n'a pas l'intention d'ouvrir cette canne de vers. On n'a pas l'intention de replonger les gens dans l'incertitude. On a assez eu d'incertitude municipale. Alors, si les gens veulent défusionner — j'espère qu'ils ne le feront pas —, ils devront hélas vivre avec leur décision », a affirmé le chef du PQ.

Comme il l'avait fait en Chambre un peu plus tôt, Jean Charest s'est félicité d'avoir conduit ses troupes sur le chemin des défusions municipales, ce qui lui permet, estime-t-il, d'applaudir ce qu'il a appelé « le retour à la démocratie ».

Il a répété qu'il était toujours favorable aux grandes villes, mais il continue de s'engager dans cette campa-

gne estimant que « c'est à chaque citoyen de porter son jugement ». Pour sa part, il est allé voté par anticipation dans la plus grande discrétion, dimanche dernier.

Pendant que Bernard Landry qualifie la démarche du gouvernement de « véritable gâchis » et que le chef de l'ADQ, Mario Dumont, estime qu'il s'agit d'un « cafouillage épouvantable », le premier ministre Charest, lui, juge que « tout va très bien ».

Les sondages d'opinion qui révèlent un fort taux d'insatisfaction envers son gouvernement de l'ébranlent pas non plus : « On s'est fixé un plan très ambitieux de changement au Québec et les chiffres qui m'intéressent aujourd'hui, c'est que le taux de chômage soit de 8 % et que l'écart entre le Québec et l'Ontario soit à son plus bas niveau historique, qu'il y ait plus de monde qui travaille, qu'on réussisse à relancer les exportations et que l'investissement privé au Québec progresse de 11 % ».

Il s'est également dit heureux de ce que le Québec accueille, cette année, 18,5 % des investissements privés au Canada, un sommet en 12 ans, dit-il.

À cela, Bernard Landry oppose d'autres données : « Le mois dernier, Québec a perdu 6500 emplois, alors qu'il s'en est créé 31 000 en Ontario et 56 000 au Canada. Depuis l'élection des libéraux, le Québec n'a créé que 20 % des emplois au Canada. En 2002, le Québec en créait plus de 30 %. La plus forte création d'emplois en 24 ans. »

Après 14 mois de pouvoir, le premier ministre estime avoir réussi des réalisations tangibles : « On a repris le contrôle des dépenses publiques, notre économie va bien. On avait dit qu'on réinvestirait en santé et en éducation, on l'a fait, et les citoyens s'engagent de plus en plus activement dans les débats que nous avons, comme en témoigne le succès des forums de discussion que nous avons mis sur pied. »

Le leader parlementaire du gouvernement, Jacques Dupuis, a rappelé que 25 projets de loi avaient été adoptés, dont sept sont des projets de loi privés. Une quinzaine d'autres seront à l'étude en commission parlementaire cet été.

Mais un certain nombre de projets que le gouvernement considérait comme majeurs sont restés sur le carreau. Celui sur le *no fault* a été reporté, mais aussi le projet de lever le moratoire sur l'industrie porcine. De même que le projet de loi sur le changement de structures à la SAQ, pour extraire l'organisme du périmètre comptable du gouvernement. Et le projet de réforme du mode de scrutin a été renvoyé à l'automne.

Si le premier ministre se dit « très fier du leadership que le Québec a pu jouer » dans le dossier du déséquilibre fiscal, Bernard Landry et Mario Dumont l'accusent de s'être caractérisé par son manque de leadership dans l'ensemble des dossiers.

Pour faciliter l'équité salariale

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Grâce à un projet de règlement déposé hier à l'Assemblée nationale, 2000 employeurs auront en mains un nouvel outil pour se conformer à la Loi sur l'équité salariale. Au total, quelque 30 000 femmes à revenu modeste, dont les techniciennes en garderies, pourraient ainsi avoir droit à des augmentations de salaires.

Il s'agit de petites entreprises réputées aux yeux de la Commission de l'équité salariale « sans comparateurs masculins », c'est-à-dire là où il n'y a pas de catégories d'emplois à prédominance masculine : garderies, salons de coiffure, manufactures de couture, etc.

Faute de point de comparaison, ces entreprises ne pouvaient pas se conformer à la loi. Le projet de règlement vient donc corriger cette lacune en fournissant des balises aux employeurs.

La Commission a remis au ministre du Travail, Michel Després, son projet de règlement « très facile d'application », a dit la présidente, Rosette Côté, au cours d'un point de presse.

À partir de la grille fournie, ces employeurs devront accomplir leur démarche d'équité salariale, estimer l'écart salarial à corriger et hausser la rémunération de leurs employées en conséquence, s'il y a lieu.



la **Baie** encore plus

c'est parti!

solde

à l'échelle du magasin

Offres du vendredi 18 au dimanche 20 juin

la joie d'offrir... un présent à papa, le 20 juin

40 % de rabais
chemises et pantalons tout-aller et pantalons de ville Dockers pour lui

Le samedi 19 juin, nos magasins ouvrent à 8 h!
Les 300 premières personnes à se présenter au comptoir Hbc recevront une carte-cadeau Hbc de 10 \$



Grande vente de déménagement

70% de rabais sur toute la maroquinerie, les foulards, les parfums et sur certains bijoux et pièces de cristal sélectionnés, jusqu'au 27 juin 2004.

LALIQUE
maintenant situé sur la mezzanine chez OGILVY • (514) 843-3000

50% de rabais sur certains bijoux précieux sélectionnés, jusqu'au 27 juin 2004.

LUCAS
BIJOUX
situé au rez-de-chaussée chez OGILVY • (514) 842-7711, poste 234

Résultats			
TVA, le réseau des tirages			
649	Tirage du 2004-06-16	GAGNANTS	LOTS
		6/6	2 480 386,00 \$
		5/6+	0 354 340,80 \$
		5/6	121 2 419,10 \$
		4/6	6 468 85,70 \$
		3/6	127 417 10,00 \$
		2/6+	90 847 5,00 \$
		Ventes totales: 16 789 050 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 4 000 000 \$	
DES GROS LOTS PLUS GROS, PLUS SOUVENT			
49	Tirage du 2004-06-16	GAGNANTS	LOTS
		6/6	0 1 000 000,00 \$
		5/6+	0 500 000,00 \$
		5/6	25 500,00 \$
		4/6	1 250 50,00 \$
		3/6	21 034 5,00 \$
		Ventes totales: 456 727,00 \$	
649	Tirage du 2004-06-17	Compl. (65)	
Quintenne	Tirage du 2004-06-17	NUMÉRO: 234496	
Extra	Tirage du 2004-06-16	NUMÉRO: 881837	
Extra	Tirage du 2004-06-17	NUMÉRO: 881837	
649	Tirage du 2004-06-17	NUMÉRO: 881837	

ne ratez pas ces offres spéciales du samedi! Ne peuvent être jumelées à aucune autre offre.

70 % de rabais bagages Air Canada, Canadian et Embassy	55 % de rabais bijoux Charter Collection en or	55 % de rabais serviettes de plage jacquard en velours	50 % de rabais additionnel mode féminine à prix déjà réduit <small>Sur nos derniers prix étiquetés.</small>	40 % de rabais • sous-vêtements Prodiges pour lui • mode sportive Nike pour lui	40 % de rabais brassières de sport Catriona Le May Doan	40 % de rabais sandales pour lui ToGo™, Rockport, Clarks et Nunn Bush
--	--	--	--	--	--	--

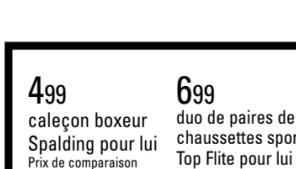
PRIX CISEAUX
3999 jeans Levi's pour lui. Modèle 501 dans le lot. Ord. 49,99 \$ et 59,99 \$.
3999 jeans Lee pour elle et lui. Ord. 44,99 \$ et 49,99 \$.
2999 jeans Rugged Wear de Wrangler pour lui. Ord. 34,99 \$.

25 % de rabais
choix de montres



Escalade de rabais
3 articles et plus : **35 % de rabais**
2 articles : **30 % de rabais**
un article : **25 % de rabais**
chemises de ville et cravates pour lui
Perry Ellis et Haggar

Prime Aramis Life
À l'achat de 87 \$ ou plus de produits Aramis Life, vous recevrez ce sac Life Spirit en prime. Produits ci-contre : 29 \$ à 87 \$. Nouveau @ la Baie!



pour elle
30 % à 50 % de rabais
mode féminine
Melrose, mac & jac, ToGo™, Mantles™, Alfred Dunner, Alia, Nygård Collection et Style & Co. Tailles courantes, petites et grandes.

30 % de rabais additionnel
• tenues de nuit, peignoirs, lingerie de jour, soutiens-gorge mode et slips à prix déjà réduit pour elle
• mode à prix déjà réduit pour elle
• sélection mode griffée à prix de liquidation pour elle
Sur nos derniers prix étiquetés.

30 % de rabais
mode Liz Claiborne pour elle
Tailles courantes et petites.

25 % de rabais
mode printemps-été griffée pour elle
Tailles courantes et petites.

pour lui
40 % de rabais
sous-vêtements
Harvey Woods pour lui

30 % de rabais
mode pour lui Tommy Hilfiger, Nautica, Chaps, Izod, Polo, Ralph Lauren, Wayne Gretzky et Claiborne

pour enfant
solde 799
hauts ToGo™ et Outline
Garçon, tailles 7 à 16. Ord. 11,99 \$

25 % à 40 % de rabais
mode pour enfant
Zanadi, Levi's, Fila et No Rules

bijoux, chaussures et accessoires
Promo de slips Everybody de Jockey
Un achat, un article gratuit!
Le deuxième article doit être de valeur égale ou inférieure.

Derniers 3 jours!
Promo bagages 1^{re} classe

50 % à 60 % de rabais
bagages parmi vos marques favorites
Exceptions : articles Eddie Bauer et ceux dont le prix se termine par 99 c.

50 % de rabais
bijoux en or à 10 ct, 14 ct et 18 ct

40 % de rabais
diamants, pierres gemmes, zircons cubiques et perles

30 % de rabais additionnel
chaussures à prix de liquidation déjà réduits de 25 % à 40 % pour homme, femme et enfant
Sur nos derniers prix étiquetés.

30 % de rabais
collants fins Mantles™ et sandales et pantoufles pour elle
Au rayon des collants et chaussettes.

25 % de rabais
sandales Tommy Sport pour enfant
Ord. 39,99 \$. **Solde 29,99 \$.**

pour le foyer
499 chocolats Frango en boîte de 454 g

60 % de rabais
litterie mode choisie

50 % de rabais
plus une remise instantanée de 25 \$ à 100 \$

duos-sommeil Sealy et Simmons choisis et tous les modèles Stearns & Foster

55 % de rabais
oreillers Laura Ashley

40 % de rabais
verres à pied en cristal
Exceptions : Mantles™ et John Rocha.

15 % de rabais
petits électros de cuisine Beaumark®

10 % de rabais
petits électros de cuisine et de soins personnels

7 % de rabais
appareils électroniques à prix ordinaire

achat-choc

499 caleçon boxer Spalding pour lui Prix de comparaison 7,99 \$.	699 duo de paires de chaussettes sport Top Flite pour lui Prix de comparaison 11,50 \$.	999 chemisiers Express en coton stretch. Pour elle. 2 modèles. Couleurs variées.	999 et 499 soutiens-gorge et slips mode Designs de Wonder Bra.	1499 à 1999 hauts, shorts et pantalons Nike pour garçon. Prix de comparaison 20 \$ à 35 \$.	1999 ch. camisoles et pantalons Roots variés pour elle Prix de comparaison 26 \$.	2999 caleçons de bain cargo Chaps Ralph Lauren pour lui Prix de comparaison 50 \$.	44997 ens. de jardin Sydney, 11 pièces Prix de comparaison 699,97 \$.
---	--	--	---	--	--	---	--

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Atout griffé », « Achat-choc », Style&Co., INC, Nine & Co et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit.

POLITIQUE

Sirros quitte son poste de député Boisclair reste au PQ

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le député libéral de Laurier-Dorion, Christos Sirros, a démissionné de l'Assemblée nationale, hier. Il sera vraisemblablement nommé délégué du Québec à Bruxelles au cours des prochaines semaines.

M. Sirros, d'origine grecque, siégeait à l'Assemblée nationale depuis 23 ans, soit depuis sa première élection le 13 avril 1981, comme représentant de cette circonscription pauvre du centre-ville de Montréal, composée majoritairement de néo-Québécois.

« Je quitte heureux, en paix avec moi-même, a déclaré le député en annonçant sa démission. Il arrive un moment dans la vie où il faut réévaluer ce qu'on fait et s'adapter. »

Il a particulièrement souligné le rôle de plus en plus important que jouent les communautés culturelles dans le Québec moderne. « Les communautés culturelles forment une part importante du Québec et les générations futures seront de plus en plus à l'aise ici », a déclaré M. Sirros.

Son départ signifie pour le Parti libéral la perte d'un de ses députés les plus progressistes, identifié à l'aile gauche du parti. Il s'est signalé notamment au cours des dernières années comme porte-parole de sa formation politique dans le dossier de la lutte contre la pauvreté. Il a amené ses collègues à appuyer la Loi sur la lutte contre la pauvreté, votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale et en vigueur depuis 2003.

La carrière politique de M. Sirros avait commencé en 1976 alors qu'il



« Je quitte heureux, en paix avec moi-même », a déclaré le député libéral Christos Sirros, en annonçant sa démission. Mais l'émotion était quand même au rendez-vous.

PHOTO JACQUES BOISSINOT, PRESSE CANADIENNE ©

avait été candidat pour la première fois dans la circonscription de Laurier, mais pas comme libéral.

Au scrutin du 15 novembre 1976, il avait été le porte-étendard de l'Alliance démocratique, un petit parti anglo-québécois de gauche, qui n'avait fait élire aucun député.

Aux élections suivantes, en avril 1981, il gagnait les rangs du Parti libéral, alors dirigé par Claude Ryan. Élu avec une majorité de 6800 voix, il devait être réélu à cinq autres reprises.

Il a été brièvement ministre de la Santé et des Services sociaux, des Affaires autochtones et des Ressources naturelles sous les gouvernements dirigés par Robert Bourassa et Daniel Johnson.

Mais en 2003, Jean Charest ne l'a pas retenu comme membre de son gouvernement, et Christos Sirros, élu vice-président de la Chambre, paraissait déçu de la réserve et du silence relatif qu'impose ce poste.

Les chefs de parti ont reconnu les mérites du député démissionnaire.

« Le Québec se construit avec des gens venus de partout », a noté le chef libéral, le premier ministre Jean Charest, tandis que Bernard Landry, chef de l'opposition péquiste, a noté le rôle joué par M. Sirros pour l'intégration des néo-Québécois au Québec moderne.

Mario Dumont, de l'Action démocratique, a souligné pour sa part que M. Sirros avait été le premier citoyen d'origine grecque élu à l'Assemblée nationale.

Boisclair reste au PQ

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Pour « voir le Québec de l'extérieur », le député péquiste de Gouin, André Boisclair, fera comme tout le monde finalement il prendra ses vacances à l'étranger.

Le leader parlementaire de l'opposition péquiste a mis sur la glace ses projets de retour aux études dans une prestigieuse université américaine, à Harvard ou à Yale. Hier en conférence de presse, il a reconnu qu'il n'avait pour l'instant été accepté dans aucune institution d'enseignement américaine.

Et mercredi soir, lors de son cocktail-bénéfice dans Gouin, M. Boisclair avait clairement indiqué qu'il comptait désormais rester à son poste pour l'avenir prévisible. « Nous reprendrons cette conversation l'an prochain, à la même date », a dit M. Boisclair au parterre d'une centaine de personnes venues l'appuyer, dont son vieil ami de collège, Marc-André Blanchard, président du Parti libéral du Québec.

Depuis le début de l'année, André Boisclair laissait entendre à son entourage qu'il aurait intérêt à « voir le Québec de l'extérieur » lui qui, à 38 ans, est élu depuis 15 ans déjà à l'Assemblée nationale. Il caresse clairement l'ambition de se porter un jour candidat à la direction du PQ, mais son heure n'a pas encore sonné. Ils sait bien par ailleurs qu'il se doit aussi de terminer sa formation universitaire. Il a fait une seule année d'économie à l'Université de Montréal.

Mais devant les problèmes du Parti libéral dans l'opinion publique, les péquistes commencent à croire possible un retour au pouvoir dès les prochaines élections, ce qui serait difficilement conciliable avec les projets à l'étranger de M. Boisclair.

Hier, pince-sans-rire, M. Boisclair n'a pas voulu préciser ses intentions autrement qu'en indiquant que les pressions qu'exerçait sur lui Bernard Landry pour qu'il reste « pesaient très fort dans la balance ».

« Ici votre Commandant. »



Commandant Don Johnson (B-747)
Président de l'APAC

Grâce à l'investissement et au dévouement continus de centaines de fournisseurs et de partenaires, et de milliers d'employés, l'Association des pilotes d'Air Canada (l'APAC) et ses membres pilotes professionnels croient au succès à long terme d'Air Canada.

Acteur clé dans le processus de restructuration, l'APAC est non seulement convaincue qu'Air Canada survivra, mais qu'elle prospérera tout en demeurant un transporteur sûr, sain et rentable. Nous continuerons de vous emmener à destination et de vous ramener à la maison en toute sécurité.

Au moment de planifier votre prochain voyage d'affaires ou d'agrément, soyez assuré que vous pourrez compter sur Air Canada et ses pilotes.

Merci de choisir Air Canada.



Pour obtenir plus de renseignements,
visitez le site www.votrecommandant.ca

CARRIÈRES POUR TROUVER.



Le samedi dans **LA PRESSE**

VENTE DE FIN DES CLASSES

Plus de 1,5 millions en inventaire

Plus de 200 ensembles (fixation - wakeboard) Réduits jusqu'à 60%

Shorty à partir de 45\$

Tube O'Brien 79\$

Skis Combo 159\$

Spéciaux valides jusqu'au 30 juin 2004

Kneeboard O'Brien 149\$

L'ENTREPÔT
au vent fou
NAUTISME EXTREME
QUALITÉ ET CHOIX SUPÉRIEUR

514-640-3001 3839 St-Jean Baptiste, Montréal
www.auventfou.com 1-800-336-2126

Pas d'Hippodrome à Boisbriand

QUÉBEC — Le projet d'envoyer l'Hippodrome de Montréal sur les terrains de Boisbriand occupés par l'usine désaffectée de GM est relégué aux oubliettes. Le gouvernement Charest n'a pu arriver à une entente avec le géant américain de l'automobile pour l'acquisition du terrain à proximité de l'autoroute, ce qui empêchera le ministre des Finances, Yves Séguin, d'annoncer avant l'été ses intentions sur l'avenir des hippodromes, indique-t-on à Québec. On cherche désormais un autre terrain, toujours au nord de Montréal. On envisage des options proches de l'autoroute des Laurentides, à Laval, indique-t-on.

LE PLUS GRAND SOLDE DE TAPIS

1 MILLION \$ EN STOCK • DES MILLIERS DE TAPIS ORIENTAUX FAITS À LA MACHINE OU À LA MAIN TOUS LES STYLES, GRANDEURS ET COULEURS

Tout doit être vendu. **JUSQU'À 80% DE RABAIS** Seulement du 15 juin au 10 juillet

VENTE DE FERMETURE FINALE
7905, BOUL. ST-LAURENT, MONTRÉAL Face au parc Jarry Ouvert 7 jours de 10 h à 19 h Tél. : (514) 385-0760 ou (514) 994-5265

Plus Tirage de 3 tapis • Valeur de 4 000 \$

LE QUÉBEC QU'ON AIME

Gens allumés, coups de cœur et bonnes adresses

Un numéro spécial du cahier ACTUEL samedi dans **LA PRESSE**

ÉLECTIONS 2004

ROGER CLAVET
UN CANDIDAT TOUCHE-À-TOUT
PAGE A16

DOIT-ON PERMETTRE AUX JEUNES DE VOTER À 16 ANS? PAGE A15

D'UN CANADA À L'AUTRE

COUPS !

Et le français, M^{me} Chow ?

« New Energy. A positive choice. » « Trabalho Para Si ! » « Sto Lavorando Per Voi ! » clame le site Internet d'Olivia Chow, candidate du NPD dans la circonscription torontoise de Trinity-Spadina et femme du chef néo-démocrate Jack Layton. En fait, le site s'adresse aux électeurs dans quatre langues : l'anglais, le portugais, l'italien et le chinois. Mais de français, l'autre langue officielle du pays, nenni, niet, zip. « Le site national est dans les deux langues, l'anglais et le français. Dans les circonscriptions, les candidats déterminent les langues en fonction de celles en usage chez eux et de leurs ressources. Et dans celle de M^{me} Chow, les quatre langues de son site sont celles qui sont le plus parlées », dit Gaby Senay du NPD. Les sites Internet des candidats conservateur et libéral de Trinity-Spadina sont en anglais seulement.

LE CANADA EN PARLE



Sarah Polley

D'aucuns la considèrent comme la Pascale Bussièrre du Canada anglais. Sarah Polley, 25 ans, originaire de Toronto, compte déjà 40 films à son actif en plus d'avoir dirigé elle-même quelques courts métrages. Vedette principale du film *Guinevere* en 1999, elle a aussi tourné avec Atom Egoyan et vient de remporter le prix de la meilleure actrice canadienne au gala des Génie pour son rôle de Ann dans *My Life Without Me*.

LE CHIFFRE DU JOUR

12 997 1 85
Nombre de personnes ayant voté lors des élections fédérales du 27 novembre 2000. Cela représente un taux de 61,2 %. Au Québec, 3 552 551 personnes ont voté pour un taux de 64,1 %.
Source : Statistique Canada

DANS CE TEMPS-LÀ...

« Les partisans de l'Alliance nient l'Holocauste, sont d'éminents bigots et des racistes. »

— La candidate libérale (et ministre) Elinor Caplan, le 14 novembre 2000, au cours d'une assemblée dans sa circonscription ontarienne de Thornhill.

QUESTION QUIZ

Combien de visites le pape Jean-Paul II a-t-il faites au Canada ? Réponse en page A14



Les adversaires de Jean Lapierre mènent une campagne de tous les instants dans Outremont. Ici, le candidat conservateur, Marc Rousseau, s'entretient avec une électrice de 99 ans, Berthe Evans Lamontagne, tandis que le bloquiste François Rebello rencontre des membres des communautés culturelles.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

OUTREMONT

Des rivaux plus coriaces que prévu pour Lapierre

KARIM BENEISSAIEH
Mercredi matin, 7 h 35. Il fait déjà chaud devant la bouche de métro Côte-des-Neiges. Un grand gailard de six pieds quatre pouces, au regard un peu timide, distribue des dépliants électoraux aux passants endormis.

Quatre personnes sur cinq ici portent un sari, un turban ou un hijab. La plupart des passants prennent le bout de papier sans s'arrêter. De temps en temps, un citoyen entame une discussion courtoise avec le candidat politicien, qui lui explique l'a b c de la souveraineté du Québec ou des inégalités que vivent les immigrants.

C'est que François Rebello, le candidat du Bloc dans le château fort libéral d'Outremont, espère barrer la route au lieutenant de Paul Martin, Jean Lapierre. Et la semaine dernière, la nouvelle est tombée comme un gros canular. Selon un sondage de l'hebdo local, *Le Point d'Outremont*, la verte recrue Rebello disposerait d'une avance de sept points sur son adversaire libéral.

Pardon ? Quelques jours auparavant, le président de la Ligue des Noirs du Québec, Dan Philipps, un supporter libéral de longue date, avait annoncé son appui à M. Rebello. Aujourd'hui, l'organisation du Bloc s'attend à ce

qu'un imam influent de la mosquée de Parc-Extension fasse de même. En fin de semaine, ce sera au tour des leaders de la communauté philippine d'appuyer le bloquiste de 33 ans. « L'appui à François va au-delà du Bloc, c'est son engagement, sa personnalité qui m'ont convaincu, explique Juan Jose Fernandez, un des responsables de l'organisme Promis, qui facilite l'intégration des immigrants. Il a une sensibilité énorme de la problématique des nouveaux arrivants, c'est un progressiste. »

François Rebello réalisera-t-il l'impensable, soit arracher Outremont aux libéraux ? Peu probable, jugent la plupart des observateurs. Depuis 1914, date où on a délimité la circonscription d'Outremont-Laurier, les électeurs ont toujours donné de confortables majorités aux libéraux — Martin Cauchon, en 2000, avait obtenu 7645 voix de plus que le bloquiste Amir Khadir.

Une seule fois, en 1988, Outremont a fait faux bond aux libéraux et choisi le conservateur Jean-Pierre Hogue. « L'histoire de François Rebello est bien jolie, elle fait de la bonne copie, mais oubliez ça : il n'y a aucun risque pour Jean Lapierre », estime un observateur privilégié de la scène politique.

Électeurs libéraux à convaincre
Le sondage du *Point d'Outremont*, qui accorde 42 % des intentions de vote au bloquiste contre 35 % aux libé-

raux, n'a « aucune valeur scientifique », estime l'attachée de presse de M. Lapierre, Irène Marcheterre. Les 420 répondants provenaient tous de l'arrondissement d'Outremont, francophone à 71 % et qui représente près du quart de la population de la circonscription fédérale.

Le gros des électeurs habitent dans les secteurs bien moins cossus de Côte-des-Neiges et de Parc-Extension, qui donnent un profil cosmopolite à la circonscription. Plus de 42 % des électeurs sont immigrants, une clientèle traditionnellement libérale.

Lundi, Jean Lapierre a ainsi profité d'une visite dans la circonscription pour rencontrer un rabbin de la communauté hassidique, dont les 3000 membres devraient assurer les libéraux de leur appui. Le programme libéral dans la circonscription promet essentiellement des emplois de qualité, une économie forte « qui repose sur des fondations sociales solides », ainsi qu'une consolidation de la place du Canada dans le monde.

« Nous avons une avance assez confortable dans nos propres sondages, ça va très bien et nos bénévoles sillonnent le comté tous les jours », précise M^{me} Marcheterre.

Le directeur adjoint de la campagne de Rebello, Nicolas Brisson, en doute. « On se demande bien où ils sont, les libéraux, personne ne les voit. Ce qu'on constate, par contre, c'est qu'il y a un ressac anti-Jean Lapierre très évident. On en veut à l'équipe Mar-

tin d'avoir écarté Cauchon, le scandale des commandites est bien présent. »

Les bloquistes reconnaissent qu'ils ont toute une côte à remonter pour séduire les électeurs issus des communautés culturelles. La mission semble ravir Rebello, lui-même un mélange génétique plutôt rare, fils d'un père né en Inde d'origine portugaise et d'une mère québécoise « de Magog ».

Son programme vise notamment à favoriser l'intégration des immigrants en obligeant le gouvernement fédéral à embaucher plus de minorités visibles, et à n'offrir des contrats qu'aux compagnies qui font bonne figure à ce chapitre. Il juge « inacceptable » que le taux de chômage des Noirs et des Arabes à Montréal flirte avec les 20 %, contre 7 % pour la totalité de la population.

À l'écouter, on a parfois l'impression que cette campagne dans Outremont vise plus à établir des ponts entre les souverainistes et les immigrants qu'à lui donner un siège de député. « Je ne suis pas obsédé par le fait d'être député, je fais d'abord cette campagne-là parce que j'ai une tâche à accomplir. »

Gilles Duceppe, confie M. Rebello, était « atterré » quand ce dernier a insisté pour se présenter dans Outremont. « Mais je ne suis pas sûr que ça m'aurait intéressé de me présenter dans un comté facile. »

Des partis remplis d'espoir

KARIM BENEISSAIEH

Dans son local électoral de l'avenue du Parc, le candidat conservateur de la circonscription d'Outremont, Marc Rousseau, est loin de se considérer battu. Directeur à la Banque de développement de la Canada, cet ancien réserviste de l'armée canadienne a entre autres supervisé la tenue d'élections municipales en Bosnie. « Quand je vois des gens hésiter aujourd'hui à aller voter ici, je leur raconte comment j'ai vu ce que veut vraiment dire le fait d'être privé de son droit de vote », dit M. Rousseau, âgé de 39 ans.

Le parti de Stephen Harper demeure méconnu au Québec, avoue-t-il, et il est loin de disposer de la même base militante que ses deux rivaux. Sa stratégie est d'apprivoiser graduellement les Québécois. « Nous sommes un nouveau parti, en quelque sorte, dit-il. Nous allons prendre le pouvoir le 28 juin et, pour l'élection suivante, les gens auront vu ce qu'est vraiment le Parti conservateur, loin de la campagne de peur des libéraux. » Le PCC, selon lui, n'entend pas interdire l'avortement ou les mariages gais, veut régler le déséquilibre fiscal et veut respecter les compétences des provinces.

Le NPD vise 20 %

Le Nouveau Parti démocratique, lui, s'est trouvé une recrue connue en Omar Aktouf, professeur d'économie à HEC Montréal. Selon son attaché de presse, Pierre Boileau, M. Aktouf pourrait obtenir jusqu'à 20 % des suffrages le 28 juin. « On a des des points fortes, comme le Mile-End, et les progressistes allophones et anglophones nous sont acquis, analyse le porte-parole. Et il y a une empathie à l'égard de M. Aktouf dans la communauté arabe, puisqu'il est Berbère né en Algérie. »

Quant au candidat du Parti vert, Shaun Perceval-Maxwell, le frère du candidat vert dans la cir-

conscription voisine de Laurier, Dylan Perceval-Maxwell, il avoue modestement viser « au moins » les 1000 voix. Cet environnementaliste montréalais, docteur en philosophie de l'Université Queens, en Ontario, estime qu'un vote significatif pour les verts créerait de la pression sur le gouvernement, qu'il soit libéral ou conservateur. « Avec les nouvelles règles de financement, un vote pour le Parti vert n'est pas gaspillé, explique-t-il. Si 6 ou 8 % des Canadiens votent pour nous, les partis vont vouloir courtoiser cet électorat et vont proposer des mesures plus engagées en environnement. C'est pour ça que j'ai accepté de me présenter. »

ÉLECTIONS 2004

ILS, ELLES ONT DIT...

« Contrairement à Stephen Harper, je regarderai Ralph Klein dans les yeux et je lui dirai non. Contrairement à Stephen Harper, je défendrai l'assurance-maladie. »

— Paul Martin chef du Parti libéral

« Je crois que c'est essayer d'enrober une campagne anti-Alberta et anti-provinces de l'Ouest dans le drapeau de la santé. »

— Stephen Harper répondant à Paul Martin.

« Il n'y a même pas personne d'assis (au gouvernement) et je suis déjà en train de les faire tomber! »

— Gilles Duceppe en point de presse à Beauharnois.

LE CANADA DEVRAIT-IL...

... VERSER DAVANTAGE D'ARGENT AUX PROVINCES POUR CONTRER LE DÉSÉQUILIBRE FISCAL?

SITUATION ACTUELLE

Le déséquilibre fiscal est le dossier le plus litigieux des relations fédérales-provinciales. Pendant que le gouvernement fédéral enregistre des surplus chaque année depuis 1997, les provinces font face à des besoins criants dans des domaines comme la santé, l'éducation et la sécurité sociale et ont de plus en plus de difficultés à boucler leur budget. Le gouvernement fédéral promet de l'aide, mais les provinces y voient une tentative d'intrusion dangereuse dans leurs compétences.

LES POUR

- > Les provinces veulent plus d'argent pour financer les projets qui nécessitent une intervention immédiate.
- > Un financement plus stable permettrait aux provinces de ne plus avoir à quémander régulièrement de l'argent au gouvernement fédéral pour faire face à leurs responsabilités.
- > Les provinces pourraient financer plus adéquatement les soins de santé et auraient une marge de manoeuvre suffisante pour aider les villes.
- > En réglant le problème, le poids de la dette des provinces diminuerait alors qu'actuellement, c'est celui d'Ottawa qui baisse.

LES CONTRE

- > Les provinces ont les mêmes pouvoirs de taxation qu'Ottawa
- > Ottawa veut investir dans des domaines comme la santé pour faire respecter des critères nationaux.
- > Le gouvernement fédéral ne pourrait plus verser ses excédents pour rembourser sa dette de 508 milliards de dollars.
- > En maintenant le système actuel, le gouvernement fédéral peut offrir des programmes ciblant des problèmes particuliers qui sont communs à tous les Canadiens dans des domaines comme la santé, l'éducation et autres.

POSITION DES PARTIS

- > Le PLC est contre mais promet d'aider les provinces.
- > Le BQ, le PCC et le NPD sont favorables. Le BQ demande un droit de retrait avec pleine compensation, le PCC promet d'en discuter avec les provinces et le NDP insiste sur le respect des compétences des provinces.

VU DU QUÉBEC

Le déséquilibre fiscal force le Québec à verser plus à la santé, ce qui l'oblige à délaissier les autres secteurs comme l'éducation et la famille. Il demande qu'Ottawa lui cède les recettes de la TPS afin de lui assurer une source de revenus stable et autonome.

Recherche : Le Droit, Paul Gadoury

HORAIRE DES CHEFS



PHOTO PC

Stephen Harper

- > Le chef est à Knowlton, Drummondville, Sherbrooke et Québec.



PHOTO PC

Jack Layton

- > Journée à Régina pour terminer par un rassemblement partisan.



PHOTO PC

Gilles Duceppe

- > Point de presse à Montréal, rencontres à Asbestos, Lac-Mégantic et Black Lake.



PHOTO PC

Paul Martin

- > Le journée se passe en Ontario à St. Catharines, Oakville, Mississauga et Etobicoke.

RÉPONSE À LA QUESTION QUIZ

- > Le pape Jean-Paul II est venu trois fois au Canada. D'abord en septembre 1984 pour un séjour de presque 12 jours. Puis durant quelques heures en septembre 1987 à Fort Simpson, dans les Territoires du Nord-Ouest, où le mauvais temps l'avait empêché d'aller en 1984. Enfin, il est revenu à Toronto pour les Journées mondiales de la Jeunesse, en juillet 2002.

SUR CYBERPRESSE

Pour connaître la répartition des sièges au Canada...
Pour lire des citations historiques...
Pour voir les intentions de vote...

Rendez-vous à www.cyberpresse.ca/elections



PHOTO FRANK GUNN, PC

Stephen Harper a prononcé un discours à Dollard-des-Ormeaux, hier en fin de journée, peu après son arrivée dans la Belle Province. Il doit faire campagne dans les Cantons-de-l'Est aujourd'hui.

ABOLITION DES SUBVENTIONS AUX ENTREPRISES

Harper inquiète l'industrie québécoise

GILLES TOUPIN

NORTH BAY, Ontario — Le chef conservateur Stephen Harper, toujours en campagne au Québec aujourd'hui, a nié hier vouloir miner les emplois manufacturiers dans la région de Montréal en promettant de mettre un terme aux subventions gouvernementales destinées à des entreprises majeures comme Bombardier.

De passage dans la ville de North Bay hier matin, dans le fief de l'ancien premier ministre conservateur de l'Ontario Mike Harris, Stephen Harper a en effet tenté de minimiser les propos qu'il a tenus depuis le début de la campagne sur la nécessité de sabrer les programmes d'aide gouvernementaux tel Partenariat technologique Canada ou l'agence Exportation et Développement Canada.

Lors de son passage devant la chambre de commerce de Toronto au début du mois, M. Harper avait pourtant mis en garde les entreprises : « Si vous voulez payer moins d'impôt, vous devez accepter de ne plus recevoir de subventions gouvernementales. L'un ne va pas sans l'autre », avait-il averti.

M. Harper écorchait au passage Bombardier, sa cible préférée après la Canadian Steamship Lines de la famille de Paul Martin. Hier, il a confirmé que le premier programme qu'il avait dans sa mire était Partenariat Technologique Canada, grâce auquel l'avionneur mont-réalais Bombardier a financé le développement de son jet régional de 70 sièges. Or, Bombardier espère encore avoir recours à ce programme le moment venu pour sa nouvelle famille de jets régionaux de plus grande taille.

Les dirigeants de la compagnie aéronautique ne se cachent pas pour dire que la politique des conservateurs à cet égard serait une véritable catastrophe pour leur industrie.

Dans le domaine de la biotechnologie également, on s'inquiète sérieusement à Montréal des projets de M. Harper. On affirme qu'ils menacent l'avenir de cette industrie de pointe au Canada.

Toutes ces grandes entreprises estiment que, sans l'aide gouvernementale, elles seront perdantes à coup sûr devant la forte concurrence internationale, ce qui nuira sérieusement à l'économie de Montréal et du Québec, engendrant de nombreuses pertes d'emplois. Elles font valoir que l'industrie aéronautique aux États-Unis ou en Europe est généreusement soutenue par l'État et que si le Canada ne fait pas de même la partie sera forcément inégale.

« Si vous voulez payer moins d'impôt, vous devez accepter de ne plus recevoir de subventions gouvernementales. L'un ne va pas sans l'autre », soutient Stephen Harper.

M. Harper a malgré tout persisté et signé hier, avant de s'envoler pour Montréal où il a visité les circonscriptions de Pierrefonds et d'Ahuntsic. « J'ai dit clairement à Toronto, a-t-il déclaré aux journalistes, qu'il était nécessaire que tous ces programmes soient évalués par la vérificatrice générale pour en évaluer les bénéfices pour les contribuables. »

Il a cependant quelque peu reculé de sa position intransigente de Toronto en nuancant sa pensée. « Il ne s'agit pas de dire qu'elles sont automatiquement éliminées, a-t-il ajouté en parlant des subventions. On doit examiner ces programmes. »

Stephen Harper, qui se rend aujourd'hui à Knowlton, Sherbrooke, Richmond, Drummondville et Québec, n'a évidemment pas perdu de vue son désir de gagner quelques sièges dans la Belle Province, même si les probabilités d'un tel scénario sont minces. C'est sans doute ce qui explique ces nouveaux bémols apportés hier à sa politique économique.

« Ma préférence est claire, a-t-il réaffirmé. Si c'est possible, je voudrais remplacer les subventions par un environnement plus compétitif pour toutes nos industries », c'est-à-dire instituer un niveau d'imposition plus bas pour les entreprises — une solution qui ne saurait parer aux injections massives d'argent que des compagnies comme Bombardier ont besoin pour réaliser des projets comme celui d'un nouvel avion de 100 places plus performant, une question de damer le pion au rival brésilien Embraer.

Lundi dernier, les libéraux ont annoncé une aide de 200 millions pour la General Motors en Ontario et 100 millions pour la future usine Ford à Oakville. M. Harper, qui compte faire une percée majeure en Ontario, a déclaré hier, non sans maugréer, qu'il respecterait la signature du gouvernement libéral pour ces projets. « Ce que je n'aime pas, a-t-il lancé, c'est un gouvernement fédéral qui pendant ces élections distribue des subventions à neuf chiffres alors qu'il n'a pas l'autorité morale pour le faire. C'est absolument irresponsable ! »

Rappelons que M. Harper n'avait guère apprécié que le gouvernement de Brian Mulroney attribue, à l'époque, l'entretien des avions de chasse de l'armée à Bombardier plutôt qu'à une entreprise de Winnipeg.

Avec Sophie Cousineau

Le chef conservateur veut éviter un échec au Québec

GILLES TOUPIN

Les conservateurs sont persuadés qu'ils sont portés par une vague dans l'ensemble du pays et ils aimeraient bien que le Québec se joigne au mouvement. C'est pour cette raison que Stephen Harper a transporté sa campagne à Montréal hier, mais aussi pour démontrer à l'Ontario et au reste du pays qu'il a la trempe d'un leader véritablement national.

Le sort que lui réserve le Québec inquiète tout de même, mais il refuse de considérer tout scénario d'échec dans la province et de spéculer sur la formation d'un éventuel cabinet sans un seul élu de ce côté-ci de l'Outaouais.

« Je ne suis pas ici pour spéculer sur l'échec », a-t-il lancé hier

lorsque les journalistes lui ont demandé s'il envisageait de nommer un Québécois non élu dans un futur cabinet conservateur. « Je peux vous assurer que la meilleure façon pour le Québec de participer au gouvernement, c'est d'avoir des élus du Québec. »

Un gouvernement majoritaire

M. Harper a aussi dit qu'il ne voulait rien entendre d'une coalition avec le Bloc québécois, avec le NPD ou de toute autre « folle combinaison », qu'il allait remporter des circonscriptions au Québec et que son gouvernement serait majoritaire.

Après des escales en fin de journée à Dollard-des-Ormeaux, pour appuyer sa candidate Andrea Payne, et dans Ahuntsic, où Jean

Fortier aimerait bien déloger la libérale Eleni Bakopanos, Stephen Harper a fini sa journée à Québec.

« Je vais dire aux Québécois fédéralistes qu'ils n'aident pas la cause du fédéralisme s'ils votent pour le Parti libéral, qui est emporté dans des scandales et qui va être battu dans le reste du pays », a-t-il commenté.

« Et pour les Québécois qui appuient le Bloc québécois, a-t-il enchaîné, je vais leur dire qu'ils sont sérieux à propos du pays et à propos d'un gouvernement fédéral qui fonctionne, il y a toutes les raisons de faire partie d'un gouvernement conservateur qui respecte fondamentalement la division des pouvoirs et la place du Québec au Canada. »

ÉLECTIONS 2004

TAUX DE PARTICIPATION

Le vote à 16 ans, une solution imparfaite



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

« J'ai commencé à suivre l'actualité en quatrième année du primaire, dit Georges Nehmé, aujourd'hui âgé de 15 ans. Je sais qui se présente aux élections et j'aimerais pouvoir voter. »

MARIE ALLARD

Inquiété par la faible participation des jeunes au scrutin fédéral, le directeur général des élections, Jean-Pierre Kingsley, a proposé en mars de donner le droit de vote aux adolescents de 16 ans.

« La réduction de l'âge du droit de vote à 16 ans a des avantages », a-t-il dit aux députés fédéraux. L'un d'eux est, selon lui, de faire vivre aux jeunes une expérience citoyenne significative avant qu'ils ne quittent l'école secondaire et deviennent difficiles à joindre. « Je crois que cette question devrait être considérée », a-t-il insisté.

Georges Nehmé est d'accord. Âgé de 15 ans, le jeune Montréalais rêve depuis plusieurs années au jour où il marquera son bulletin de vote d'une croix.

« Les jeunes ont une conception utilitariste du politique. »

« Je voudrais voter, parce que je m'intéresse à l'avenir de mon pays, a-t-il dit à *La Presse*. Je ne veux pas être dirigé par n'importe qui, ni attendre trois ans pour le faire. »

Sa suggestion ? Le droit de vote à 16 ans, sur demande seulement. « Ceux qui sont intéressés par les élections iraient voter, puis ils en parleraient à leurs amis, fait-il valoir. Cela susciterait de l'engouement. »

En Grande-Bretagne, le débat a aussi fait rage ces derniers temps. « À 16 ans, les jeunes gens sont considérés comme suffisamment vieux pour se marier, avoir des enfants, payer des impôts et en-

trer dans l'armée, pourquoi n'auraient-ils pas le droit de vote ? » a demandé en chambre le député Matthew Green, partisan de cette mesure. Cela n'a pas été suffisant pour convaincre la commission électorale britannique, qui a opté pour le statu quo en avril.

En France, c'est l'ex-premier ministre Lionel Jospin qui a soulevé la possibilité de faire voter les jeunes de 17 ans, lors de la campagne électorale de 2002. « Peut-être que le fait d'être citoyen les responsabiliserait », a-t-il dit en entrevue à la radio. Sa proposition n'a toutefois pas été retenue.

Il faut dire que les pays qui permettent aux adolescents de se rendre aux urnes ne sont pas légion. On peut voter en Iran à 15 ans, à Chypre, Cuba ou au Nicaragua à 16 ans et en Indonésie à 17 ans. Au Brésil, le vote est optionnel pour les citoyens âgés de 16 ou 17 ans, pour ceux qui ont plus de 70 ans ainsi que pour les analphabètes.

Dans la plupart des pays occidentaux, l'âge minimum pour voter est cependant toujours fixé à 18 ans.

En Alberta, deux adolescentes, Eryn Fitzgerald et Christine Jairamsingh, ont adressé en avril une requête au tribunal demandant d'abaisser à 16 ans le droit de vote aux élections municipales.

« Nous pensons que cela augmenterait la participation aux élections, mais le juge ne nous a pas donné raison », indique Eryn, jointe par *La Presse* à son domicile d'Edmonton.

Faire voter les jeunes à 16 ans ne changerait pas grand-chose, corrobore Jean-Herman Guay, professeur de sciences politiques à l'Université de Sherbrooke.

« Peut-être qu'il y aurait un peu plus de jeunes de 25 ans qui iraient voter qu'aujourd'hui, puisqu'ils en auraient pris l'habitude plus tôt, mais la différence ne serait pas énorme, dit-il. Les jeunes ont une conception utilitariste du politique. S'ils n'en voient pas l'effet à court terme, ils n'iront pas voter. Cela ne va pas changer en leur donnant le droit de vote à 16 ans. »

La suggestion du directeur général des élections ne semble pas, de toute façon, être prioritaire pour les députés fédéraux.

Malheureusement pour lui, Georges Nehmé devra continuer à rêver à son baptême d'électeur, à moins de déménager au Brésil !

Avec la Presse Canadienne

L'ÂGE ET LE VOTE

- > C'est en 1971 que le Canada a abaissé de 21 à 18 ans l'âge minimum pour voter et présenter sa candidature.
- > Au Liban, si deux candidats obtiennent le même nombre de voix, c'est le plus âgé qui gagne.
- > En Bolivie, on peut voter à 18 ans si on est marié, à 21 ans si on est célibataire.

Droit de vote...

- > à 15 ans: Iran
- > à 16 ans: Chypre, Cuba, Nicaragua
- > à 17 ans: Indonésie
- > à 18 ans: Canada et la plupart des pays occidentaux
- > à 19 ans: Autriche et Jordanie
- > à 20 ans: Cameroun, Japon
- > à 21 ans: Côte d'Ivoire, Koweït, Sierra Leone

Sources: Vote étudiant 2004 et Unicef

BURNABY-DOUGLAS

Une banlieue et son fantôme

LILIANNE LACROIX

BURNABY — « Vous ne trouverez pas grand-monde ici pour parler contre Svend Robinson. S'il s'était encore présenté, il aurait sans doute été réélu, malgré ce qui est arrivé. On sait tous que c'est une bonne personne. Il a même aidé une de mes amies quand son fils a été malade. »

Comme Ellie, tout le monde dans la circonscription de Burnaby-Douglas a une histoire à raconter sur M. Robinson, qui a annoncé son retrait de la politique après s'être lui-même dénoncé pour le vol d'un bijou, plus tôt cette année. Svend Robinson a été réélu pendant près d'un quart de siècle comme néo-démocrate dans cette banlieue de Vancouver. Maintenant qu'il est disparu du portrait électoral, Ellie, qui « votait pour l'homme », se sent orpheline.

À quelques pas du local électoral du NPD, où Bill Siksay, l'assistant de Svend Robinson pendant plus de 18 ans, a repris le flambeau, le conservateur George Drzenovic a installé ses bureaux et ses affiches. « J'ai l'impression de lutter contre un fantôme, admet-il. On me parle plus de Svend que de son successeur, mon principal adversaire. »

À 33 ans et à ses débuts en politique (il s'est joint au parti conservateur il y a un an et demi à peine), le jeune spécialiste en analyse financière, diplômé de l'université américaine Notre-Dame et directeur des finances à BC Hydro, y voit pourtant un encouragement. « Svend Robinson, c'était une personnalité colorée et un parti à lui tout seul, lance M. Drzenovic. Certains le haïssaient pour ses positions, d'autres l'adoraient. Mais je crois sincèrement que ses fidèles votaient pour l'homme et pas nécessairement pour le parti. Ceux-là, je compte bien aller les chercher. »

À quelques portes de là, Bill Siksay compte sur la reconnaissance des électeurs pour tout le travail qu'il a abattu en 18 ans aux côtés de M. Robinson, qui lui a accordé son appui enthousiaste sans toutefois participer à la campagne. « Svend est irremplaçable, mais je partage les mêmes valeurs que lui et je connais la circonscription comme le fond de ma poche, assure M. Siksay. Les gens de la circonscription ont des



PHOTO CHUCK STOODY, ARCHIVES PC

Le 15 avril dernier, Svend Robinson a annoncé qu'il se retirait momentanément de la vie politique. Mais sa présence se fait encore sentir dans Burnaby-Douglas, en banlieue de Vancouver.

valeurs sociales très fortes. Je ne suis peut-être pas Svend, mais les principes véhiculés par le NPD correspondent mieux aux valeurs dans Burnaby. »

Comme Svend Robinson, Bill Siksay s'affiche ouvertement comme gai. Cette position prise il y a plusieurs années l'a d'ailleurs forcé à l'époque à faire une croix sur son rêve de devenir ministre de l'Église unie, où il demeure toutefois très actif. « Maintenant, ce serait possible, mais il faut toujours payer un certain prix pour avoir accepté d'être un des premiers à s'afficher. »

Son conjoint, Brian Burke, avec qui il partage sa vie depuis 24 ans, est d'ailleurs lui-même ministre de l'Église unie.

Lors des dernières élections, les voix combinées des conservateurs et de l'Alliance auraient pourtant suffi à battre M. Robinson. « Ça ne veut rien dire, estime M. Siksay. Les conservateurs plus mous, par exemple, hésiteront fort à aller aussi à droite que ce que propose actuellement le parti de Stephen Harper. Et les citoyens ont eu de bonnes expériences avec les néo-démocrates qu'ils ont élus non seulement au fédéral, mais

même au municipal et au scolaire. »

N'eut été le départ précipité et inattendu de Svend Robinson, il n'aurait jamais songé à se présenter : « Encore aujourd'hui, je regarde mes affiches et j'ai un choc... Mais je ne pouvais pas laisser aller tout ce travail de 20 ans. C'était la seule chose à faire », dit-il.

Dans cette circonscription où les libéraux sont condamnés à la troisième place depuis une éternité, le candidat de Paul Martin, Bill Cunningham, s'est enragé avant même d'entreprendre sa campagne. Imposé dans la circonscription par le

chef qui a écarté deux citoyens d'origine chinoise qui avaient obtenu les signatures et l'appui nécessaires, M. Cunningham, ex-dirigeant de l'aile provinciale du parti libéral du Canada, aura à composer avec le mécontentement de la communauté chinoise, profondément insultée. Si on considère que les Canadiens d'origine chinoise forment quelque 30 % des électeurs locaux et qu'ils étaient souvent acquis aux libéraux, le premier chapitre de l'aventure de M. Cunningham dans Burnaby-Douglas pourrait sans doute s'intituler : « Comment se tirer dans le pied. Leçon N°1. »

ÉLECTIONS 2004

ROGER CLAVET

Un impénitent touche-à-tout



PHOTO CLÉMENT ALLARD

En congé sans solde de Radio-Canada, Roger Clavet affronte la ministre du Patrimoine, Hélène Chalifour Scherrer, dans la circonscription de Louis-Hébert.

DENIS LESSARD

PORTRAIT

QUÉBEC – Touche-à-tout, Roger Clavet n'a jamais rien fait comme tout le monde... et il l'a fait partout. Il était journaliste à Winnipeg, pour Radio-Canada, l'automne dernier, quand il s'est subitement dit qu'il aimerait rentrer chez lui et faire de la politique.

Et, pourquoi pas, comme candidat du Bloc québécois, contre sa patronne de Radio-Canada, Hélène Chalifour Scherrer, l'imposante ministre du Patrimoine, candidate du PLC dans Louis-Hébert ?

Un récent sondage CROP lui accorde une importante avance dans cette circonscription cossue qui englobe Sillery, où l'on trouve bien des professionnels et des communautés religieuses. Mais le nombre d'indécis demeure élevé:

« La nouvelle aventure que j'entreprends est taillée sur mesure pour moi, c'est quatre ans. »

près d'un électeur sur trois.

Le candidat Clavet est en congé sans solde de Radio-Canada pour affronter la « colossale » ministre Scherrer. « Je trouve cela un peu *baveux* », dit en souriant le candidat Clavet, qui fait à peine cinq pieds, un bon pied de moins que son adversaire libérale.

Né à Québec il y a 51 ans, Roger Clavet dit qu'il est devenu souverainiste à 17 ans quand les policiers sont venus arrêter un voisin, à Charlesbourg, au plus fort de la crise d'Octobre 70.

« Tout ce qu'il faisait, c'était de distribuer des journaux étudiants un peu de gauche ! dénonce le rondouillard candidat, 34 ans plus tard. Ce jour-là il y eut un

souverainiste et un journaliste de plus au Québec », soutient-il.

Diplômé en communications de l'Université Laval en 1977, Clavet occupera par la suite pas moins de 11 emplois. Après des débuts dans les hebdomadaires, à Thetford Mines, il occupera divers emplois, de rédacteur dans la fonction publique fédérale à l'Université de Sherbrooke. Il se promènera aussi en Ontario, à Sudbury, Toronto et Ottawa, pour Radio-Canada, TV Ontario et le quotidien *Le Droit*, pour lequel il travaille comme correspondant parlementaire aux Communes. M. Clavet demeure discret et, surtout, n'étale jamais ses convictions souverainistes. Même à Winnipeg, ses collègues seront surpris quand ils apprendront qu'il a choisi le camp souverainiste.

En 1997, l'intrépide émule de Tintin fait un saut en Chine; l'impénitent aventurier sera deux ans rédacteur à l'agence Chine

Bougeotte

En moyenne, à chaque étape, Roger Clavet parvient à rester en place durant deux ans tout au plus. À ceux qui le qualifient d'aventurier, de touche-à-tout, Roger Clavet donne raison. « C'est vrai, mais la nouvelle aventure que j'entreprends est taillée sur mesure pour moi, c'est quatre ans. Mais il paraît qu'on peut être pris par cela... »

« Quand la passion s'étirole, je débarque... Je n'ai aucun remords de ce que j'ai fait, mes incursions en Chine ou au Yukon m'ont amélioré comme communicateur », affirme-t-il.

De passage à Québec en novembre 2003, il est subitement tenté par « l'aventure ». Il avait déjà été approché par le Parti québécois aux élections du printemps dernier.

On ne pourra toutefois le taxer d'opportunisme. « Quand j'ai décidé d'annoncer ma candidature en décembre 2003, le Bloc québécois n'était pas même sur les écrans radars. »

À Winnipeg, il dit avoir été révolté par les politiques d'Immigration Canada qui, pour bien marquer que le Québec n'a pas l'exclusivité du français, attire dans l'Ouest des familles marocaines. Elles constatent rapidement qu'elles ne peuvent pas s'intégrer.

« Je peux témoigner, il y a un détournement de l'immigration francophone du Québec », lance celui qui, déjà, projette d'être le critique du Bloc aux Communes sur la question des francophones hors Québec.

Ottawa adopte cette stratégie « pour agrandir son espace francophone et déculotter le Québec. Et comme je ne peux dire cela à Radio-Canada, je le dis en politique », a lancé Clavet en entrevue il y a quelques jours.



ON VOTE LE LUNDI 28 JUIN. ON PEUT AUSSI VOTER AVANT.

Vous pouvez voter avant le jour d'élection, si vous le désirez. Le vote par anticipation aura lieu le vendredi 18 juin, le samedi 19 juin et le lundi 21 juin, de midi à 20 h. Les adresses des bureaux de vote par anticipation sont inscrites au verso de votre carte d'information de l'électeur.

Si vous n'avez pas reçu cette carte, vous n'êtes probablement pas inscrit sur la liste électorale. Pour voter, il vous suffira de présenter à votre bureau de scrutin une preuve d'identité qui porte vos nom, adresse et signature.

Vous pouvez également voter par la poste ou en personne à votre bureau local d'Élections Canada si vous en faites la demande au plus tard à 18 h, le mardi 22 juin. Téléchargez le formulaire *Demande d'inscription et de bulletin de vote spécial* à www.elections.ca en cliquant sur l'icône Mon vote, je le poste! ou appelez-nous dès maintenant.

Pour voter, vous devez être citoyen canadien et avoir au moins 18 ans le jour d'élection.

Pour plus de renseignements, consultez notre site Web ou communiquez avec votre bureau local d'Élections Canada. Vous trouverez le numéro de téléphone à www.elections.ca en cliquant sur l'icône Service d'information à l'électeur.

www.elections.ca 1 800 463-6868

ATS 1 800 361-8935 pour les personnes sourdes ou malentendantes

Elections Canada

ÉLECTIONS 2004

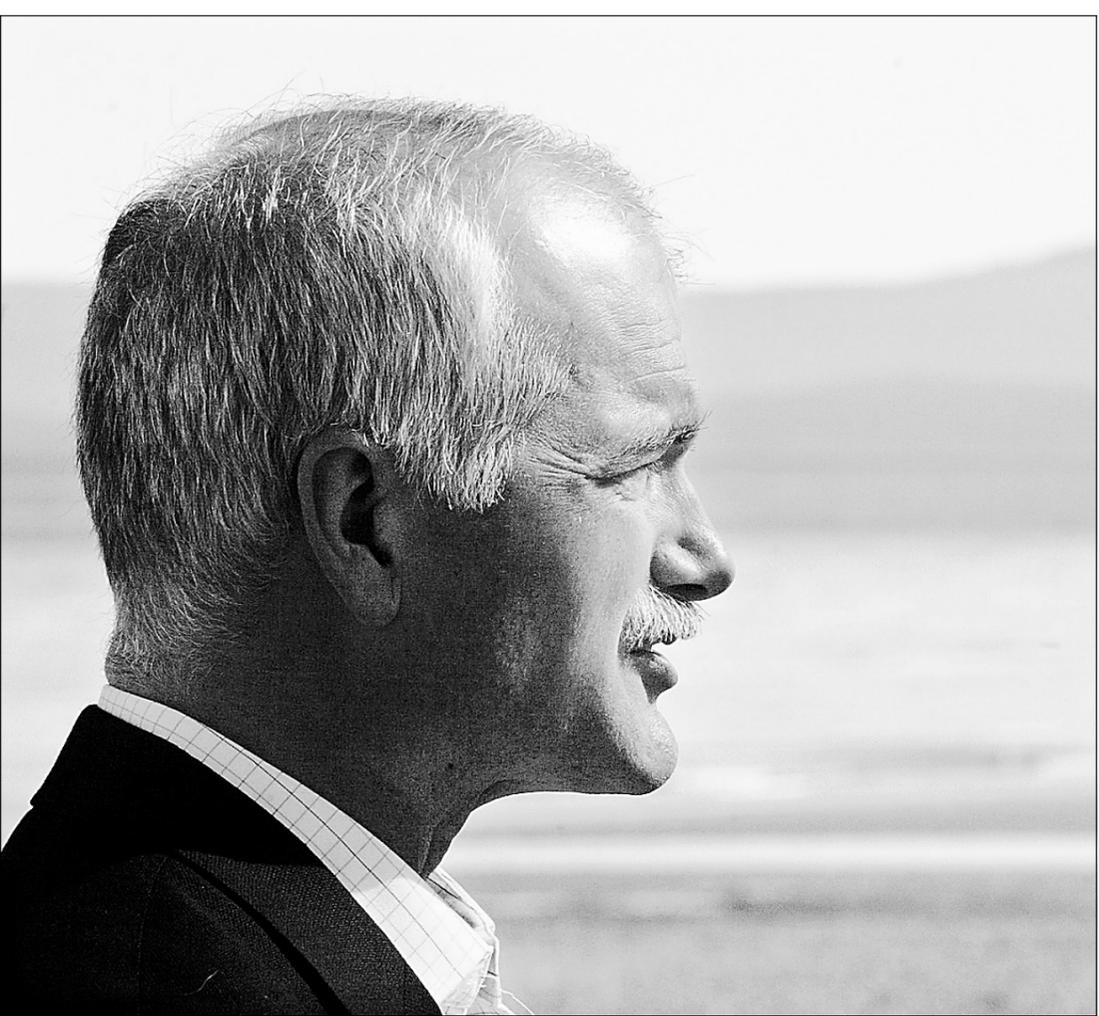


PHOTO ANDY CLARK, REUTERS ©

Jack Layton a rappelé l'appui accordé à son parti par les groupes environnementalistes Greenpeace et Sierra Club.

Layton dénigre les verts et défend une baleine

LES PERREAUX
PRESSE CANADIENNE

QUALICUM BEACH, C.-B. — Le chef néo-démocrate Jack Layton a profité de son passage, hier, dans l'île de Vancouver, une région où les questions environnementales ne laissent personne indifférent, pour attaquer à nouveau le Parti vert.

Les néo-démocrates sont dans une course à quatre pour les six circonscriptions de l'île de Vancouver où, selon un récent sondage, les verts ont 18 % de la faveur populaire, à moins de 12 points des trois partis traditionnels. Les stratèges du NPD espèrent que les sièges de l'île de Vancouver feront partie des 12 sièges ou plus qu'ils s'attendent à remporter en Colombie-Britannique. Aux dernières élections, le parti n'avait récolté que deux sièges dans la province.

M. Layton est revenu sur les rapports des groupes environnementalistes Greenpeace et Sierra Club démontrant que le NPD est plus vert que les verts. Il a aussi tenté de démontrer que le Parti vert est conser-

vateur dans son approche de plusieurs dossiers ne touchant pas à l'environnement.

« Le Parti vert n'est pas réellement un parti de gauche. Ils l'ont dit eux-mêmes. Nous avons eu des évaluations de groupes environnementaux très respectés qui ont choisi le NPD comme meilleur parti pour l'environnement. »

Mais les critiques de M. Layton ne se sont pas limitées à son plus proche rival en termes d'environnement; le chef a aussi attaqué les libéraux pour leur inaction face au protocole de Kyoto sur les gaz à effet de serre, et les conservateurs pour leur promesse de s'en retirer.

À la défense de Luna

M. Layton s'est aussi porté à la défense d'une baleine très connue en Colombie-Britannique: Luna. Pêches et Océans Canada tente de déplacer cette orque qui a élu domicile à Gold River, un village de l'île de Vancouver. Une communauté autochtone locale s'oppose au projet du gouvernement, arguant que la baleine est la réincarnation de leur défunt chef.

Les Canadiens ont « beaucoup de respect pour les positions des Premières Nations qui vivent dans cet environnement depuis plusieurs années, a dit M. Layton. Que nous en soyons arrivés à une confrontation au lieu d'une collaboration est le signe que Pêches et Océans Canada ne travaille pas bien avec les communautés. »

M. Layton a aussi parlé du système de santé lors de son passage dans l'île où vivent beaucoup de retraités préoccupés par les soins à domicile et l'assurance-médicaments. Il a ainsi pris le temps d'accuser son rival conservateur Stephen Harper et le premier ministre albertain, Ralph Klein, d'avoir des plans de privatisation des soins de santé.

M. Klein mettra de l'avant des idées qui pourraient entraîner la privatisation et le démantèlement du système canadien de santé, a dit M. Layton, en ajoutant que « c'est une partie d'un programme caché dont Stephen Harper ne veut pas parler. Il y a une collaboration visant à cacher aux Canadiens le démantèlement futur de notre programme de santé. »

EN BREF

Le secret du succès

Depuis le début de la campagne électorale, le chef du Bloc québécois est visiblement à l'aise et détendu. Le secret de son succès? À bord de son autocar, il écoute de la musique aussi souvent que son horaire le lui permet. M. Duceppe a glissé dans sa valise quelques-uns de ses disques préférés: Janis Joplin, CCR, Henri Salvador, Jean-Pierre Ferland, Maria Callas... Lorsque les journalistes lui ont rendu visite, il a même fait jouer un extrait de la chanson *Le Petit Roi*, interprétée à l'origine par Jean-Pierre Ferland et repris par Kevin Parent. Le chef bloquiste essaie aussi de lire un roman par semaine, histoire de ne pas toujours être plongé dans les chiffres, dit-il. La Presse

Le NPD contre la vente de l'eau

Les néo-démocrates du Québec s'opposent fermement à la réouverture du débat sur l'exportation de l'eau potable de la province, comme l'a récemment évoqué le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair. La position du NPD est d'interdire toute forme d'exportation de cette ressource. « L'eau est une ressource vitale qui appartient à tout le monde. Il n'est pas question d'en faire une marchandise, déclare la candidate du NPD dans Ahuntsic, Annick Bergeron. Le ministre Mulcair est naïf s'il s'imaginer que l'eau ne sera pas soumise à l'ALENA lorsqu'il en aura commencé la commercialisation. Plusieurs multinationales n'attendent que ça pour mettre la main sur cette ressource. »

Bloc et souveraineté

Même s'il avoue que l'élection d'une majorité de bloquistes à Ottawa serait une bonne chose pour la souveraineté, le chef du Bloc, Gilles Duceppe, continue d'affirmer que le scrutin du 28 juin ne fait pas partie des étapes importantes qui pourraient permettre au Québec d'accéder à l'indépendance. Lors d'une entrevue accordée hier à l'émission *Le Point* à Radio-Canada, M. Duceppe a rappelé que les élections du 28 juin n'étaient pas un référendum sur la souveraineté. « Il n'y a pas d'automatisme dans ça. Il faudra que le PQ reprenne le pouvoir. Moi je dirai, le soir du 28, que les Québécois et les Québécoises ont fait confiance aux souverainistes, mais on n'aura pas réglé la souveraineté, ça se fait par un référendum au Québec. » Lors d'un point de presse qui a eu lieu plus tôt en journée à Beauharnois, il a souligné qu'il faut améliorer la situation des Québécois tant que le Québec demeurera à l'intérieur du Canada. « Et je suis convaincu que stratégiquement, c'est aussi comme ça qu'on fait avancer la souveraineté, parce qu'on est capables de démontrer que les souverainistes sont les meilleurs défenseurs. » La Presse

Action-Chômage n'est pas d'accord

Le Mouvement Action-Chômage s'insurge contre les interprétations répétées (et rapportées hier dans ce cahier) voulant qu'il n'existe pas de caisse séparée de l'assurance-emploi et que les surplus de cotisations des travailleurs peuvent servir à d'autres fins, car ils font partie du fonds consolidé du gouvernement du Canada. L'organisme base son argument sur un jugement rendu par la Cour supérieure du Québec dans une cause opposant la CSN au gouvernement fédéral et dans lequel on lisait: « ... le procureur général du Canada a même affirmé que, selon lui, le Trésor peut faire ce qu'il veut avec ces surplus, ce qui est en soi inexact à la lecture des dispositions de la loi ». Il faut par contre noter qu'en dépit de ce passage, la Cour a rejeté l'argument de la CSN sur l'usage illégal des surplus. « Puisque le compte d'assurance-emploi est à des fins déterminés, il fait partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada et est consolidé aux états financiers du gouvernement, et ce, depuis 1986 », y lisait-on.

Début du vote par anticipation

Le vote par anticipation débute aujourd'hui, vendredi 18 juin, rappelle le bureau du directeur général des élections du Canada. Les électeurs désirant voter avant le jour du scrutin peuvent donc le faire aujourd'hui, demain (samedi 19) et lundi (21 juin) de midi à 20 h. L'adresse de votre bureau de vote par anticipation est inscrite au verso de la carte d'information de l'électeur. Pour obtenir les coordonnées des bureaux des directeurs de scrutin, on peut consulter l'adresse Internet www.elections.ca ou téléphoner au 1-800-463-6868.

Le PC plus propre que propre?

Dans les heures précédant l'arrivée de Stephen Harper pour une visite de 36 heures au Québec hier, les stratèges conservateurs ont eu l'idée de lui concocter une nouvelle « ligne », une petite phrase martelée encore et encore pour vendre sa salade. Cette phrase c'est: « Un gouvernement propre au Québec et au Canada ». Hier soir, dans le local électoral de Jean Fortier, dans la circonscription d'Ahuntsic, M. Harper a même déclaré: « Le Bloc québécois vous offre un parti propre au Québec, moi je vous offre un gouvernement propre au Québec. » Inspiré du Bloc donc ce nouveau slogan? Non, non, non, répond-on pourtant au quartier général du Parti conservateur à Ottawa.



Quartier international

Portes ouvertes

Venez découvrir votre Quartier international de Montréal







| DATE | Le dimanche 20 juin 2004

| HEURE | De 10h00 à 16h30

| LIEU | Atrium du Palais des congrès de Montréal
1001, place Jean-Paul-Riopelle
(métro Place-d'Armes)

Stationnement disponible
(1 300 places) sous le Palais des congrès
accès par la rue Saint-Antoine

| AU PROGRAMME |

- > Visites guidées
(des billets gratuits seront disponibles à la billetterie du Palais des congrès dès 10h00 le jour de l'événement. Quantités limitées)
- Visite du Quartier international culturel (corridors piétonniers et œuvres d'art)
- Visite du Quartier international architectural
- Visite du Centre CDP Capital
- Visite de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)

- > Animation
- > Exposition sur l'histoire de la Caisse de dépôt et placement du Québec, sur le parquet du Centre CDP Capital
- > Interprétation de la sculpture-fontaine «La Joute», de Riopelle

L'événement aura lieu beau temps, mauvais temps.
Pour plus de détails: (514) 841-7766

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

ISRAËL

La tranchée à l'étude

Le ministère israélien de la Défense a lancé un appel d'offres hier pour examiner la faisabilité de la construction d'une énorme tranchée le long de l'axe de Philadelphie, un couloir que contrôle Israël à la frontière israélo-égyptienne, à l'extrême sud de la bande de Gaza. L'appel d'offres pour la construction d'une tranchée de 15 à 25 m de profondeur et d'une longueur d'environ quatre kilomètres dans le secteur de Rafah a été publié dans le quotidien *Haaretz*. L'objectif de cette installation serait de rendre impossible le creusement par les Palestiniens de tunnels pour la contrebande d'armes et d'explosifs entre l'Égypte et le sud de la bande de Gaza. d'après AFP

CONGO

Le général rebelle recule

Le général Laurent Nkunda, chef des soldats dissidents congolais, qui menaçait d'entrer en rébellion contre le gouvernement de Kinshasa depuis l'est de la République démocratique du Congo, a affirmé hier qu'il renonçait à « faire la guerre ». La situation reste néanmoins confuse sur le plan politique, ainsi que sur le terrain dans la province du Sud-Kivu, frontalière du Rwanda et du Burundi. L'autre chef des dissidents, le colonel Jules Mutebusi, a affirmé que ses hommes contrôlaient toujours la localité congolaise de Kamanyola, située à la frontière avec le Rwanda et le Burundi. La Mission des Nations unies en RDC a confirmé que les hommes du colonel dissident étaient « déployés dans la ville », qui est néanmoins « encerclée » par l'armée gouvernementale. d'après AFP

CHINE

Report d'une visite

Une organisation de défense des droits de l'homme, Human Rights Watch, a accusé hier la Chine de manquer à ses obligations internationales en reportant une visite du rapporteur spécial de l'ONU sur la torture, prévue avant la fin juin. Le gouvernement chinois a demandé plus de temps pour préparer un voyage de deux semaines de Theo van Boven, selon un communiqué des Nations unies à Genève. Le rapporteur de l'ONU a regretté ce délai, soulignant que la liberté d'enquêter et l'accès aux lieux de détention étaient nécessaires pour une évaluation correcte de la situation. Il insiste également sur la nécessité de pouvoir s'entretenir de manière confidentielle avec les détenus sans crainte de représailles pour eux. d'après AFP

TCHAD

Frictions avec les djandjaws

Un « violent accrochage » a opposé hier en territoire tchadien l'armée à une colonne de djandjaws, miliciens arabes combattant aux côtés de Khartoum dans la région du Darfour, à l'ouest du Soudan voisin, a indiqué une source militaire. Soixante-neuf miliciens ont été tués au cours du combat et deux ont été faits prisonniers, selon cette même source. Mercredi, un haut responsable tchadien avait affirmé que les djandjaws recrutaient au Tchad et que N'Djamena craignait une possible exportation du conflit du Darfour sur son territoire. d'après AFP

EUROPE

Difficile consensus

L'adoption d'une référence à la religion chrétienne dans le projet de Constitution de l'Union européenne semble désormais « très difficile » faute de consensus, a estimé hier à Bruxelles le ministre espagnol des Affaires étrangères Miguel Angel Moratinos. « La présidence (irlandaise) nous a expliqué qu'elle avait fait de multiples efforts pour trouver un paragraphe consensuel et que cela n'a pas été possible », a déclaré M. Moratinos lors d'un point de presse. Le sommet de deux jours a pour principal objet de trouver un accord final pour doter l'Europe de sa première Constitution. Dans sa proposition, la présidence irlandaise se borne à reprendre la référence aux « héritages culturels, religieux et humanistes » de l'Europe qui figurait déjà dans le préambule proposé à l'été 2003. d'après AFP



PHOTO KARIM KADIM, AP

Une mère irakienne pleure en retrouvant son fils, Abdul Razak Abdullah, 32 ans, qui a été légèrement blessé hier dans un attentat-suicide meurtrier ciblant des recrues de l'armée irakienne à Bagdad.

Escalade de la violence à l'approche du 30 juin

Deux attentats frappent encore Bagdad: au moins 41 morts

JOONEED KHAN

Moins de 24 heures après que le président américain George W. Bush eut assuré ses troupes que « la vie est meilleure en Irak », deux attentats à la voiture piégée ont fait au moins 41 morts et près de 150 blessés hier à Bagdad, renforçant les craintes officielles de violences accrues à la veille du « transfert » d'autorité, le 30 juin, au gouvernement intérimaire par le régime d'occupation.

Par ailleurs, un soldat hongrois a été tué et un autre blessé dans l'explosion d'une bombe sous un convoi près de leur base à Hilla, au sud de Bagdad. Il s'agit de la première perte hongroise en Irak.

Avec Paul Wolfowitz, secrétaire adjoint américain à la Défense, en visite en Irak, le nouveau ministre de la Défense Hazem al-Chaalane a mis en cause « des parties étrangères régionales » qu'il n'a pas identifiées. Il a annoncé le

lancement imminent d'opérations militaires contre les insurgés.

« Nous les pourchasserons maison par maison, nous leur couperons les mains, nous les décapiterons », a-t-il affirmé. Les forces irakiennes seront équipées d'armes lourdes et de blindés, et l'armée américaine se limitera à un soutien logistique, a ajouté al-Chaalane.

L'attentat le plus meurtrier a visé un centre de recrutement des forces de sécurité irakiennes devant l'aéroport d'Al-Muthanna, qui abrite une base de l'armée américaine. Un VUS rempli d'obus d'artillerie a explosé contre une file d'attente de recrues, faisant au moins 35 morts et 138 blessés et démolissant une dizaine de véhicules.

Ce même centre de recrutement avait été la cible d'un attentat analogue le 11 février dernier, attentat qui avait fait 47 morts parmi les recrues et les passants.

L'autre attentat d'hier a eu lieu dans un village au nord de Bagdad et six membres de la défense civile irakienne ont été tués et au moins quatre autres ont été blessés.

Le ministre de l'Intérieur Falah Hassan al-Naqib a mis en cause Abou Moussab al-Zarqawi, le Jordanien soupçonné par les États-Unis d'opérer pour le réseau terroriste de ben Laden. « Je crois qu'il y a des liens, oui », a affirmé al-Naqib.

Un sondage réalisé en mai par l'Autorité provisoire de la coalition (APC, régime d'occupation), et obtenu hier par *Reuters*, indique que seulement 10 % des Irakiens faisaient confiance aux forces d'occupation, contre 28 % en janvier. Selon l'étude, 55 % des 1093 Irakiens interrogés dans six villes se sentiraient plus en sécurité avec le départ des troupes étrangères.

Or, si les 600 employés de l'APC

se préparent à quitter l'immense Palais des congrès qui leur a servi de QG au coeur de Bagdad, emmuré et baptisé « Zone verte » par les Américains, les 150 000 soldats de la coalition, dont 130 000 militaires américains, restent sur place et espèrent même des renforts. Londres a dépêché 270 hommes supplémentaires mercredi.

« Le rôle des forces de la coalition après le 30 juin est de soutenir les forces de sécurité irakiennes aussi longtemps qu'elles auront besoin d'aide », a expliqué Wolfowitz, qui se trouvait hier à Mossoul. « Dans les temps qui viennent, les forces irakiennes auront besoin d'une aide considérable, et les aider est une mission que nous voulons accomplir », a ajouté celui qui est perçu comme l'un des faucons de l'entourage de Bush.

Avec AFP, AP, Reuters, AVI, NYT et WP

Un agent de la CIA accusé d'avoir battu à mort un prisonnier afghan

D'APRÈS AFP

WASHINGTON – Un agent civil travaillant pour la CIA dans un camp de détention en Afghanistan a été inculpé hier pour la mort d'un prisonnier afghan, a annoncé le ministre de la Justice américain John Ashcroft.

David Passaro, 38 ans, de nationalité américaine, est accusé par un « grand jury » de Caroline du Nord d'avoir utilisé ses poings, ses pieds et une lampe-torche pour frapper le détenu en juin 2003. Le prisonnier, Abdoul Wali, est mort le 21 juin 2003, a précisé M. Ashcroft.

Il encourt une peine maximale d'emprisonnement de 40 ans et une amende de 250 000 dollars pour « agression brutale sur une base militaire américaine en Afghanistan », à Asadabad, dans la province de Kunar, à moins de 10 kilomètres de la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan, a souligné le ministre de la Justice.

Dans un autre dossier lié au scandale des prisons militaires américaines, le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, a justifié hier la détention au secret d'un responsable

présupposé de l'insurrection contre les forces d'occupation en Irak en expliquant qu'il avait agi à la demande de la CIA.

« Le directeur de la CIA a demandé de mettre en détention un Irakien soupçonné d'être un haut responsable (du groupe terroriste) Ansar al-Islam et nous l'avons fait », a dit M. Rumsfeld au cours d'une conférence de presse au Pentagone. « On nous a demandé de ne pas fournir son nom (à la Croix-Rouge) tout de suite et c'est ce que nous avons fait », a-t-il poursuivi.

M. Rumsfeld a aussitôt ajouté que le nom de ce prisonnier était communiqué « en ce moment » au Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Le prisonnier, soupçonné d'être le coordinateur militaire du mouvement Ansar al-Islam, est détenu par les Américains depuis novembre. Un porte-parole du Pentagone, Larry DiRita, avait expliqué auparavant que Washington avait décidé de le maintenir secrètement en détention pour que le CICR ne demande pas de droit de visite.

Une enquête menée par le général

Antonio Taguba sur le traitement des prisonniers en Irak avait dénoncé la pratique des « prisonniers fantômes », détenus sans signalement, la jugeant « trompeuse, contraire à la doctrine de l'armée de terre et en contravention avec le droit international ».

Interrogé pour savoir si ce prisonnier pouvait être considéré comme un de ces détenus fantômes, M. Rumsfeld a estimé que ce cas était « différent ».

Dire que « le gouvernement des États-Unis a, d'une façon ou d'une autre, ordonné, autorisé, permis, toléré l'usage de la torture est faux », a-t-il affirmé.

L'un des officiers supérieurs de l'armée américaine, le général Paul Kern, a été chargé de superviser une enquête sur les sévices à la prison d'Abou Ghraib, remplaçant le commandant de la force multinationale en Irak, le général Ricardo Sanchez, a annoncé l'Armée de Terre.

Le général Sanchez avait ordonné cette enquête à la suite du rapport du général Taguba, selon qui des militaires du renseignement avaient poussé les gardiens de la prison à

mettre les prisonniers irakiens « en condition » pour les interrogatoires. Elle est menée par le général George Fay, chargé du renseignement à l'Armée de terre. Le général Sanchez avait demandé à ne plus avoir à superviser cette enquête, son rôle dans cette affaire ayant été évoqué, ce qui lui permettra d'être interrogé par les enquêteurs.

Enfin, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a invoqué hier les sévices et tortures infligés aux prisonniers irakiens pour s'élever catégoriquement contre le renouvellement de l'exemption de poursuites devant la justice internationale demandée par les États-Unis pour leurs ressortissants.

« Dans les circonstances, je pense qu'il serait peu sage de pousser pour obtenir une telle exemption et qu'il pourrait être encore moins sage de la part du Conseil de sécurité de l'accorder », a ajouté le secrétaire général.

Une résolution passée exemptant les ressortissants américains, qu'ils soient civils ou militaires, de poursuites devant la Cour pénale internationale (CPI) arrive à échéance fin juin.

Dutroux coupable sur toute la ligne

Le procès se termine dans le malaise; rien n'a étayé la thèse du « complot pédophile »



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS — L'une des plus horribles affaires criminelles qui ait secoué la Belgique a connu son dénouement principal hier après-midi devant la Cour d'assises d'Arlon, dans le sud-est du pays. Le tueur pédophile Marc Dutroux, aujourd'hui âgé de 47 ans, a été reconnu coupable de tous les chefs d'accusation — viols et assassinats multiples — qui pesaient sur lui, après un procès un peu confus qui s'était ouvert le 1^{er} mars dernier.

Celui qu'on a surnommé « le monstre de Charleroi » a donc bel et bien séquestré et violé six fillettes et adolescentes belges en 1995 et 1996. Les deux plus âgées, An Marchal, 17 ans, et Eefje Lambrecvks, 19 ans, ont été enterrées encore vivantes avec un sac de plastique sur la tête. Les corps des deux plus jeunes, Julie Lejeune et Melissa Rouso, 8 ans, ont été retrouvés, 14 mois après leur enlèvement, dans une maison de Dutroux où elles sont mortes de faim. Sabine Dardenne, 12 ans à l'époque, séquestrée pendant 80 jours, et Laetitia Delhez, 14 ans, ont eu la vie sauve grâce à l'arrestation, le 15 août 1996, de l'ancien électricien et récidiviste, qui a conduit la police à la cachette souterraine où il les avait enfermées.

Accessoirement — si l'on ose dire —, Marc Dutroux a été reconnu coupable du viol de trois jeunes filles slovaques et du meurtre d'un présumé complice, Bernard Weinstein. Promis sans l'ombre d'un doute à la réclusion criminelle



Le pédophile Marc Dutroux (au centre) a été reconnu coupable hier de crimes sordides, commis au milieu des années 90, qui ont secoué la Belgique. Deux de ses victimes, Sabine Dardenne (à gauche), et Laetitia Delhez, étaient présentes pour la lecture du verdict.

à perpétuité, il devrait connaître sa sentence au début de la semaine prochaine. Ses deux principaux coaccusés, son ex-femme, Michelle Martin, et son homme de main, Michel Lelièvre, ont été reconnus coupables de complicité de séquestration ou d'enlèvement et encourus 35 ans de prison. Chargée de la « garde » de Julie et de Melissa, au moment où son mari était temporairement emprisonné, c'est Michelle Martin qui les a laissées mourir de faim et de soif, en toute connaissance de cause. Le couple Dutroux-Martin avait trois enfants.

Après trois mois et demi d'un procès éprouvant, les deux survivantes ainsi que les familles des quatre jeunes filles mortes ont accueilli le verdict avec un évident soulagement. « Je voulais que la justice dise clairement qui avait tué ma fille, désormais je peux faire mon

deuil », a dit la mère d'An Marchal, adolescente flamande enlevée en 1995 à Ostende. De manière assez étonnante, les deux « rescapées », Sabine et Laetitia, aujourd'hui âgées de 18 et 20 ans et menant une vie à peu près normale malgré ce cauchemar, ont elles aussi accueilli le verdict avec joie et sérénité : « Maintenant je peux tourner la page », a dit Sabine.

Il est moins sûr que l'opinion publique belge se satisfasse entièrement de la conclusion de ce procès. Devant l'horreur des crimes commis et les épouvantables ratés de l'enquête révélés au grand jour au mois d'août 1996, une solide majorité de Belges avaient acquis la conviction de l'existence d'un réseau pédophile impliquant des notables hauts placés, et dont Dutroux n'aurait été qu'un exécutant ou un « fournisseur ». Lui-même,

d'ailleurs, s'engouffrera dans cette brèche, et, le 10 juin encore, il évoquera avec aplomb l'existence de « chefs » et de « puissants » dont il ne peut révéler les noms « pour ne pas mettre en danger » la vie... de ses propres enfants. Bref Dutroux avoue avoir kidnappé et parfois violé, mais jamais tué.

Cette théorie du réseau — à laquelle croient toujours 66 % des Belges — avait amené dans les rues de Bruxelles une « marche blanche » de 300 000 personnes en octobre 96. Au procès d'Arlon, elle avait pris la forme d'un présumé complice, un escroc bruxellois du nom de Michel Nihoul, que Marc Dutroux avait fréquenté dans des affaires de trafic de drogue. S'il y avait réseau, Nihoul, qui se vantait d'avoir « le bras long », en était forcément le maillon principal.

Cette théorie n'a pas été confirmée

hier après-midi par le tribunal d'Arlon — mais de justesse. Sur le cas Nihoul, sept membres sur 12 du jury populaire ont déclaré Nihoul coupable de complicité. La majorité requise étant de huit jurés, la décision des trois magistrats devenait déterminante : ils se sont tous prononcés pour la non-culpabilité de Nihoul (par ailleurs poursuivi pour d'autres délits passibles de 20 ans de prison). On peut supposer que cette partie du verdict ranimera dans l'opinion la thèse du complot.

Les invraisemblables ratés de l'affaire Dutroux, il est vrai, avaient de quoi alimenter tous les fantasmes. D'abord, Dutroux et sa femme avaient déjà été condamnés pour enlèvement et viol de cinq fillettes en 1989. Condamné à 13 ans de prison, le pédophile avait bénéficié d'une libération anticipée après six ans de détention. En 1995-1996, alors que les enlèvements de jeunes filles faisaient déjà les manchettes des journaux, Dutroux n'avait pas été inquiété. Et lorsque des policiers étaient venus perquisitionner chez lui, ils avaient entendu des « chuchotements » — provenant de la « prison » de Julie et Melissa, encore en vie. Sans chercher plus loin. Plus extraordinaire encore, le détenu le plus célèbre et le plus haï du pays avait réussi à s'évader pendant quelques heures du palais de justice de Neufchâteau, où il était gardé par les gendarmes.

De quoi nourrir rumeurs populaires et fantasmes en tout genre. D'ailleurs, la Belgique s'est fait en quelque sorte une spécialité des affaires jamais résolues. Entre septembre 1982 et novembre 1985, les fameux « tueurs du Brabant », spécialistes de hold-up sanglants qui opéraient avec des masques de carnaval, avaient tué en tout 28 personnes au cours de leurs expéditions. On ne les a toujours pas retrouvés.

Programme nucléaire: la pression sur l'Iran monte

AGENCE FRANCE-PRESSE

VIIENNE — La France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont déposé hier à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) un projet de résolution sur l'Iran exigeant de Téhéran une meilleure collaboration pour permettre à l'agence de clore rapidement son enquête sur le programme nucléaire de la république islamique.

Ce texte a été déposé au terme de quatre jours d'intenses négociations entre pays occidentaux, et le Mouvement des non-alignés et l'Iran à Vienne, siège de l'AIEA.

Bien que Téhéran ait combattu cette résolution, estimant que son dossier aurait du être refermé cette semaine, le chef de la délégation iranienne, Seyed Hossein Moussavian, a indiqué peu après le dépôt du texte que son pays poursuivrait sa coopération avec l'agence de sûreté et de contrôle nucléaires des Nations unies.

M. Moussavian a même vu dans cette résolution une victoire pour l'Iran face aux États-Unis, qui, selon lui, n'ont pas réussi à imposer de date-butoir avant laquelle Téhéran devra avoir apporté la preuve que son programme nucléaire poursuit des objectifs purement civils.

Les États-Unis accusent l'Iran de vouloir se doter secrètement de la bombe atomique.

« Les Américains tentaient de mettre une date-butoir. Dans ce texte, nous n'en voyons pas. Je considère que ce processus est une victoire pour l'Iran », a déclaré M. Moussavian à des journalistes.

Créant un mini-coup de théâtre, la délégation iranienne avait relevé dans la matinée une omission dans le dernier rapport de l'agence ce qui, selon elle, a « alourdi l'atmosphère » contre l'Iran.

Le directeur-général de l'AIEA, Mohamed ElBaradei, a ensuite admis qu'un des inspecteurs de l'AIEA

avait oublié de signaler un entretien oral d'un inspecteur avec un homme d'affaires iranien. Ce dernier avait reconnu en janvier l'importation d'aimants pour des centrifugeuses sophistiquées P2, capables de produire de l'uranium hautement enrichi (UHE), potentiellement militaire.

La résolution déposée hier indique cependant que l'information fournie par l'Iran sur la question des centrifugeuses P-2 a « dans certains cas été incomplète et continue de ne pas être suffisamment claire ».

Elle indique que sur l'autre question cruciale, celle des traces d'uranium hautement enrichi (UHE) découvertes sur des équipements en Iran, « l'information fournie à ce jour n'a pas été adéquate pour résoudre cette question complexe ».

L'Iran affirme que ces traces d'UHE proviennent d'équipements achetés sur le marché noir international.

La résolution affirme qu'il « est essentiel pour l'intégrité et la crédibilité du processus d'inspection de résoudre ces questions d'ici à quelques

mois ». Elle « déplore que (...) en général (...) la coopération de l'Iran n'a pas été aussi complète, ponctuelle et active qu'elle aurait du ».

Le texte « regrette » que l'Iran n'ait pas « respecté totalement ses engagements (...) de suspendre toutes les activités d'enrichissement ».

Il comprend également la clause que l'Iran refusait le plus, à savoir un appel à un arrêt des tests de conversion d'uranium, une première étape dans le cycle du combustible nucléaire. Mais cet appel n'est pas contraignant.

M. Moussavian a indiqué à des journalistes qu'il n'avait pas encore examiné la résolution telle qu'elle venait d'être déposée mais que si elle était conforme aux versions qu'il avait déjà lues, l'Iran « continuerait à coopérer avec l'Iran ».

Il a déclaré que « l'Iran continuerait d'être liée au Traité de non-prolifération » nucléaire (TNP) et qu'il n'était « pas question de se retirer du TNP ».

DODGE SX 2.0
VIVRE POUR ROULER

Augmentez votre rythme cardiaque.

Louez à

159\$[†]

par mois.
Location de 60 mois.
Comptant initial de 2 277 \$
ou échange équivalent.
Option 0\$ comptant également disponible.
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Ou achetez à

12 299\$[†]

DODGE SX 2.0 2004

- Moteur 4 cylindres de 132 chevaux
- Transmission manuelle à 5 vitesses
- Lecteur de CD avec 6 haut-parleurs
- Phares antibrouillards
- Consommation : 5,9L/100 km (route)[‡]

Visitez dodge.ca pour connaître l'emplacement du concessionnaire Chrysler • Jeep_{MD} • Dodge le plus près de chez vous.

FINANCEMENT OFFERT PAR

SERVICES FINANCIERS CHRYSLER CANADA

DIPLOMÉS

Rabais jusqu'à 750\$[†]

† Tarif mensuel pour 60 mois établi pour la Dodge SX 2.0 2004 avec l'ensemble 21D. Le dépôt de sécurité est de 0\$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 102 000 km au taux de 15¢ le kilomètre. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. ‡ Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et est établi pour la Dodge SX 2.0 2004 avec l'ensemble 21D. † Transport et taxe sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offre d'une durée limitée et exclusive, qui ne peut être combinée à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'applique à la livraison au détail des modèles neufs 2004 en stock sélectionnés. L'offre peut changer sans préavis. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Véhicule à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. † Remise aux diplômés de 500\$ à la location ou 750\$ à l'achat d'un véhicule. Cette offre exclut la Dodge Viper, la Chrysler Crossfire, la Dodge Sprinter et tous les modèles Dodge SRT. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. ‡ Consommation d'essence sur autoroute. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Modèle SXTreme illustré

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep_{MD} • Dodge du Québec

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Choisir Montréal

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Au cours de longs entretiens avec les journalistes de *La Presse* cette semaine, les maires de Montréal et de Longueuil ont tous deux exprimé leur frustration devant la difficulté qu'ils ont eue à vendre leur grande ville. Leurs froides démonstrations ne faisaient tout simplement pas le poids devant l'émotion, l'attachement profond des citoyens pour leur ville « comme elle était avant ».

Toute légitime soit-elle, cette émotion doit aujourd'hui laisser plus de place à la réalité et au réalisme. Les partisans de la défusion doivent comprendre qu'en votant dimanche pour le démembrement, ils ne feront pas seulement du tort à la grande ville ; ils nuiront aussi, sinon davantage, à leur propre communauté.

Ni les gens de Westmount, ni ceux de Montréal-Est, ni ceux de Saint-Bruno ne retrouveront leur ville d'antan. S'il y a un démembre-

Ni les gens de Westmount ni ceux de Montréal-Est ni ceux de Saint-Bruno ne retrouveront leur ville d'antan.

ment, les arrondissements défusionnés seront transformés en villes impotentes, privées de toute influence sur l'utilisation du gros des taxes versées par leurs citoyens. Pour tout ce qui a trait à l'évaluation foncière, à l'eau, au transport en commun, à l'environnement, à la sécurité publique, au développement économique et à l'entretien des grandes artères, le pouvoir appartiendra à un conseil d'agglomération, parlement de carton-pâte contrôlé par la ville centrale. Par ailleurs, l'essentiel des compétences de proximité qu'auront les villes reconstituées appartiennent déjà aux arrondissements (la délivrance

des permis, l'entretien de la voirie locale, l'enlèvement des déchets, l'organisation des activités de loisirs et culturelles). Outre la satisfaction d'exprimer leur colère, les citoyens gagneront donc beaucoup moins qu'ils ne perdront en votant OUI au démembrement. C'est d'autant plus vrai à Montréal, où l'administration Tremblay a adopté un plan de décentralisation très poussé.

En fait, les défusionnistes n'ont pas besoin de poursuivre leur combat ; ils l'ont déjà gagné. Les arrondissements ont pratiquement les attributs d'une ville, attributs essentiels à la vie en communauté, tout en exerçant une influence certaine sur les décisions concernant l'agglomération.

La facette la plus néfaste des défusions apparaîtra dès la fermeture des bureaux de scrutin dimanche soir. Ceux qui souhaitent retrouver leur ville « comme elle était avant » lanceront une campagne pour faire amender la loi 9. Les chicanas recommenceront, les maires des villes reconstituées refusant de devenir les eunuques du conseil d'agglomération.

Or, Montréal et sa région ont perdu suffisamment de temps et d'énergie en chamailleries au cours des dernières décennies.

Pour peu qu'ils prennent le temps de s'informer, les citoyens des anciennes villes comprendront qu'ils ont déjà récupéré les garanties d'autonomie et d'identité dont ils rêvaient. Comme le soulignait Robert Libman, ancien défusionniste membre de l'administration Tremblay, « nous sommes aujourd'hui aussi proches que possible du statut de ville indépendante, tout en bénéficiant des avantages de faire partie d'une grande ville, ce qui permet à notre arrondissement de faire des choses qui n'auraient pas été possibles autrefois. »

Nous espérons que la grande majorité des arrondissements où il y aura référendum dimanche choisiront de rester au sein de leur grande ville, Montréal ou Longueuil. La cohérence et la solidarité qui en résulteront sont des gages de dynamisme, de compétitivité et, par le fait même, de qualité de vie.

Patrimoine à vendre

mouimet@lapresse.ca
MICHÈLE OUIMET

Clochers fissurés, toits qui coulent, pierres qui s'effritent, le patrimoine religieux au Québec se porte mal.

Ce n'est pas le cancer généralisé mais plusieurs églises requièrent des travaux urgents. On ne parle pas ici de bricolage mais de gros oeuvre. Un exemple : le toit de l'église Immaculée-Conception, située à l'angle des rues Papineau et Rachel, à Montréal, est dans un tel état de délabrement qu'aucune compagnie n'accepte de l'assurer.

Au total, les églises du Québec ont besoin de 171 millions d'ici

Le patrimoine religieux appartient à tous les Québécois et il ne peut pas être bazaré.

2005. Un minimum, précise la Fondation du patrimoine religieux, un organisme subventionné par Québec, responsable de la restauration. Et c'est sans compter les couvents, les presbytères, les objets religieux et les cimetières qui nécessitent un solide coup de pinceau.

En dépit des besoins urgents, le ministère de la Culture a suspendu son financement. La subvention de 2003 — 11,4 millions — a été versée avec des mois de retard et celle de 2004 est, pour l'instant, inexistante. Le Ministère n'en a que pour le service de la dette. L'humeur est aux restrictions, à la réingénierie et aux PPP (partenariat public privé).

Tous bien. Mais en attendant que les mécènes se manifestent, que font les églises dont les toits coulent ? Comment doivent réagir les communautés religieuses lorsqu'el-

les sont courtisées par des promoteurs qui rêvent de transformer leurs couvents en condos ?

Le patrimoine religieux appartient à tous les Québécois et il ne peut pas être bazaré. Par contre, la capacité de payer de l'État a des limites et il ne peut engouffrer des centaines de millions pour sauver le patrimoine du délabrement alors que les listes d'attente dans les hôpitaux s'allongent et que les universités cherchent désespérément de l'argent. La question se pose, faut-il investir dans les vieilles pierres ?

La réponse est oui, mais le gouvernement ne peut pas tout payer. Il ne peut pas, non plus, tout sauver. La Fondation du patrimoine planche sur un inventaire des bâtiments qui devrait être prêt en septembre, un document indispensable. Le diocèse de Montréal, par exemple, compte 272 églises dont 75 de valeur patrimoniale. Certaines valent la peine d'être sauvées, d'autres finiront sans doute sous le pic des démolisseurs, faute d'entretien.

Si le Québec veut conserver son patrimoine religieux, tout le monde devra y mettre du sien, le privé, le public et même les Québécois par le truchement de leur paroisse, une source de financement qui s'est étioyée avec le temps. Dans les années 1950, 98 % de la population donnait de l'argent à leur église ; aujourd'hui, ce chiffre est tombé sous la barre des 10 %.

Idéalement, les bâtiments patrimoniaux de grande valeur ne devraient pas tomber entre les mains du secteur privé. Les institutions publiques peuvent se mouiller. L'Université Concordia, par exemple, a acheté le magnifique couvent des Soeurs grises, tandis que l'Université de Montréal, elle, a mis la main sur le couvent des soeurs de Saint-Nom-de-Jésus-et-de-Marie.

Peu importe les solutions, peu importe qui paie, le gouvernement doit veiller au grain et s'assurer que les pièces maîtresses du patrimoine soient restaurées et accessibles au public.



serge.chapeau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Je voterai OUI

Je voterai le 20 juin pour reprendre en main ce que je pourrai de mon ancienne ville. La raison est fort simple même si les fusionnistes semblent incapables de la comprendre.

Notre gouvernement municipal est, en démocratie, ce qui est le plus près des citoyens. C'est la démocratie à la base. Nous collaborerons volontiers avec Montréal pour les dossiers d'intérêt commun et nous épaulerons cette collaboration de nos taxes. Mais la trop grande ville ne peut pas recréer le sentiment d'appartenance si important pour les choses qui nous touchent de plus près au coeur même de notre communauté. C'est pourquoi, le 20, je répondrai OUI !

Langevin Coté
Montréal, arr. Mont-Royal

Je comprends... oui et non !

Dans tout le débat sur les fusions, défusions et confusions, des fois je comprends et des fois je ne comprends pas. Je comprends qu'il est frustrant de se faire imposer une autre structure municipale, mais je ne comprends pas que l'on veuille revenir en arrière en acceptant des diminutions de pouvoir. Je comprends que l'on soit triste de perdre une appartenance plusieurs fois centenaire à une ville, mais je ne comprends pas que l'on ne puisse pas maintenir cette fierté qui tient d'avantage

aux gens d'ici et aux valeurs qu'ils partagent qu'à la structure dans laquelle ils évoluent. Je comprends que la démocratie doit s'exprimer, mais je ne comprends pas qu'elle puisse le faire même au détriment du bien commun.

Je comprends que les défusionnistes veulent retrouver leur ville d'avant les fusions, mais je ne comprends pas qu'ils nous aient engagés dans un processus qui ne le permette pas. Je comprends qu'ils veulent contester la loi 9, mais je ne comprends pas qu'ils nous demandent de voter OUI à cette même loi. Je comprends qu'ils disent que Boucherville c'est leur choix, c'est leur ville, mais je ne comprends pas comment elle pourra s'épanouir en s'isolant et en s'excluant des véritables lieux de pouvoir. Je ne comprends pas que les défusionnistes me demandent de voter oui, alors que tous les analystes indépendants affirment que ce serait se faire hara-kiri ! Je comprends que pour moi aussi Boucherville c'est ma ville, c'est mon choix et je comprends que je devrai voter NON au référendum du 20 juin prochain. Et je sais que je ne suis pas seul...

Pierre Moisan
Longueuil, arr. Boucherville

Le vote des têtes grises

Désolant de voir toutes ces têtes grises voter pour le retour au passé. Avec mes 60 ans, je peux

me permettre cette remarque. Désolant d'entendre ces animateurs de radio abuser du pouvoir de leur tribune, sans donner le droit de réplique, pour s'opposer à tout ce qui avance. Comme je peux me permettre de mettre en doute le sentiment d'appartenance de ceux et celles qui habitent leur coin depuis 30, 40 ou 50 ans quand on vient d'une famille qui a ses racines depuis 250 ans dans une ville fusionnée mais préfère assumer le progrès et l'avenir plutôt que le repli sur les jours d'autrefois. Et les jeunes dans tout ça ? Quelle place leur laisse-t-on ? C'est le comble quand, en plus, on entend soulever l'argument d'une augmentation de taxes de quelques dollars comme argument suprême et alors que la démarche des démolisseurs va coûter dix ou vingt fois ces augmentations. On cherche la logique au pays de Landernau !

René Cloutier
Québec, arr. Charlesbourg

Le pouvoir aux cols bleus

Pour ceux qui pouvaient encore en douter, Gérard Tremblay a mis les choses au clair au cours de son débat avec Peter Trent : le PQ, à travers les fusions forcées, a livré toute l'île de Montréal, pieds et poings liés, à la dictature du syndicat des cols bleus. Il y a là de quoi en vouloir longtemps à ce parti.

Réjean Ouellette

Opportuniste ou arriviste ?

Quelle surprise de voir Pierre Bourque ignorer la lutte référendaire. Est-ce que la campagne électorale est commencée à Montréal ? Pierre Bourque parle de légitimité du maire, il se dit le futur maire de Montréal, exige de ses conseillères municipales de boycotter la sortie des femmes en faveur de la ville, etc.

Lorsque le chef de l'opposition parle de fusion, c'est pour dénigrer ce que fait le maire pour défendre sa ville. Je m'excuse, mais actuellement, le défenseur de Montréal c'est Gérard Tremblay. Chaque fois que Bourque prend la parole, il aide le camp défusionniste. On dirait vraiment qu'il fait le pari que plus il y aura de défusions, meilleures seront ses chances de rétablir sa petite dictature sur Montréal. M. Bourque, retournez à l'ADQ, vous y serez plus utile pour Montréal. Nous n'avons pas besoin d'un arriviste à Montréal.

Ginette Roy

Je suis hors de moi

J'ai toujours appuyé Pierre Bourque dans sa bataille pour défendre la fusion.

Mais depuis quelques semaines, il déverse son fiel sur le camp du Non et aide les défusionnistes dans leur croisade. Je ne reconnais plus cet ex-maire de Montréal qui, disait-il, visait le bien-être commun et voulait faire de Montréal un jardin.



Pierre Bourque

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Actuellement, Pierre Bourque vise son propre bien-être (en ne pensant qu'à sa réélection) et il est en train de faire de Montréal un champ de mines. Depuis le début de la campagne référendaire, il se trompe de cible en attaquant le maire de Montréal. À moins que Pierre Bourque ne souhaite la défusion ? Je n'arrive plus à le comprendre.

Jean-François Bergeron

La brisure



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Il y a déjà quelques semaines, au lendemain du dévoilement des promesses libérales en santé, un sondage Léger Marketing réalisé pour le compte du réseau TVA a réussi à décrire, en quelques lignes, mieux que toute autre analyse, le climat de cette campagne électorale.

Les sondeurs ont demandé à 508 Québécois s'ils croyaient que « s'il est élu, Paul Martin respectera son engagement d'investir 9 milliards en santé ».

La réponse est venue comme un coup de poing. 69 % des répondants ont estimé que M. Martin ne tiendrait pas promesse. Seulement 25 % l'ont cru. L'incrédulité traversait les frontières partisanes. Si 86 % de ceux qui avaient l'intention de choisir le Bloc ne croyaient pas à la promesse du premier ministre, 41 % des sympathisants libéraux ne lui faisaient pas davantage confiance.

69 %, c'est énorme. Un résultat qui défie la logique quand on sait qu'Ottawa dispose d'une marge de manoeuvre financière qui lui permet de respecter ses projets de dépenses, quand on sait que cet engagement n'est pas une promesse parmi d'autres, mais bien l'élément fort du programme libéral, et quand on sait qu'une entente formelle entre le gouvernement fédéral et les provinces ne peut pas être abandonnée sur un coup de tête.

Mais le résultat est quand même là. Et il signifie quelque chose. Nous sommes en présence d'une crise de confiance où les citoyens manifestent à l'égard des politiciens plus que de la méfiance ou que de la colère.

C'est une rupture totale où on cesse de croire. On a refusé de croire Paul Martin lorsqu'il affirmait ne pas avoir été mêlé au scandale des commandites, on refuse de le croire sur des projets qui sont au coeur de sa plate-forme électorale et de ses convictions.

Et on a pu le voir au Québec lors du débat des chefs de lundi : la rupture est telle que M. Martin a été incapable de briser le mur du ressentiment pour renouer avec les Québécois.

Ce phénomène de rejet est large, il n'est pas uniquement québécois et il dépasse la personne de M. Martin. Les déboires du chef libéral en Ontario, maintenant à égalité avec les conservateurs dans ce qui était pourtant son château fort, semblent largement tenir à l'effet McGuinty, c'est-à-dire l'impact négatif sur Paul Martin de l'extrême impopularité du budget ontarien. Le nouveau premier ministre libéral de la province, après avoir promis en campagne de ne pas augmenter les impôts, a déposé

En politique, tout est possible, dit-on. Mais il existe aussi une telle chose que des tendances lourdes. La rupture entre les électeurs et les libéraux est si radicale qu'on voit mal comment Paul Martin pourrait renverser la tendance.

un budget qui réintroduit une substantielle contribution aux fonds de santé. Les Ontariens n'ont pas accepté cette trahison.

Paradoxalement, dans leur colère, les Ontariens font payer ceux sur qui ils ont une certaine prise, les candidats libéraux en campagne, même si le parti de Paul Martin n'a pas de responsabilité, ni directe ni indirecte, dans les choix budgétaires ontariens. Les libéraux de Paul Martin, qui avaient pourtant stabilisé, en Ontario, les effets du scandale des commandites et qui, avec des appuis de 49 %, jouissaient d'un écart de 22 % sur leurs adversaires conservateurs à la mi-mai, ont vu leur avance totalement disparaître.

S'il y a un effet McGuinty, il faut se demander si on n'assiste pas, dans le cas du Québec, à un effet Charest. Les succès du Bloc québécois au profit des libéraux s'expliquent en bonne partie par le scandale des commandites, mais il est également probable qu'ils reflètent l'impopularité du premier ministre québécois et son effet ping-pong sur la politique fédérale.

Le premier ministre québécois bat certainement son homologue ontarien dans la guerre à l'impopularité. Un sondage Crop-La Presse a montré que le taux d'insatisfaction de M. Charest est grimpé à 72 %, un niveau qu'on n'avait pas connu depuis près d'un quart de siècle. La proportion de personnes satisfaites a chuté de 9 points, de 34 à 25 %.

Même si les deux partis libéraux ne sont pas liés organiquement, la situation québécoise peut influencer la campagne fédérale par un jeu de vases communicants où l'impopularité du gouvernement Charest favorise le Parti québécois et par ricochet les bloquistes. C'était d'ailleurs ce que craignaient les libéraux fédéraux, avant le déclenchement de la campagne, quand ils avaient le vent dans les voiles, avant que les commandites leur amènent des soucis plus pressants.

En politique, tout est possible, dit-on. Mais il existe aussi une telle chose que des tendances lourdes. La rupture entre les électeurs et les libéraux est si radicale qu'on voit mal comment Paul Martin pourrait renverser la tendance.

Comment convaincre quelqu'un qui ne veut plus vous écouter et vous entendre ? Comment ramener des électeurs qui, manifestement, veulent punir les politiciens et semblent prêts à faire table rase et songent à choisir, peu important les conséquences, ceux qui n'ont pas été contaminés par le pouvoir ?

Des riches, des anglophones et des riches anglophones

Avec les défusions, de graves conséquences politiques et sociales sont à prévoir

PIERRE DROUILLY ET ALAIN-G. GAGNON
Les auteurs sont respectivement professeur au département de sociologie et professeur au département de science politique de l'UQAM. Nous publions ici la deuxième partie d'un texte d'opinion qu'ils nous ont fait parvenir.

À Montréal, ce sont d'abord les résidents des anciennes municipalités les plus riches qui ont signé en grand nombre les registres pour les démembrements. Si l'on prend comme indice le revenu moyen des familles dans ces municipalités selon le Recensement du Canada de 2001 (Montréal = 100), on retrouve en tête du palmarès des villes les plus défusionnistes, les villes les plus riches de l'île de Montréal. Senneville qui a signé à 61,8 % (indice = 281), Baie-d'Urfé à 57,4 % (indice = 204), Westmount à 38,5 % (indice = 364), Beaconsfield à 37,7 % (indice = 230), Montréal-Ouest à 36,7 % (indice = 228), Pointe-Claire à 36,6 % (indice = 157), pour ne mentionner que les municipalités qui ont déjà atteint le fatidique 35 %. Montréal-Est qui a signé à 36,0 % (indice = 93) apparaît comme une exception dans ce premier groupe.

À l'autre bout du spectre, les villes qui ont signé le registre à moins de 10 % et qui resteront unies à Montréal, sont les villes les plus pauvres. Montréal-Nord a signé à 1,6 % (indice = 79), Saint-Léonard à 3,2 % (indice = 99), Lachine à 6,8 % (indice = 107). Outremont, qui a signé à 2,6 %, mais qui a un indice égal à 213, apparaît comme une exception dans ce groupe. Verdun constitue une autre exception, puisqu'avec un indice de 123, les signatures n'ont atteint que 2,2 % : dans ce cas cependant le secteur de L'Île-des-Soeurs (indice = 242) fausse l'image, puisque dans presque tous les autres secteurs de Verdun l'indice est inférieur à 100. L'Île-des-Soeurs a d'ailleurs, il y a quelques années, voulu se défusionner de la ville de Verdun.

Entre ces deux extrêmes, on répertorie des municipalités ayant obtenu entre 10 % et 35 % de signatures dans les registres : on y trouve des municipalités cossues comme Hampstead qui a signé à 24,7 % (indice = 292), Mont-Royal à 24,4 % (indice = 265), Kirkland à 28,5 % (indice = 196), L'Île-Bizard à 21,2 % (indice = 172), Côte-Saint-Luc à 25,8 % (indice = 152), Dollard-des-Ormeaux à 24,3 % (indice = 150), mais aussi des municipalités plus près de l'indice 100, comme Sainte-Geneviève qui a signé à 14,2 % (indice = 94), Lasalle à 11,2 % (indice = 101), Anjou à 16,9 % (indice = 113), Saint-Laurent à 18,5 % (indice = 113).

Coefficient de corrélation

Même si globalement le coefficient de corrélation entre le revenu et le pourcentage de signatures est égal à 0,58, la correspondance entre les deux séries de données n'est pas monotone : les villes les plus défusionnistes ne sont pas toujours les plus riches, les villes les moins défusionnistes ne sont pas invariablement les moins riches. Les quelques exceptions mentionnées plus haut l'ont bien illustré.

C'est la composition linguistique des villes qui explique ces anomalies. Évidemment anglophone est souvent associé à plus haut ni-



Peter Trent, ancien maire de Westmount et l'un des leaders défusionnistes.

veau de richesse, et allophone à plus bas niveau de richesse. Il est clair que les allophones par exemple, n'ont pas beaucoup signé les registres : dans Saint-Léonard (54,9 % d'allophones) et Montréal-Nord (32,0 %) le pourcentage de signatures a été largement inférieur à 5 %. Dans Westmount, la ville la plus riche du Québec (indice = 364), le pourcentage de signatures a été relativement modéré (38,5 %) : Westmount comprend 19,6 % d'allophones.

En fait, c'est la proportion d'anglophones dans une municipalité qui semble expliquer le mieux le pourcentage de signatures aux registres, comme l'illustre le graphique. À part quelques exceptions (Anjou, Montréal-Est, Senneville et Baie-d'Urfé), le pourcentage de signatures est pratiquement proportionnel au pourcentage d'anglophones. La corrélation entre ces deux séries de données est égale à 0,69, et si l'on enlève les quatre exceptions, elle grimpe à 0,88 ! On se croirait à une élection générale au Québec.

À Montréal, ce sont d'abord les résidents des anciennes municipalités les plus riches qui ont signé en grand nombre les registres pour les démembrements.

On peut estimer à environ 60 % en moyenne la proportion d'anglophones qui ont signé les registres, la proportion de francophones et d'allophones qui ont signé étant très faible, inférieure à 10 %. Dans certaines municipalités, les francophones ont signé les registres en proportions plus élevées : Anjou et Montréal-Est bien entendu, de même que dans des municipalités plus favorisées, comme à Senneville ou à Baie-d'Urfé. Inversement, la proportion d'anglophones qui ont signé les registres a été beaucoup plus faible dans des municipalités moins riches, comme Verdun, Lachine ou Lasalle. Pour le reste, à quelque différence

près, le pourcentage de signatures se situe à près des deux tiers du pourcentage d'anglophones.

Si notre analyse est correcte, et nous n'avons pas de raisons de croire qu'elle ne le soit pas, cela signifie que les défusionnistes ont déjà fait le plein de leurs voix lors de la tenue des registres avec une surreprésentation des voix anglophones, et que le 20 juin prochain, seules quelques municipalités de l'Ouest-de-l'île se défusionneront. (...)

Valeurs fondatrices

L'argument selon lequel les projets défusionnistes répondent aux valeurs fondatrices de la démocratie laisse entendre que l'intérêt général peut s'accomplir une fois seulement que les microdémocraties auront eu ce qu'elles désirent sans égard pour l'ensemble des citoyens. La tenue prochaine de cette multitude de référendums offre l'occasion de faire le point tant sur les avancées de la démocratie municipale et la volonté de vivre ensemble que sur les projets d'une citoyenneté commune au sein des nouveaux ensembles de proximité proposés par le gouvernement du Parti québécois au cours de son dernier mandat.

Les principales conséquences politiques et sociales pour les années à venir que nous pouvons déjà anticiper sont les suivantes advenant un vent défusionniste : l'effritement du tissu social québécois et la remise en question de la politique interculturelle ; la politisation

accentuée des enjeux urbains permettant au gouvernement fédéral de coloniser de nouveaux secteurs d'intervention laissés vacants par le gouvernement du Québec ; l'affaiblissement de la personnalité internationale de Montréal et de Québec au profit de petits chefs-lieux enclins à défendre des intérêts locaux ; le retrait de la vie politique des chefs de file qui s'étaient élevés au-dessus de la mêlée pour défendre l'intérêt général et qui verront leur étoile pâlir ; le retour à l'ethnisation des enjeux au sein des communautés défusionnées dans la région de Montréal alors que nous croyions cette étape loin de nous. (...)

Autopsie d'un gâchis annoncé

À Longueuil, au lieu d'écouter les maires qui s'étaient ralliés à une formule de communauté urbaine, Québec a imposé ses vues

STÉPHAN BOUCHARD



L'auteur est politologue et président et éditeur du mensuel d'information Point Sud.

Du point de vue théorique, il ne fait pas de doute que la création d'une seule et grande ville sur la rive-sud de Montréal était à l'origine une bonne idée. L'avènement de la nouvelle ville de Longueuil garantissait en effet l'application d'un principe fondamental : l'équité fiscale entre citoyens. Qui plus est, la fusion permettait une force de frappe unifiée et cohérente en matière de développement économique.

Malgré tout ce qui a été dit jusqu'à maintenant, le bien-fondé de ces principes ne doit pas aujourd'hui être remis en question. Le débat consiste plutôt à déterminer comment y arriver.

Au lieu d'écouter les maires qui, après maints tiraillements, s'étaient finalement ralliés à une formule de communauté urbaine améliorée, Québec a imposé ses vues. Plutôt que de tableur sur une MRC élargie et renforcée, on a donc exigé le port du corset en prescrivant pour l'agglomération de

Longueuil la même potion magique que pour le reste du Québec. C'était le premier acte d'un scénario conduisant directement au gâchis que l'on connaît aujourd'hui.

Le second dérapage s'est produit durant la dernière campagne électorale québécoise. Avec une promesse électorale et irresponsable, les libéraux nous ont alors proposé de tout reprendre à zéro. Une fois au pouvoir, on s'est retrouvé avec une consultation sans issue sur la reconstitution partielle des anciennes villes et un Conseil d'agglomération indigne d'une société dé-

Paradoxalement, les défusionnistes font oeuvre utile en brassant la cage.

mocratique.

Troisième dérapage, l'instauration d'un système de parti unique à Longueuil. Il fallait vraiment être déconnecté de la réalité à Québec pour croire que la nouvelle ville de Longueuil pouvait, — et peut encore — rester sur des bases démocratiques dans un tel contexte. Avec la mentalité, les façons de faire et les abus de pouvoir qui constituent la marque de commerce des autorités politiques à l'hôtel de ville, la fusion était pratiquement vouée à l'échec.

Quatrièmement, il suffisait dès lors que des citoyens aigris mais déterminés prennent le relais et exploitent à fond les incongruités de la nouvelle structure pour que tout change. Ils avaient beau jeu de faire valoir les intérêts particuliers de leur ancienne ville au détriment de l'intérêt général de l'agglomération.

Face à la série de référendums dans cinq des huit arrondissements, que faut-il conclure ? D'abord, nonobstant le nombre de villes qui seraient reconstituées, les objectifs fondamentaux d'équité fiscale et de développement sont maintenant protégés. La ville centrale continuera d'avoir un rôle déterminant sur les grands services centraux, ce qui est essentiel.

Là où le bât blesse, c'est la structure démocratique. Elle est inacceptable présentement, elle le sera encore plus sous l'empire du futur Conseil d'agglomération. Paradoxalement, les défusionnistes font oeuvre utile en brassant la cage. En fait, ils constituent la seule véritable opposition, malgré certains propos déplacés entendus dans leur bouche. Pour l'heure, une question lancinante se pose : une victoire défusionniste dans trois ou quatre arrondissements serait-elle la seule voie possible pour obtenir la transformation du Conseil d'agglomération en une véritable Communauté urbaine démocratique ?

